• Montréal samedi 3 juin 2006 Le plus grand quotidien français d'Amérique 122e année no 220 212 pages 11 cahiers 2 $ taxes en sus - Édition provinciale 2,10 $
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

OPÉRATION ANTITERRORISTE SANS PRÉCÉDENT À TORONTO PAGE A5

cyberpresse.ca
LA PRESSE



LES BAGNOLES SONT EN PISTE

PAUL NEWMAN PREND LA VEDETTE DANS UN FILM D'ANIMATION QUI ROULE VITE

NOTRE DOSSIER EN PAGES **1** À **3** DU **CAHIER CINÉMA**

PHOTO FOURNIE PAR DISNEY PIXAR

UN MONDE DE SEXE

› **Des milliers de prostituées débarquent en Allemagne pour le Mondial** **Pages A2 et A3**

› **Quand le sexe devient une obsession** Actuel **Pages 1 à 3**

› **La polygamie donne des maux de tête à Ottawa** **Page A9**



***Mon clin d'oeil* STÉPHANE LAPORTE**
Deux émissions proposées par Guy Fournier à Radio-Canada : Jamais deux sans Ottawa *et* La fosse sceptique aux lionnes.

SOMMAIRE

Astrologie du jour	VACANCES 21	Mots croisés	VACANCES 20
Décès	P. ANNONCES 12 à 14	Mot mystère	VACANCES 20
Forum	A 23 à 25	Observateur	VACANCES 20
Grille des mordus	VACANCES 20	Petites annonces	CAHIER PETITES ANNONCES et AFFAIRES 4
Horaire cinémas	CINÉMA 7 à 10	Offres d'emploi	CARRIÈRES
Horaire télévision	ARTS 22	Encan	PETITES ANNONCES 16
Loteries	A 5	Avis	AFFAIRES 8 et 9 et PETITES ANNONCES 16
Monde	A 26 à 28		

Météo
Nuageux avec averses, maximum **17**, minimum **11**, plus de détails en page CARRIÈRES **11**

SAM 6 21924 45678 2

Garderies à 7$ La moitié réclament des contributions supplémentaires

QUÉBEC MET FIN À LA SURFACTURATION

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC – Québec interdira aux centres de la petite enfance et aux autres garderies subventionnées d'exiger une contribution plus élevée que 7 $ par jour, une pratique très répandue à l'heure actuelle.

Les parents n'auront donc plus à payer 1 $ par jour pour louer un espace afin de ranger leur poussette, par exemple. Ils ne débourseront plus 5 $ supplémentaires, ou même davantage, pour permettre à leur enfant d'avoir une alimentation de qualité supérieure ou de suivre un cours de chant.

La surfacturation, qui préoccupe le vérificateur général du Québec depuis 1999, a proliféré au cours des dernières années, surtout dans le secteur privé. Entre 1999 et 2004, la proportion de services de garde qui réclament des contributions excédentaires est passée de 38 % à 58 %.

›**Voir GARDERIES en page A12**

OPRAH WINFREY SE PAIE UN AVION BOMBARDIER

EXCLUSIF





La star milliardaire de la télévision américaine Oprah Winfrey recevra sous peu son avion fabriqué par Bombardier Aéronautique à Dorval. Le jet privé Global Express XRS, d'une dizaine de passagers, est le plus luxueux des avions d'affaires. Sa construction a débuté l'an dernier et **coûtera 47 millions $ US**. Comme Bill Gates, Steven Spielberg et le Cirque du Soleil de Guy Laliberté, la reine du divertissement a fait connaître ses demandes spécifiques lors de la commande.

La petite histoire d'une grande envolée, à lire en page A4.



LE QUÉBEC FRAPPE UN DOUBLE À LOS ANGELES

UN TANDEM HISTORIQUE: LE LANCEUR **ÉRIC GAGNÉ** ET LE RECEVEUR **RUSSELL MARTIN** DÉFENDENT LES COULEURS DES DODGERS

SPORTS PAGE **3**

ÉRIC GAGNÉ — RUSSELL MARTIN

Aimeriez-vous économiser 20$? Vous le pouvez.

Économisez 20 $ sur un vol aller-retour en choisissant notre bas tarif Tango, en n'apportant qu'un bagage de cabine (qui répond à nos normes) et en n'effectuant aucune modification à votre itinéraire. **Avec le Rabais Go,** voyagez à votre façon.

Rabais Go offert seulement sur aircanada.com

3384170A

3384172

PROSTITUTION À L'HEURE DU MONDIAL

L'événement est planétaire. On attend trois millions de spectateurs à la Coupe du monde de football, qui se tient du 9 juin au 9 juillet en Allemagne. Des milliers de prostituées affluent de partout, profitant du fait que, depuis 2002, les travailleurs du sexe sont des salariés comme les autres dans le pays. Mais plusieurs craignent que bon nombre de femmes soient forcées de vendre leur corps. Et toutes les rumeurs circulent. Notre envoyé spécial Marc Thibodeau a visité l'Artémis, l'un des plus grands bordels d'Europe, et parlé avec des observateurs aguerris. Son reportage.

SEXE, SPORT



MARC THIBODEAU

BERLIN – « C'est ici que nous allons retransmettre les matchs lors du Mondial. Nos clients vont pouvoir les regarder tout en étant à leur aise. On l'a essayé avec les courses de Formule 1 et ça fonctionne très bien », dit Vanessa Rahn, en montrant une série de lits circulaires couverts de tissu rouge.

« La nourriture et l'alcool sont compris dans le prix d'entrée de 70 euros, mais pas les filles », ajoute-t-elle, en précisant qu'il faut prévoir 60 euros pour avoir droit aux faveurs sexuelles du personnel de l'établissement.

Bienvenue chez Artemis, l'un des plus importants bordels d'Europe. Et l'une des plus spectaculaires illustrations de l'impact de la légalisation de la prostitution, décidée il y a quatre ans par le gouvernement allemand.

Le gigantesque établissement de 3000 mètres carrés, qui a ouvert ses portes en décembre à quelques stations de métro du stade où se dérouleront plusieurs matchs du Mondial, se retrouve au coeur d'une véritable tempête médiatique.

Elle est alimentée par des groupes de pression qui s'indignent du fait que les millions d'amateurs de ballon rond attendus en Allemagne pour cette compétition mondiale pourront acheter, en toute légalité, des services sexuels. Ils craignent par ailleurs que cet afflux contribue à une hausse marquée du trafic illégal d'êtres humains vers les grandes villes du pays.

La Coalition contre la traite des femmes, une organisation internationale qui milite contre la légalisation de la prostitution, a lancé une pétition qui avait reçu, en date d'hier, plus de 100 000 signatures. Elle souligne « qu'acheter du sexe n'est pas un sport ». Les signataires pressent la Fédération internationale de football (FIFA), qui est responsable de la compétition, de condamner la prostitution et de faire pression sur les autorités allemandes.

L'organisation sportive se montre réticente à suivre cette voie. Dans un communiqué émis il y a quelques semaines, son président, Joseph Blatter, souligne que la FIFA est sensible aux « violations des droits humains ». Elle n'est cependant pas « armée juridiquement » pour intervenir et ne peut

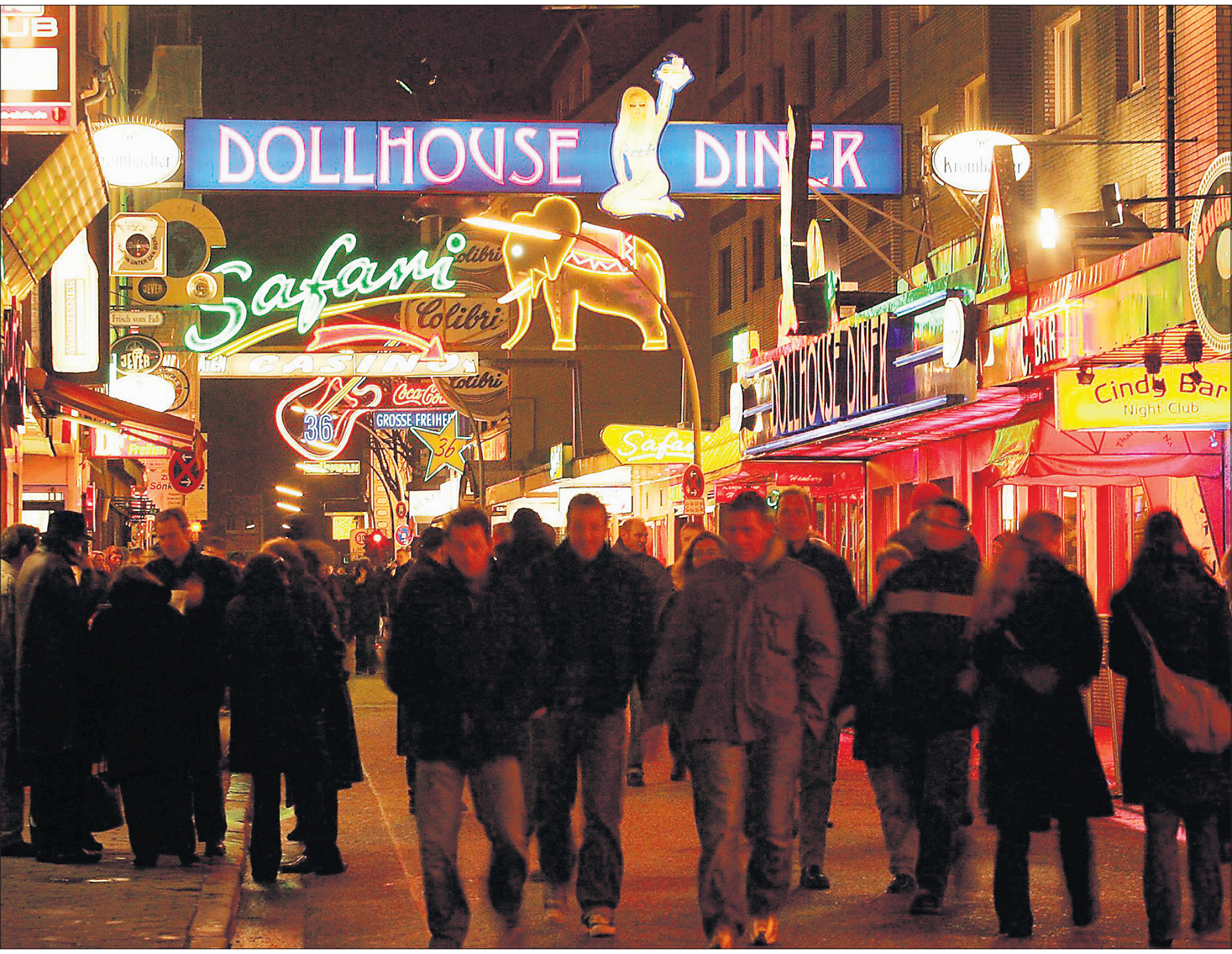


PHOTO CHRISTIAN CHARISIUS, REUTERS

Des passants déambulent rue Grosse Freiheit, dans le *Red Light* de Hambourg, en Allemagne. La prostitution a été légalisée dans le pays hôte du Mondial 2006.

Voir plus loin que sa « bite »

MARC THIBODEAU

BERLIN – Les affiches rouges et bleues ont fait leur apparition dans les toilettes masculines de Berlin il y a quelques mois.

Au-dessus de chaque urinoir, un chiffre : « 7 », « 10 » ou « 20 ». Et une flèche pointée vers un message, plutôt cru, soulignant que la responsabilité, contrairement à la « bite », ne se mesure pas en centimètres.

Les hommes sont ensuite avisés qu'il est de leur devoir de contacter les autorités s'ils soupçonnent que la femme avec qui ils ont eu un rapport sexuel payé est forcée de vendre son corps.

La singulière campagne est l'oeuvre d'une ONG berlinoise, Ban Ying, qui lutte contre le trafic d'êtres humains vers l'Allemagne.

La coordonnatrice de la campagne, Niveta Prasad, convient que l'initiative, lancée en prévision du Mondial de football, peut surprendre puisqu'il n'est pas courant pour des « clients » d'intervenir dans ce type de situation.

Certains d'entre eux, tout en étant très à l'aise avec l'idée de payer pour avoir des relations sexuelles, veulent s'assurer que la

« C'est un peu comme consommer du café équitable... »

personne avec qui ils traitent est bien consentante, souligne cependant Mme Prasad, qui veut encourager ce réflexe.

« C'est un peu comme consommer du café équitable », lance en riant la coordonnatrice, qui dit n'avoir reçu qu'un seul appel d'un homme inquiet depuis le lancement de la campagne, il y a quelques mois.

La porte-parole du mégabordel Artémis, Vanessa Rahn — qui assure n'employer que des femmes parfaitement en règle — ne croit pas pour sa part que les clients sont très attentifs à ce type de chose.

« Les hommes ne sont pas intéressés. Ils ne demandent pas si la fille est en situation légale ou illégale. Et ils ne veulent pas avoir de difficultés avec les autorités », dit-elle.

Plusieurs femmes forcées de se prostituer craignent de toute façon d'appeler à l'aide parce qu'elles sont isolées, ne font pas confiance à la police et risquent d'être expulsées du pays faute de papiers appropriés, souligne Alexandra Geisler, une étudiante au doctorat de l'université Humboldt, qui a étudié le trafic d'êtres humains vers l'Allemagne.

« Va-t'en, sale Rom ! »

MARC THIBODEAU

BERLIN – Alexandra Geisler, qui a sillonné une demi-douzaine de pays d'Europe de l'Est pour mieux comprendre les rouages du trafic d'êtres humains vers son pays, l'Allemagne, s'est retrouvée de l'autre côté du miroir lors d'un récent voyage d'études en Hongrie.

Excédée par les insultes de résidants de Budapest qui la prenaient pour une Rom (une tzigane) en raison de ses cheveux et de ses yeux foncés, elle a décidé d'interpeller un passant qui vient de lui crier de quitter le pays.

« Je lui ai expliqué que j'étais allemande et que je jugeais absolument inacceptable d'entendre parler des Roms de cette façon. Pas du tout désarçonné, il m'a répété que j'étais une sale Rom. Il a commencé ensuite à me pousser », dit-elle.

La police, appelée sur place, a arrêté... Mme Geisler, sans rien demander à son agresseur. « Ils étaient convaincus que j'étais une Rom qui avait cherché à voler l'homme », relate la chercheuse, qui a pu recouvrer sa liberté grâce à l'intervention d'un responsable universitaire local.

Précarité

L'anecdote illustre à merveille, dit-elle, la situation de précarité dans laquelle se retrouve cette communauté marginalisée, qui constitue une cible de choix pour les trafiquants en tout genre.

Dans certains pays, dit-elle, les jeunes romanichels sont séparés de leur famille, voire même placés dans des orphelinats, pour faciliter leur assimilation.

« Lorsque les jeunes femmes sortent à la majorité, elles sont souvent sans ressources et coupées de leur réseau social. Elles constituent alors une cible facile pour les trafiquants, qui se postent carrément à la sortie des établissements », souligne Mme Geisler.

PROSTITUTION À L'HEURE DU MONDIAL ET CONTROVERSE

être tenue responsable de ce qui se passe en dehors des stades.

Les organisations féministes allemandes, tout en se montrant souvent favorables à la légalisation de la prostitution, insistent sur la nécessité de contrer le trafic d'êtres humains et cherchent à sensibiliser les visiteurs — et les Allemands — à signaler les cas de prostitution forcée.

La polémique n'est pas pour déplaire à Vanessa Rahn. Elle ne cache pas que l'Artemis, dont la construction a débuté il y a trois ans, bien avant le Mondial, espère tirer profit de l'attention médiatique actuelle pour faire mousser ses profits.

« Nous accueillons actuellement jusqu'à 200 clients par jour, alors que la capacité maximale est de 600. Le nombre de filles varie entre 30 et 60, mais nous pouvons aller jusqu'à 100. Nous serons prêts pour le Mondial s'il y a de grosses journées », explique la porte-parole du mégabordel, une grande femme qui porte des vêtements moulants noirs et plusieurs bijoux argentés.

Le lupanar, un temple kitch comprenant bars, saunas, piscine et restaurant, où se côtoient tissus tigrés, statues en plâtre et fresques de piètre qualité, est situé dans une zone industrielle, coincé entre des voies de chemin de fer, un commerce de pneus et une autoroute.

« C'est un endroit idéal pour nous, parce que nous sommes près du métro et surtout du centre des congrès. Ça nous amène beaucoup de clients », souligne Mme Rahn, qui dit avoir fait visiter l'Artemis à des dizaines de journalistes depuis quelques semaines.

Les clients peuvent manger un morceau, recevoir un massage et, évidemment, retenir les services des femmes qui se pavanent, nues, sur les deux étages. « Les relations sexuelles sont acceptées partout, sauf dans la piscine et le restaurant. Ce n'est pas propre », souligne la porte-parole.

Les plus discrets peuvent utiliser des chambres à l'étage, qui sont munies de boutons d'alerte pour permettre aux femmes d'avertir l'établissement si elles sont attaquées.

« Les relations sexuelles sont acceptées partout, sauf dans la piscine et le restaurant. »

Chacune d'entre elles, explique Mme Rahn, est libre de faire affaire avec autant de clients qu'elle veut. « Ce sont des travailleuses autonomes. Elles versent 70 euros par jour à l'Artemis et le reste leur revient. » Celles qui le veulent peuvent aussi louer une chambre pour dormir, avec repas fourni, pour une dizaine d'euros par jour.

C'est le cas de « Coco », nom d'adoption d'une Allemande de 23 ans qui se présente en entrevue vêtue de minimalistes sous-vêtements. « Elle vient de se réveiller. Elle a travaillé jusqu'à 5h30 du matin », explique la porte-parole de l'établissement.

La jeune femme dit avoir choisi cette voie après avoir amorcé une carrière en hôtellerie, qui ne la satisfaisait pas. Elle a fait le saut, en 2004, à la suite d'une discussion avec une parente qui était déjà dans ce domaine.

Bien qu'elle assure que le boulot lui convient parfaitement, tout comme l'Artemis, Coco n'a pas informé ses amis de ses activités. « Ma famille le sait, mais pas les autres », indique la jeune femme, qui est officiellement enregistrée auprès de l'État comme travailleuse du sexe. « Si on ne le fait pas, on a des problèmes lorsque la police vient faire des contrôles », dit-elle.

Vanessa Rahn souligne pour sa part que les dossiers de toutes les femmes recrutées sont passés au crible pour s'assurer qu'il n'y a personne en situation d'illégalité. « La police a fait trois descentes et ils n'ont rien trouvé de répréhensible », souligne-t-elle. À ses yeux, l'Artemis est comme n'importe quelle autre industrie.

« Tout ce qui se passe ici est très normal. C'est une façon normale de vivre, rien de plus », conclut-elle.

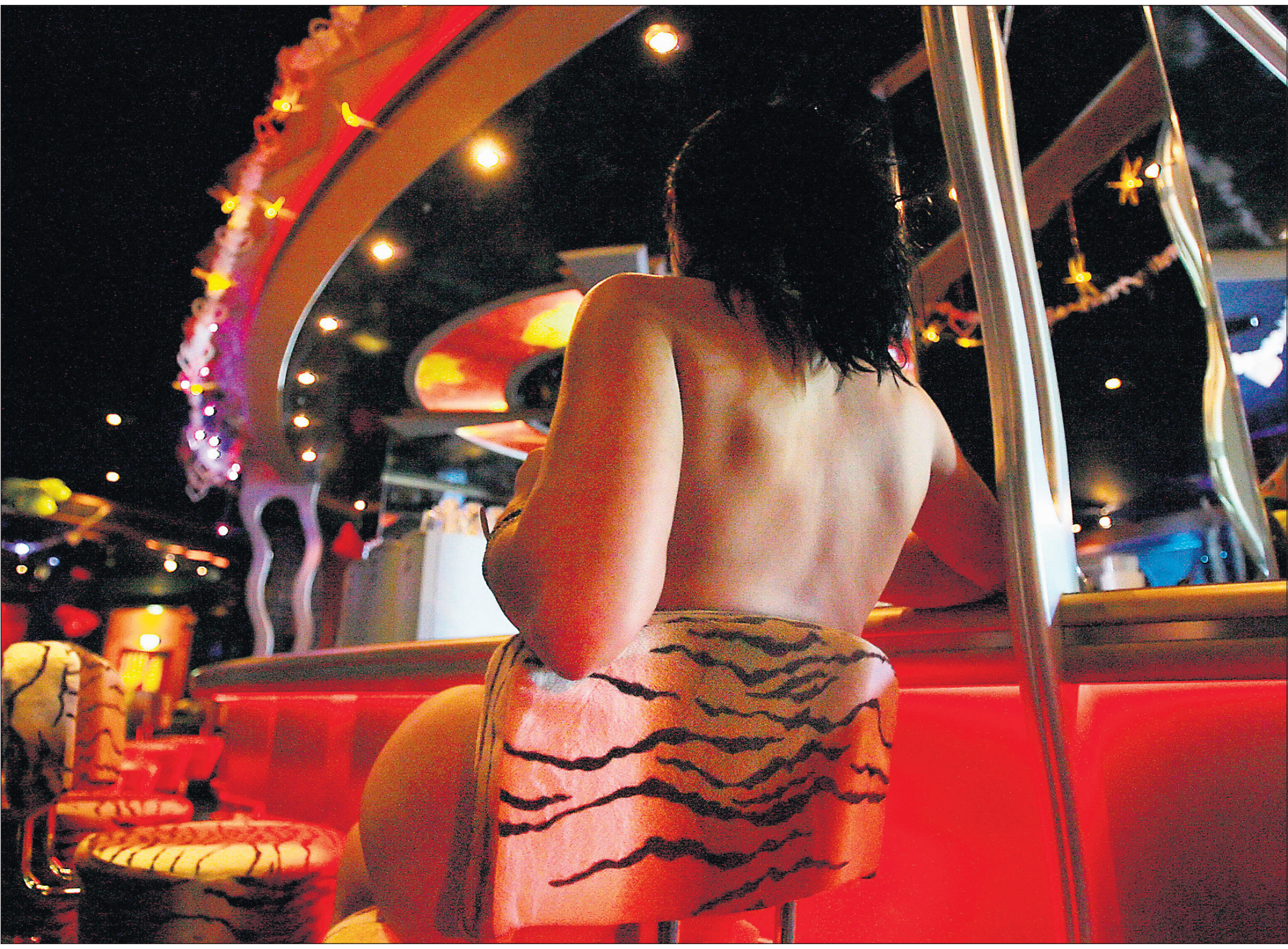


PHOTO JOHN MCDOUGALL, AFP

Une travailleuse du sexe est assise au bar du bordel Artemis, à Berlin. Les clients peuvent y manger un morceau, recevoir un massage et, évidemment, retenir les services des femmes qui se pavanent, nues, sur les deux étages.



PHOTO AFP

Une annonce de bordel sur un immeuble de Cologne. On y voit une prostituée avec des ballons de football et les drapeaux des différents pays qui se disputeront la Coupe du monde.

La légalisation, quatre ans plus tard

MARC THIBODEAU

BERLIN – Une résidante de Berlin au chômage a failli être obligée, récemment, de travailler dans un bordel par le bureau d'emploi local qui menaçait, en cas de refus, de réduire substantiellement ses allocations.

C'est du moins ce que rapporte une chercheuse berlinoise rattachée à l'université Humboldt, Alexandra Geisler, qui se penche depuis plusieurs années sur le trafic d'êtres humains vers l'Allemagne et les liens avec l'industrie du sexe.

« Finalement, elle a pris un avocat et n'a pas été forcée de le faire. Si la prostitution était véritablement légalisée, c'aurait été le cas », relate-t-elle en soulignant qu'un tel scénario lui semblerait absurde.

L'anecdote fait sursauter le porte-parole de l'Agence fédérale pour l'emploi, John Philip Hemmersen. Il insiste sur le fait que l'État allemand ne peut d'aucune façon contraindre quelqu'un à accepter un emploi de nature sexuelle.

Il peut arriver, note M. Hemmersen, qu'un bordel place sur un site fédéral une annonce qui n'est pas repérée à temps et qu'un bureau local d'emploi dirige quelqu'un sans savoir de quel type de poste il s'agit véritablement. « Mais la référence est enlevée dès que le travailleur au chômage nous en avise et il n'est alors évidemment pas question de pénalité », dit-il.

« Je sais que ça peut paraître contradictoire. Nous avons légalisé la prostitution mais on ne peut forcer quelqu'un à faire ce travail. »

« Je sais que ça peut paraître contradictoire. Nous avons légalisé la prostitution mais on ne peut forcer quelqu'un à faire ce travail », ajoute M. Hemmersen.

La légalisation continue, quatre ans après avoir été approuvée par le Parlement allemand, de susciter son lot quotidien de controverses. La plus importante, on le voit, a trait à la tenue prochaine du Mondial qui, au dire de certains critiques, va amener un afflux massif de clients pour les travailleuses du sexe et une hausse du nombre d'immigrantes illégales.

La Coalition contre le trafic des femmes (CATW) avance, dans une pétition, que 40 000 femmes — un chiffre catégoriquement rejeté par le gouvernement — seront amenées en Allemagne et forcées de se prostituer. Berlin convient toutefois n'avoir aucune donnée vérifiable sur la taille de l'industrie en Allemagne, et ignore même le nombre précis de travailleuses du sexe.

ACTUALITÉS





PHOTO ARCHIVES REUTERS ET PHOTO FOURNIE PAR BOMBARDIER

Outre Oprah Winfrey, on retrouve parmi les vedettes qui ont jeté leur dévolu sur le Global Express Bill Gates, Steven Spielberg et Guy Laliberté, du Cirque du Soleil.

Oprah Winfrey volera bientôt sur Bombardier

Un Global Express XRS de 47 millions de dollars américains

ÉRIC CLÉMENT

La star milliardaire de la télévision américaine Oprah Winfrey recevra sous peu un bel avion flambant neuf fabriqué par Bombardier Aéronautique à Dorval, a appris *La Presse*.

Ce jet privé Global Express XRS d'une dizaine de passagers, dont la construction a débuté l'an dernier, coûtera à sa compagnie Harpo autour de 47 millions de dollars américains. Le XRS est le plus luxueux des avions d'affaires. Sa cabine a un confort haut de gamme et sa vitesse atteint des sommets : elle varie entre 907 et 950 km/h !

L'avion de Mme Winfrey sera « *typically equiped* », d'où son prix de 47 millions, explique Leo Knaapen, relationniste du secteur Avions d'affaires de Bombardier Aéronautique. Le prix peut être en effet légèrement inférieur ou supérieur : tout dépend des demandes du client. Parfois, leurs demandes sont hors de prix. Le client peut vouloir de la vaisselle en argent, de la porcelaine de Limoges ou des verres en cristal de Baccarat. Une fois, un client a souhaité que tout soit signé Hermès. Pour un autre, la peau de serpent a été très utilisée...

La griffe Versace et le gestionnaire d'avions privés Tag ont d'ailleurs récemment signé avec Bombardier un partenariat d'aménagement du design intérieur des Global Express. Un exemple en sera montré en juillet au salon aéronautique de Farnborough, en Angleterre.

Un avion sobre et magnifique

Raisonnable, Oprah Winfrey a choisi un avion à l'intérieur sobre et magnifique. Tout a été regardé de près, les meubles, les tissus et l'équipement (hi-fi, système vidéo, vaisselle, etc). Tous les plaquages de bois sont en sycomore, d'une douce couleur marron clair. Les tables, petits meubles et placards sont finis avec des incrustations en érable.

Les ceintures de sécurité, les différentes poignées, les pieds de tables, portemanteaux, supports de lampes, ont été laqués d'une couleur or amande avec un éclat satiné.

Une vingtaine de tissus et de cuirs différents ont été utilisés. Par exemple, les plafonds sont recouverts d'un revêtement de polyester couleur amande à l'apparence de velours. Les murs latéraux sont tapissés d'un tissu de coton et rayonne fabriqué en Caroline du Sud, de couleur lin naturel.

La firme de design de tissus Robert Allen a été engagée pour fournir les rideaux du cockpit et de la cabine des membres d'équipage, qui sont de couleur poire.

Le jet privé Global Express XRS d'une dizaine de passagers est le plus luxueux des avions d'affaires et sa vitesse peut atteindre 950 km/h !

Près de 80 verges d'un tissu Cassius Blush (brun clair avec touches de rouge), fabriqué en Italie, ont été nécessaires pour recouvrir les deux divans de la cabine principale. Certaines cloisons, dans la cuisinette, les toilettes et les zones de rangement sont recouvertes de tissu en laine de couleur marron clair.

Différents morceaux de cuir viennent enrichir l'éclat de la cabine, étant insérés un peu partout, dans les tons de jaune clair, d'olive ou de vert amande.

Dans le lavabo de la cuisinette, les robinets danois de marque Vola ont été dessinés originellement par Arne Jacobson en 1962. Sobres et inoxydables, ils sont vendus 1500 $ l'unité sur Internet.

Dans la toilette, la robinetterie Astoria réfère au design des années 30. Les appliques luminaires des cabines et de la zone réservée au personnel de bord sont fournies par la compagnie allemande Hella.

Enfin, nec plus ultra du confort, les sièges des pilotes sont recouverts de peaux de mouton de couleur beige. La même couleur a été choisie pour les tapis des couloirs, en laine de Nouvelle-Zélande et soie.

On peut fumer dans l'avion d'Oprah Winfrey ! Des cendriers fabriqués par la compagnie du Nevada Charles A. Starr sont placés dans la partie salon de l'avion et près des toilettes. On peut aussi téléphoner avec des combinés fabriqués par l'équipementier américain Rockwell Collins.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : eric.clement@lapresse.ca

L'avion des stars

ÉRIC CLÉMENT

Selon le magazine américain des vedettes *Variety*, le Global Express est « l'avion de choix pour les stars de Hollywood » avec le Boeing Business Jet.

Bill Gates, notamment, adore le Global Express. Avant Oprah Winfrey, Dream Works, la compagnie de Steven Spielberg, a été cliente de Bombardier : le réalisateur de films a un Global Express qui peut transporter 18 passagers, télévision satellitaire comprise. Sumner Redstone, le fondateur de Viacom (MTV, Paramount Pictures) et président du conseil de CBS, a aussi opté pour un Global Express.

Le Cirque du Soleil de Guy Laliberté a aussi un Global Express à ses couleurs, zébrées sur la carlingue. D'ailleurs, curieusement, Guy Laliberté et Oprah Winfrey sont ex aequo au classement 2006 du magazine *Forbes* des gens les plus riches du monde, soit à la 562e place avec une fortune de 1,4 milliard de dollars américains chacun.

« Nos clients font partie des Fortune 100 et Fortune 50, dit Leo Knaapen, relationniste du secteur Avions d'affaires de Bombardier Aéronautique, en faisant référence au classement annuel du magazine américain *Fortune* des 500 plus riches Américains (particuliers et entreprises). Les États-Unis sont notre plus grand marché. »

Avoir un jet privé représente le summum chez les gens riches et célèbres. Ainsi, non seulement vend-on l'avion, mais Bombardier assure aussi au personnel du client la formation pour savoir le piloter. « C'est compris dans la vente, dit M. Knaapen. On donne la formation pour deux pilotes et un technicien. »

Les Global Express sont assemblés à Downsview, en Ontario, mais l'intérieur (la peinture, l'insonorisation, la finition) est entièrement réalisé à Dorval. La chaîne de montage en fabrique plusieurs en même temps.

Cela prend environ six mois pour monter un Global Express pour une vedette, mais tout dépend de ses demandes ! Le délai d'attente, par contre, est de plus d'un an après la confirmation de la commande, et ce, à cause du succès de ce type d'avion. « Notre carnet de commande est très rempli », dit M. Knaapen.

Bombardier a déjà construit plus de 180 Global Express. Son secteur Avions d'affaires a le vent en poupe...

LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC

Ce soir 20 millions*

LOTTO 649

Ça change pas le monde, sauf que...

3409277A

LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC LOTO-QUÉBEC

*approximatif

18 ans +

www.loto-quebec.com

LOTO QUÉBEC

Guité n'est pas au bout de ses peines

PRESSE CANADIENNE

Quel que soit le verdict du jury qui, aujourd'hui, délibérera pour une quatrième journée d'affilée, Charles Guité devra faire face à la poursuite civile de 30 millions intentée contre lui par le gouvernement fédéral.

Le nom de cet ex-haut fonctionnaire se retrouve à presque toutes les pages de la poursuite civile intentée contre 18 sociétés et 11 individus liés aux commandites fédérales, poursuite passée tout récemment de 60 millions à 63 millions.

Contrairement aux autres sociétés et personnes mises en cause, et comme il l'a fait en Cour supérieure au cours des dernières semaines, Charles Guité n'est pas représenté par avocat. Me Sylvain Lussier, qui pilote cette énorme poursuite au nom du gouvernement fédéral, a tout de même acheminé les documents relatifs à la poursuite au domicile de M. Guité.

Il faudra voir ce que fera le juge Gilles Hébert de la Cour supérieure, à qui il revient de préparer le dossier pour la tenue d'un procès civil en 2008. Une séance de travail doit se tenir à ce sujet le mardi 6 juin.

Dans la poursuite en question, associés au nom de Charles Guité, on retrouve ceux de Groupaction, Alleluia Design, Jean Brault, Gosselin Communications, Gilles-André Gosselin, Gosselin relations publiques, Claude Boulay et Gestion Opération Tibet, Jean Lafleur Communications Marketing, Jean Lafleur, Malcolm Média, Le Groupe Polygone Editeurs, Luc Lemay, Jacques Corriveau, Communications Art Tellier et Benoît Renaud, Everest Estrie Publicité, Everest Commandites, Everest Publicité Promotion et finalement Ascension.

La toile de fond de la poursuite visant Charles Guité est bien connue des citoyens qui ont suivi les travaux de la commission Gomery ou été attentifs au procès criminel pour fraude sur le point de connaître son épilogue.

M. Guité avait la responsabilité de voir au respect des règles régissant les contrats et le paiement des factures. Il devait attester que les services requis avaient été bel et bien rendus. Il devait vérifier si les heures de travail facturées correspondaient à la réalité, entre autres.

La poursuite avance finalement que les agences de communication et de publicité et leurs dirigeants ont profité de la violation des règles, par M. Guité et de son successeur Pierre Tremblay, pour mettre en place des stratégies leur permettant de mettre la main sur d'importantes sommes d'argent du gouvernement. Par exemple, la conclusion de contrats avec des intermédiaires inutiles et la facturation à un prix artificiellement gonflé.

M. Guité est montré du doigt, avec d'autres, pour avoir agi de mauvaise foi, posé des gestes de réticence, eu une conduite déloyale et induit en erreur le gouvernement.

TORONTO

Vaste opération antiterroriste

Les jeunes arrêtés pourraient être aussi dangereux que les cellules terroristes liées à Oussama ben Laden

D'après le *TORONTO STAR*

TORONTO – Une opération antiterroriste sans précédent s'est soldée, hier soir, par l'arrestation musclée d'au moins 12 personnes dans la grande région de Toronto. D'autres arrestations pourraient suivre dans le cadre de la plus vaste enquête concernant une cellule terroriste basée à l'intérieur du pays.

Le début de l'enquête remonte à 2004, lorsque des adolescents ontariens se sont mis à fréquenter des sites Internet adoptant des positions anti-occidentales et formulant le désir d'organiser des attentats en sol canadien, au nom de tous les musulmans opprimés au pays et à l'étranger.

Les déclarations étaient parfois codées, et l'accès aux sites nécessitaient des mots de passe, mais déjà en 2004, des espions canadiens parvenaient à en déchiffrer le contenu. Lorsque les jeunes sont passés de la parole aux actes, les autorités ont commencé à les avoir à l'oeil.

Selon des sources proches de l'enquête, les suspects interpellés hier seraient des adolescents et des jeunes hommes dans la vingtaine, élevés en sol canadien, mais qui ont été piqués au vif par les conflits en Irak et en Afghanistan. Préoccupés par les mauvais traitements infligés aux musulmans du pays, leur colère se serait transformée en comportements d'une extrême violence.

Les autorités ont affirmé qu'ils disposaient d'armements, et qu'ils avaient concocté des plans détaillés. Certains d'entre eux auraient aussi participé à un camp d'entraînement, l'hiver dernier dans le nord de l'Ontario, où des vidéos imitant des jihadistes afghans auraient été tournés. Dès le mois de février, le groupe était considéré par les autorités canadiennes comme la principale menace terroriste au pays.

La Gendarmerie royale du Canada, qui a initié l'intervention musclée d'hier en collaboration avec les Équipes intégrées de la sécurité nationale, n'a pas précisé pour quelles raisons les autorités avaient décidé d'agir sur la base de leurs soupçons. Aucune preuve des allégations n'a encore été présentée, et les suspects sont attendus en cour ce matin. Des sources ont indiqué que les jeunes arrêtés n'avaient jamais mis les pieds en Afghanistan, mais qu'ils pourraient être aussi dangereux que les cellules terroristes liées à Oussama ben Laden.

Les attentats de Londres de juillet dernier, commis par de tels groupes inconnus des services gouvernementaux, avaient soulevé la crainte de situations similaires dans plusieurs pays occidentaux, dont le Canada. Les détails concernant l'enquête devraient être présentés en conférence de presse ce matin, par la GRC.

La cellule démantelée hier aurait eu une liste de cibles incluant le siège social de Toronto du Service canadien de renseignements de sécurité (CSIS) et le Parlement à Ottawa. La Tour du CN et le métro de Toronto pourraient aussi figurer sur la liste de cibles.

Martin enjoint Harper de respecter l'accord de Kelowna

L'ex-premier ministre Paul Martin a refait surface hier sur la scène politique pour déposer un projet de loi demandant au gouvernement Harper de respecter l'Accord de Kelowna signé avec les autochtones. Selon lui, les conservateurs ont supprimé 5 milliards promis par son gouvernement qui devaient servir à relever le niveau de vie des autochtones à travers le pays. « Quand j'ai quitté mon poste, l'argent était là », a déclaré M. Martin, redevenu simple député depuis les élections générales de janvier. En réponse, le porte-parole du ministre des Finances Jim Flaherty a déclaré qu'une mise à jour budgétaire n'était pas un vrai budget. « Quelles que soient les modifications apportées dans la mise à jour, elles n'ont jamais été adoptées par le Parlement », a déclaré Eric Richer. En novembre dernier, le gouvernement Martin et les autochtones s'étaient entendus sur un programme de lutte contre la pauvreté qui devait durer 10 ans. Les conservateurs notent toutefois qu'aucun document concret n'accompagnait l'entente. « À mon sens, ce qu'on peut dire de mieux sur cette question, c'est que l'entente avait encore besoin d'être finalisée, a dit Harper. - PC

Résultats

LOTO QUÉBEC — TVA, le réseau des tirages

Super 7 — Tirage du 2006-06-02 : 06 07 09 10 27 28 43 — Complémentaire : 13

La Quotidienne — Tirage du 2006-06-02 : ③ 276 ④ 4934

La Mini — Tirage du 2006-06-02 : NUMÉROS 506509 — LOTS 50 000 $ (décomposable)

La Mini Lots Bonis : 1 LOT DE 50 000 $ — 378A873 (non décomposable)

Astro — Tirage du 2006-06-02 : Jour - Mois - Année - Signe : 11 NOVEMBRE 79 GÉMEAUX

Banco — Tirage du 2006-06-02 : 02 05 06 16 22 29 30 32 33 36 41 43 47 48 51 52 55 56 63 66

Extra — Tirage du 2006-06-02 : 233407

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Lotto 649 — GROS LOT CE SOIR 20 000 000 $

Camping?
Laissez-vous tenter!



3404472

• Très grande salle d'exposition
• Choix incomparable de tentes
• À des prix d'entrepôt

André Jac Sport
5520, boul. des Laurentides, Laval
4 km au nord de la 440
(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410



Clarence Gagnon, *Brise d'été à Dinard* (détail), 1907. Coll. MNBAQ.

Et surtout montrer le talent d'ici comme celui du peintre Clarence Gagnon.

Jusqu'au 10 septembre, ses œuvres sont exposées au Musée national des beaux-arts du Québec. Mais pour les voir, vous devez... vous montrer !

Une présentation de
Financière Sun Life

Musée national des beaux-arts du Québec
Québec
Parc des Champs-de-Bataille, Québec
(418) 643-2150 · 1 866 220-2150
www.mnba.qc.ca

HÔTEL CHÂTEAU LAURIER Québec ★★★★
Forfait à partir de 229 $
par personne (occ. double) 2 nuits / petits-déjeuners / soupers gastronomiques / service / entrée au Musée
1 877 636-6355 · www.vieuxquebec.com

Loews Le Concorde

À partir de 139$ par nuit en occupation double



Découvrez un hôtel avec vue spectaculaire
Réservez votre forfait musée comprenant :
- Une chambre avec vue sur le Fleuve Saint-Laurent
- Le petit-déjeuner pour deux personnes à la Galerie
- Deux entrées au Musée national des beaux-arts du Québec

Le pourboire sur les repas est inclus, les taxes sont en sus.

LOEWS LE CONCORDE QUÉBEC
1 866 239-5395
www.loewsleconcorde.com

Château Repotel

À partir de 74$ pour 2 personnes par nuit par chambre

Forfait Nuit Blanche
Sur réservation téléphonique seulement.
- Troisième nuit consécutive de fin de semaine gratuite
- Non disponible en juillet, août et septembre
- Ne peut être jumelé à aucune autre promotion



CHÂTEAU REPOTEL
1 866 520-2022 • 1 800 463-5255
www.chateaurepotel.com

Québec
www.regiondequebec.com
1 877 BONJOUR, poste 789
Une publicité de l'Office du tourisme de Québec.
Québec Ville et région

3408719A

ACTUALITÉS



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE ©

Plus de 12 000 cyclistes de tous les âges ont participé hier soir au Tour la nuit de la Féria du vélo.

Féria du vélo

De la Suisse à Montréal, seulement pour rouler

MALORIE BEAUCHEMIN

Ils sont arrivés expressément de leur Suisse natale, jeudi, avec un seul objectif en tête : faire du vélo à Montréal. Et ils repartiront pour l'Europe dès lundi, lorsque leur mission sera accomplie.

Hier soir, c'est avec le traditionnel Tour la nuit que trois Genevois, John Liegg, Pierre Conne et Kurt Baumann, ont débuté leur périple cycliste montréalais. « Nous sommes venus que pour ça. Disons que c'est un week-end décoiffant », note John Liegg, qui travaille à l'administration du centre hospitalier universitaire de Genève.

Ce Suisse de 40 ans, qui dirige un club de vélo chez lui, en est à sa huitième participation à la Féria du vélo de Montréal. Il a eu la piqûre en 1999, alors qu'il complétait une année d'étude à l'Université de Montréal.

Avec le temps, il a créé un réseau, et essaie de convaincre chaque année des amis ou des collègues de le suivre outre-mer pour l'événement.

Pierre Conne l'accompagne depuis maintenant quatre ans. Médecin au même hôpital où travaille John, il a demandé deux jours de congé, jeudi et vendredi, « puisque lundi est un jour férié », et hop, il a sauté dans un avion, direction Montréal.

Une ambiance géniale

« L'ambiance est superbe, c'est le contexte qui est génial, avec le crépuscule et les lumières, raconte Pierre. Une année, on a traversé le cimetière du Mont-Royal, l'année dernière c'était le jardin botanique, où on ne voyait presque pas les fleurs, mais on les sentait. »

Hier soir, des marionnettes géantes, jouant d'ombre et de lumière, attendaient les cyclistes au Centre environnemental Saint-Michel, sur l'ancienne carrière Miron. L'animation, incluant musique et éclairage d'appoint, avait été soigneusement préparée en collaboration avec la Cité des arts du cirque, dont les locaux sont adjacents.

Aidée de plus de 900 bénévoles pour la seule soirée d'hier, l'équipe de Vélo Québec avait mis sur pied un parcours nouveau — le tracé diffère chaque année — et préparé une soirée haute en couleurs.

Si, au départ, les percussionnistes de Kump'ania assuraient l'ambiance, plusieurs musiciens, amuseurs publics, cracheurs de feu et autres attendaient les héros du Tour de nuit à l'arrivée, au parc Laurier.

Pour John et Kurt, qui ont participé au tour de ville à vélo de New York, le 7 mai dernier, la métropole québécoise n'a rien de comparable. « Montréal, c'est mieux, sans aucune hésitation », soutient John.

Kurt Baumann, garagiste à la retraite, renchérit : « À New York, c'est toujours le même parcours, et il est plus long. C'est plus difficile », souligne le Suisse de 67 ans, résidant de Plan-les-Ouates, en banlieue de Genève.

« À Montréal, il y a plus d'ambiance, les gens se déguisent, arrangent leurs vélos », ajoute John. « Le parcours change, ce qui nous permet de découvrir plus de coins, même si à la longue, on commence à avoir tout découvert », dit-il avec le sourire.

Le trio helvète entend bien remettre ça l'année prochaine ainsi que les suivantes. « Tant qu'on peut avoir quelques jours de congé et un billet d'avion pas trop cher », conclut John.

Le Tour la nuit en était hier à sa 8e année, et connaît une popularité sans cesse de croissante. La participation en 2002 avait été de 5500 personnes. Hier, quelque 12 000 cyclistes y ont pris part. Et la clientèle est surtout composée de jeunes (22 % des participants ont moins de 18 ans). « Ça attire beaucoup les jeunes parce que ça a un côté insolite, particulier, soutient Joëlle Sévigny, directrice générale de Vélo Québec événements, qui chapeaute l'organisation du Tour la nuit et du Tour de l'île de demain.

C'est dans l'obscurité et ça se termine tard, vers minuit, ce qui plaît aux adolescents. »

LE TOUR LA NUIT

- 12 000 participants
- 22 % de moins de 18 ans
- 25 kilomètres
- Huitième année
- 900 bénévoles

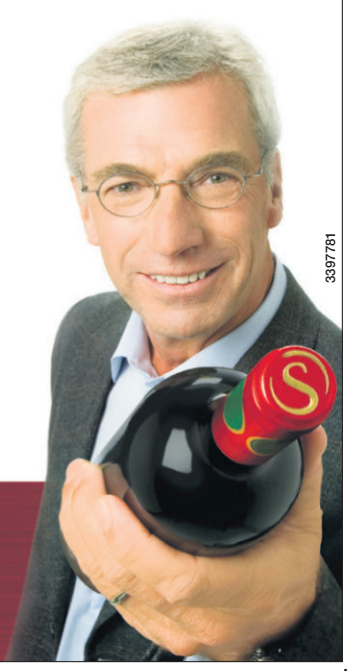
Accords mets et vins? On connaît la recette.





Allez sur notre nouveau site www.maitresommelier.com
et découvrez plein de suggestions d'accompagnement et d'idées recettes pour épater vos invités. Maître Sommelier, c'est une gamme de plus de 25 vins de qualité disponibles en marché d'alimentation.

La modération a bien meilleur goût. EducAlcool



MAÎTRE SOMMELIER

Les seuls avec le «S» sur le goulot.

3397781

3397780A

Les restaurants Barbie's conserveront leur nom

HUGO MEUNIER

Il n'y a aucune confusion entre les grillades servies dans les restaurants Barbie's et la célèbre poupée du même nom, a tranché hier la Cour suprême du Canada. Le plus haut tribunal au pays a débouté le géant américain Mattel, qui se bat depuis des années pour empêcher la chaîne québécoise d'utiliser le nom de son produit vedette.

Du coup, la Cour suprême a aussi rejeté les démarches intentées depuis une dizaine d'années par le producteur de champagne Veuve Clicquot contre le détaillant de vêtements Les Boutiques Cliquot.

Les compagnies américaine et française soutenaient que les noms choisis par les deux entreprises québécoises risquaient de provoquer de la confusion chez les consommateurs.

La Cour suprême a plutôt donné raison à la Commission des oppositions des marques de commerce de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, qui soutient que les produits concernés sont bien distincts, malgré la similarité des noms. « La Commission a conclu que la notoriété de Barbie était liée aux poupées et aux accessoires de poupées et que la marque visée par la demande d'enregistrement de l'intimé (restaurants Barbie's) n'était pas susceptible d'être confondue avec l'une des marque Barbie », peut-on lire dans le jugement.

Le jugement tient également compte des circonstances environnantes, a précisé Daniel S. Drapeau, avocat associé en propriété intellectuelle au cabinet Ogilvy Renault. « Ça aurait été différent si les restaurants avaient une section peinturée en rose pour enfants, avec des serveuses blondes déguisées en Barbie », a expliqué l'avocat.

« Très belle nouvelle ! »

L'« affaire Barbie » traîne devant les tribunaux depuis 1994, année où la compagnie Mattel a intenté ses premiers recours devant un tribunal administratif. Depuis, le fabricant de jouets a essuyé quatre revers, devant toutes les instances disponibles au pays.

C'est donc avec un immense soupir de soulagement que le fondateur des restaurants Barbie's, Spiro Christopoulos, a accueilli le jugement hier. « C'est une très belle nouvelle ! » a lancé avec enthousiasme le restaurateur de 45 ans.

Dans sa succursale de Brossard, les employés et clients se précipitaient vers lui pour le féliciter.

Depuis 1992, M. Christopoulos a fondé quatre restaurants Barbie's dans la région de Montréal. Un incendie a provoqué la fermeture de l'un d'eux. « Quand j'ai choisi le nom du restaurant, c'est pas en l'honneur de la poupée, mais bien parce qu'on avait un bar et un barbecue, d'où le Barbie's », a-t-il expliqué.

Le restaurateur n'a jamais eu vent d'une quelconque confusion ou association entre ses produits et la muse de Ken. « Notre clientèle est composée d'adultes à 95 % », a ajouté M. Christopoulos.

L'avocate qui représente les restaurants Barbie's savourait également sa victoire. « C'est un grand jour ! Mattel n'a pas été en mesure de rapporter le moindre cas de confusion », a souligné Me Sophie Picard.

Par voie de communiqué, la compagnie Mattel a brièvement commenté le jugement en milieu de journée. « Mattel a l'intention d'étudier attentivement la décision avant de commenter davantage », a fait savoir le fabricant.

Désappointement

Joint à Montréal, l'avocat qui représente le producteur de champagne Veuve Clicquot n'a pas caché sa déception. « On a eu une décision qui nous désappointe, mais on est beau joueur et on va la respecter », a commenté Me Jacques Léger. « On pensait que la confusion était plus flagrante entre des vêtements de marque pour femmes et des produits de luxe comme du champagne », a ajouté l'avocat.

Il y a quelques années, un tenancier de bar de Saint-Eustache avait été sommé de changer le nom de son établissement, qui s'appelait alors chez Obl'x. Un dessin du meilleur ami d'Astérix ornait l'affiche de l'établissement. Les liens auraient été jugés trop étroits avec les personnages créés par Uderzo et Goscinny. « On a reçu une lettre nous interdisant d'utiliser le personnage sans détenir les droits », a expliqué hier Lucie Bélanger, propriétaire de l'endroit avec son conjoint.

Le bar s'appelle désormais Chez Aubé.



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Spiro Christopoulos, fondateur et propriétaire de la chaîne de restaurants Barbie's, devant l'établissement de Brossard.

Il a inventé la création québécoise.
Il a lancé une industrie. Il a été le père
spirituel incontesté de toute la profession.
Il a permis aux artistes d'ici de vivre
de leur métier. Il a été l'artisan du PCM,
de la publicité sociétale, du Mondial
de la pub francophone. Il a vendu sa
théorie des lits jumeaux au reste du pays.
Il a défini nos 36 cordes sensibles, notre
différence, notre unicité. Mais, surtout,
il a aimé son métier avec passion.
Et aujourd'hui qu'il n'est plus, Jacques
Bouchard ne chérit qu'un seul rêve :
que nous prenions tous le relais et
que nous poursuivions, avec la même
passion et la même confiance, l'œuvre
qu'il a humblement commencée et si
brillamment défendue tout au long de sa vie.

Merci Jacques.

Yves Gougoux
Président du conseil
et chef de la direction

BCP

Jacques Bouchard
1930-2006
Fondateur de BCP (1963)

3409333A

ÉQUIPEZ-VOUS POUR CAMPER TARD.

LE FESTIVAL DU CAMPING, JUSQU'AU 4 JUIN.
DE NOMBREUX RABAIS ET DES TENTES EN
DÉMONSTRATION PENDANT LES WEEK-ENDS.

Sac de couchage Hekla Eureka

• Cote de confort : + 5 degrés Celsius

39,99 $

Prix régulier : 69,99 $

2159, rue Ste-Catherine E., Montréal
2777, boul. St-Martin O., Laval
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert
514.524.1106
www.lacordee.com

LA CORDÉE
Généreux de nature

* Promotion en vigueur jusqu'au 4 juin 2006 ou jusqu'à épuisement de la marchandise. Le produit peut différer du modèle illustré.

3402566A

3402572

POLITIQUE

Harper promet de ne plus se mêler des affaires provinciales

Il veut également partager les surplus budgétaires avec les provinces

NATHAËLLE MORISSETTE

Tout en vantant les mérites du Québec et en le citant comme un modèle en raison de ses relations harmonieuses avec les municipalités, le premier ministre Harper a promis que, dorénavant, Ottawa ne s'immiscera plus dans les champs de compétence des provinces et des villes.

À l'occasion d'un discours prononcé hier à Montréal, lors du congrès de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), M. Harper s'est engagé du même souffle à régler le déséquilibre fiscal et à trouver une façon de partager ses surplus avec les provinces. Devant les quelque 1400 dirigeants municipaux présents — dont le maire de Montréal, Gérald Tremblay — le premier ministre n'a pas manqué d'expliquer les difficultés financières des villes en rejetant le blâme sur les précédents gouvernements libéraux.

« Au cours de la dernière décennie, le gouvernement fédéral a équilibré son budget en grande partie par des réductions de transferts aux provinces, réductions dont les municipalités ont souvent payé la facture, a-t-il dit. Pendant des décennies, mais surtout ces dernières années, Ottawa s'est mêlé des affaires provinciales et locales, dans des domaines où il n'avait pas beaucoup d'expertise. En conséquence, nos rôles et responsabilités dans nos champs de compétences respectifs sont brouillés. Nos arrangements budgétaires sont déséquilibrés et nos relations politiques tendues. »

Le premier ministre, qui dit souhaiter entrer dans une nouvelle ère de collaboration avec tous les ordres de gouvernement, n'a toutefois pas annoncé de nouveaux investissements pour les villes, outre les annonces faites dans le budget du ministre des Finances, Jim Flaherty. De toute façon, estime-t-il, en trouvant une façon de partager ses surplus avec les provinces, celles-ci verront leurs transferts augmenter, ce qui devrait, au bout du compte, renflouer les coffres des municipalités. Il a également rappelé les engagements de son gouvernement, comme les investissements dans les infrastructures, le transport en commun et le logement abordable.

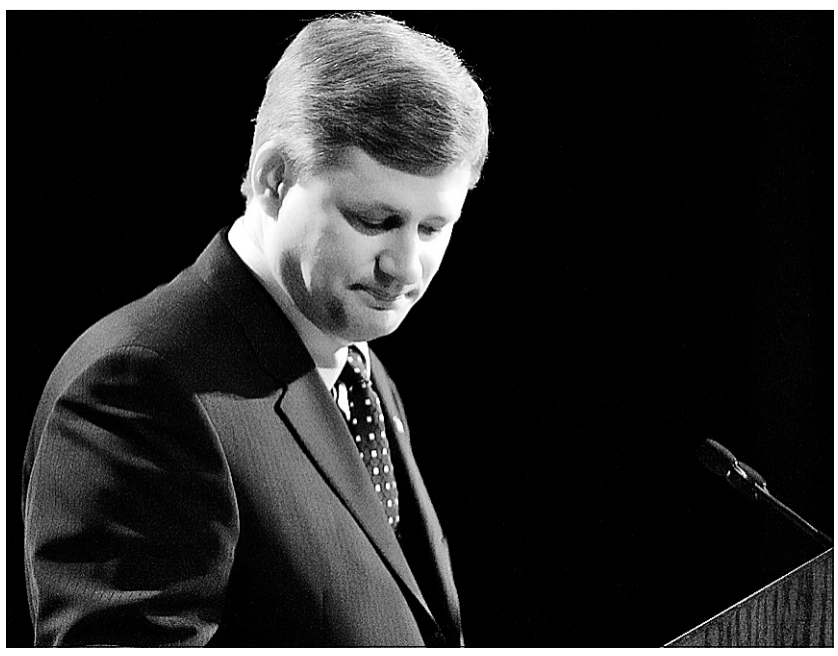


PHOTO DAVID BOILY, LA PRESSE

Le premier ministre du Canada Stephen Harper au congrès de la Fédération canadienne des municipalités.

« Au cours de la dernière décennie, le gouvernement fédéral a équilibré son budget en grande partie par des réductions de transferts aux provinces. »

Depuis l'arrivée de son parti au pouvoir, le chef conservateur estime qu'« Ottawa et la plupart des provinces ont mis de l'ordre dans leurs affaires ». « (Maintenant), nous devons assurer le financement à long terme et prévisible de tous les ordres de gouvernement de façon à ce que les réductions massives qu'on a vues dans les années 90 ne se reproduisent plus. »

Ainsi, en invitant les provinces à bâtir des ponts solides avec les villes, le premier ministre en a profité pour lancer une fois de plus des fleurs au Québec à la suite du pacte fiscal conclu en avril avec les municipalités de la province. « S'il existe un modèle pour l'avenir des relations intergouvernementales, je pense qu'il se trouve ici au Québec, a-t-il affirmé. Comme l'a déclaré le premier ministre Charest, l'entente représente un changement en profondeur des rapports qu'entretient la province avec les municipalités. Et je vous recommande d'insister auprès de vos gouvernements provinciaux afin qu'ils examinent le modèle québécois avec soin », a-t-il ajouté à l'intention des représentants municipaux présents.

M. Harper a également assuré qu'il continuerait de faire pression sur les provinces afin qu'elles respectent leurs obligations envers les municipalités. Rappelons que, à l'occasion du congrès de la FCM, les maires des 22 grandes villes canadiennes ont réclamé un nouveau partage des responsabilités ainsi que le règlement du déséquilibre fiscal.

Le premier ministre Harper s'est d'ailleurs entretenu hier avec les représentants de la FCM, une rencontre qui a semblé satisfaire le maire Tremblay. « On espère que les discussions (entre le gouvernement du Québec et Ottawa) vont prendre en considération nos besoins, a déclaré M. Tremblay à l'issue de la rencontre. Et c'est la discussion que nous avons eue avec le premier ministre du Canada. (M. Harper) est très au courant de notre situation. On veut être consulté et il est d'accord avec ça. »

Layton insatisfait

Pour sa part, le chef néo-démocrate, Jack Layton, qui a également prononcé une allocution à l'occasion de ce congrès, reproche au gouvernement Harper de ne pas prendre ses responsabilités concernant le financement des villes en renvoyant la balle aux provinces. « Ce que veut faire M. Harper, c'est de diminuer le financement qu'Ottawa consacre aux villes », a-t-il affirmé lors d'un point de presse.

Relations avec les médias

Par ailleurs, les relations entre les médias nationaux et le bureau du premier ministre ne s'améliorent pas. Hier, à l'occasion du point de presse qui a suivi le discours de M. Harper, plusieurs médias nationaux s'étaient donné comme mot d'ordre de ne pas poser de questions au premier ministre. Quelques médias, dont les réseaux CBC et CTV, ont néanmoins décidé d'interroger le chef conservateur. Rappelons que la semaine dernière, M. Harper a refusé de répondre aux questions des journalistes parce que ceux-ci ne voulaient pas s'inscrire sur la liste préalable contrôlée par son personnel. Quelques jours plus tard, il a déclaré qu'il ferait dorénavant ses annonces sur la route, devant les médias locaux, qu'il considère moins hostiles à son endroit.

Mariage gai : l'opposition passerait à autre chose

GILLES TOUPIN

OTTAWA — « Le premier ministre doit en revenir ! Il doit passer à autre chose ! Le débat est mort. C'est fini ! »

C'est en ces termes que le député libéral Keith Martin a accueilli la décision du premier ministre Stephen Harper de présenter une motion aux Communes à l'automne afin de demander aux élus s'ils veulent rouvrir le débat sur la définition du mariage.

De passage à Montréal hier, M. Harper venait de confirmer la nouvelle publiée le matin même dans *La Presse* sur sa décision de tenir un vote libre sur la définition du mariage dès l'automne. Le premier ministre avait fait cette promesse lors de la dernière campagne électorale, estimant que les libéraux avaient précipité, en juin dernier, l'adoption de la loi autorisant les mariages entre personnes de même sexe.

« Les provinces, les cours de justice et le Parlement ont décidé que cette loi sur les mariages entre personnes de même sexe était désormais la loi du pays, a encore commenté Keith Martin. Alors il devrait oublier ça et s'occuper de questions plus importantes pour le pays. »

Même les députés conservateurs ont paru surpris de la décision de leur chef. James Moore, le secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics, semblait tout ignorer des intentions de M. Harper lorsque les journalistes lui ont demandé de commenter l'information. « Il l'a annoncé ? Il l'a annoncé ? » ne cessait-il de répéter.

« M. Harper tient sa promesse, a-t-il ajouté après avoir repris ses sens. Nous aurons un vote libre sur la question et je vais voter de la même manière que la dernière fois, soit en faveur des mariages de même sexe. J'ai été élu et j'ai été clair face à mes électeurs sur cette question. On verra où ça nous mènera. »

De son côté, le néo-démocrate Bill Siksay, qui ne cache pas son homosexualité, n'en revient tout simplement pas d'entendre « le même vieux message » des conservateurs sur le mariage gai. « La question était réglée, a-t-il rappelé aux journalistes. Nous n'avons pas besoin d'un autre vote là-dessus. Il n'y a pas de crise en ce moment sur la question du mariage. Les Canadiens qui croient au mariage ont tous désormais un accès égal à cette institution. Nous n'avons pas besoin de ce genre de vote. »

Le député ontarien Charlie Angus, également un néo-démocrate, était aussi estomaqué d'apprendre que le Parlement allait devoir encore débattre des mariages entre conjoints de même sexe. « C'est quoi l'idée ? Je ne vois vraiment pas. Nous avons voté en tant que Parlement et même si nous changions encore la définition du mariage, les droits des homosexuels demeureraient. Ces droits ont été garantis par les cours de justice partout au Canada. Alors le geste du Parlement ne serait que symbolique. Il créerait la division et, en dernier ressort, cela ne changerait rien. »

Charlie Angus affirme qu'il est extrêmement dangereux pour le gouvernement de vouloir soutirer des droits aux minorités. « Dès que vous commencez à jouer avec les droits des minorités, des droits déjà acquis, a-t-il dit, vous vous engagez sur une pente très glissante. »

La députée libérale Belinda Stronach estime pour sa part qu'il s'agit d'une tactique du premier ministre destinée à semer la discorde dans les rangs de l'opposition. « C'est une question extrêmement délicate pour beaucoup de personnes, a-t-elle affirmé, comme nous l'avons vu lorsque nous l'avons débattue la dernière fois. Je crois que nous sommes passés à travers ce débat. Nous avons voté et nous devrions passer à autre chose. »



Composez vos vacances selon vos envies.
En juin, choisissez parmi l'une de nos 3 offres et
vivez l'expérience Club Med pour un prix unique: 1 799 $*.

L'UNE DES 10 MEILLEURES DESTINATIONS DE PLONGÉE SOUS-MARINE
Turkoise, Turks & Caïcos . 1
9 juin

VIVEZ L'EXPÉRIENCE CLUB MED DANS 2 VILLAGES D'EXCEPTION
2 nuits à **Turkoise**, Turks & Caïcos et
5 nuits à **Columbus Isle**, Bahamas . 2
Navette en jet privé entre les 2 îles incluse
16 juin

QUAND L'ESPRIT CLUB MED RENCONTRE LE LUXE...
Columbus Isle, Bahamas . 3
23 juin

APPELEZ VOTRE **AGENT DE VOYAGES** OU LE **1-800-CLUBMED**

*Départs de Montréal. Pour les nouvelles réservations seulement. Le prix est pour un adulte, pour 7 nuits, vol-inclus (Westjet), basé sur une chambre en occupation double de catégorie minimum. Les taxes sont incluses. Les frais d'adhésion de 60$ par adulte et 30$ par enfant sont en sus. Turkoise est pour adultes 18 ans et plus seulement. À Columbus Isle, les prix pour adulte s'appliquent dès l'âge de 2 ans. Ces offres peuvent prendre fin à tout moment et sans préavis. Sujet à la disponibilité. Le prix peut augmenter à tout moment et sans préavis selon le taux de remplissage du Village. Les conditions générales de la brochure en vigueur s'appliquent. Permis du Québec.

Club Med
IL RESTE TANT DE MONDE À DÉCOUVRIR

3392015A

L'Ontario ne croit pas que l'équité entre les provinces soit menacée

TRISTAN PÉLOQUIN

L'atteinte d'un consensus national au sujet de la péréquation et du déséquilibre fiscal est cruciale pour éviter la tenue d'un nouveau référendum, estime le premier ministre ontarien Dalton McGuinty. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour que sa province transfère davantage de richesses aux provinces pauvres.

« Les Ontariens sont fiers de rencontrer leurs obligations constitutionnelles et morales en payant pour la péréquation. Mais nous n'avons pas les moyens de payer davantage. Que ceux qui pensent le contraire me présentent des preuves que les provinces bénéficiaires de la péréquation n'ont plus les moyens d'offrir des programmes sociaux de qualité », a plaidé hier M. McGuinty.

Le premier ministre ontarien était de passage à *La Presse* dans le cadre d'une tournée pancanadienne qui l'a mené à Vancouver, Regina, Winnipeg, puis Montréal, pour expliquer la position ontarienne sur le renouvellement du calcul de la péréquation.

Les premiers ministres provinciaux se rencontreront la semaine prochaine, à Edmonton, pour discuter de cette épineuse question. Selon M. McGuinty, bien qu'il soit « peu probable » qu'un consensus émerge de cette rencontre, « tous les premiers ministres, sans exception, sont conscients et sensibles » au fait que le gouvernement Charest joue en partie sa survie électorale sur le règlement du déséquilibre fiscal. « C'est un enjeu important. Nous devons trouver une façon de mâcher de la gomme en même temps que nous marchons, a illustré M. McGuinty. Cela passera par l'atteinte d'une solution définitive au déséquilibre fiscal. Une solution qui soit juste pour le Québec, qui tienne compte du risque d'un éventuel référendum (en cas d'échec), et qui soit aussi juste pour le reste des Canadiens. »

Le premier ministre ontarien croit que cette solution réside dans la libération par Ottawa de points d'impôt.

Ottawa multiplie les études sur la polygamie

JOËL-DENIS BELLAVANCE
ET GILLES TOUPIN

OTTAWA – Le gouvernement fédéral prépare ses munitions en vue d'une éventuelle bataille juridique sur l'interdiction de la polygamie au Canada en multipliant les études sur ce phénomène depuis 18 mois.

La polygamie demeure pour le moment un phénomène assez marginal au pays. Les mariages polygames sont surtout pratiqués par un groupe de mormons fondamentalistes dans la région de Bountiful, en Colombie-Britannique, ainsi que par des familles immigrantes musulmanes.

Mais Ottawa a décidé d'étudier ce phénomène sous toutes ses coutures au cas où l'interdiction de cette pratique serait contestée devant les tribunaux par ce groupe de mormons fondamentalistes en invoquant la liberté de religion, garantie par la Charte canadienne des droits et libertés.

Le ministère de la Justice a en effet commandé un autre rapport, le cinquième à ce jour, sur les mariages polygames, a appris *La Presse*. Ce rapport, qui examinera le lien entre l'interdiction de la polygamie et les engagements internationaux du Canada, doit être publié sous peu.

L'étude coûtera 20 000 $, ce qui comprend la traduction et l'impression. Cette somme s'ajoutera aux 113 158 $ déjà déboursés par Ottawa pour réaliser les études précédentes.

« L'objectif de cette étude est de savoir ce qui se fait à l'étranger en termes de législations et aussi d'évaluer les conséquences de la loi canadienne par rapport aux conventions internationales, notamment la convention pour l'élimination de la discrimination envers les femmes », a expliqué hier Patrick Charette, porte-parole du ministère de la Justice.

La polygamie est étudiée sous toutes ses coutures au cas où l'interdiction de cette pratique serait contestée devant les tribunaux par un groupe de mormons fondamentalistes.

Même si le gouvernement fédéral se pose beaucoup de questions sur l'incidence de la polygamie sur le sort des femmes et des enfants lors des divorces et des décès, il est hors de question pour l'instant de modifier le Code criminel. Ottawa est aussi convaincu que l'interdiction de la polygamie serait maintenue par les tribunaux si elle était contestée en vertu de la Charte canadienne des droits et libertés.

« La polygamie risque de porter atteinte aux valeurs démocratiques puisqu'elle est en pratique de nature discriminatoire. Selon les Nations unies, l'interdiction en droit pénal est compatible avec les obligations internationales du Canada », peut-on lire dans les documents ministériels obtenus par *La Presse*.

En outre le gouvernement fédéral croit que l'État doit intervenir même si certains soutiennent que la polygamie est une question du domaine religieux. « La polygamie n'est pas simplement une question qui vise des adultes consentants. Elle est souvent liée à l'opinion selon laquelle les femmes et les hommes ne sont pas égaux, ce qui est incompatible avec les valeurs canadiennes », affirme-t-on dans les documents du ministère de la Justice. Toutefois, Ottawa admet que certains mariages polygames célébrés à l'étranger ont été reconnus à des fins restreintes et pour des raisons d'équité. Dans deux provinces, l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard, et dans deux territoires, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, on a élargi la portée de la définition légale du conjoint aux mariages polygames de manière à s'assurer que les femmes puissent recevoir des pensions alimentaires, avoir droit à une part équitable des biens matrimoniaux et toucher leur juste part d'un éventuel héritage.

Les quatre autres rapports avaient été commandés auparavant par le ministère de la Justice et l'organisme fédéral Condition féminine Canada. L'un de ces rapports, qui évaluait les conséquences juridiques et sociales de la polygamie pour les femmes et les enfants au Canada, a fait couler beaucoup d'encre au début de l'année. Il recommandait notamment de décriminaliser la polygamie afin de mieux aider les femmes et les enfants qui sont victimes de mariages polygames. Le rapport ne demandait cependant pas que la polygamie soit légalisée au pays.

Vieux·Québec 99$

... véritable musée à ciel ouvert, jalonné de multiples rues historiques aux boutiques raffinées. Vieux-Québec… son éventail culinaire distinctif… ses parcs romanesques. Chambre avec vue magnifique sur le Vieux-Québec et le Saint-Laurent. À partir de **99$** en occupation simple, **119$** en occupation double, gratuit pour les enfants accompagnés des parents, selon la disponibilité en juin. Piscine extérieure, gâteries et jeux pour les enfants.
1-800-447-2411

Hilton
sur Vieux·Québec
hiltonquebec**.com**

3406693A 3406696

GALERIE D'ESTE Art contemporain canadien et international

VOUS INVITE À SON PREMIER ÉVÉNEMENT SPÉCIAL
VU DANS... *VIE DES ARTS*
organisé en commémoration du cinquantième anniversaire du magazine **Vie des Arts.** Exposition d'œuvres de :

EDMUND ALLEYN, DANIELLE APRIL, PAUL-ÉMILE BORDUAS, KITTIE BRUNEAU, RENÉ DEROUIN, ANDRÉ FOURNELLE, CHAN KY-YUT, LAURÉAT MAROIS, JEAN-PAUL RIOPELLE, ROMÉRO SAVOIE, FRANCINE SIMONIN, FRANÇOISE SULLIVAN

L'exposition se tiendra du 2 au 24 juin 2006
1329, AVENUE GREENE, WESTMOUNT T. 514.846.1515

3407858A

LE 31



LE COMPLET **FINES RAYURES BANQUIER 199**95

Le complet classe affaires absolument essentiel, dans une version plus légère pour la belle saison, en laine froide avec le chic incontournable des fines rayures tissées discrètement en vert sur fond noir. Style deux boutons, fentes latérales. 36 à 46. Une exclusivité du 31. Chemise 59.95, cravate 39.95

simons
www.simons.ca POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO
• LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE
3407277A

Envie de voyages verts?

En fin de semaine, destination

SALON NATIONAL DE L'ENVIRONNEMENT

« Des outils pour comprendre et agir »

Du 1er au 4 JUIN 2006

Vieux-Port de Montréal (quai Jacques-Cartier) – Sous un grand chapiteau

ENTRÉE GRATUITE

WWW.SNE2006.COM

MERCI À NOS PARTENAIRES

Hydro Québec, ALCOA, SAQ, AMT, CDÉC, Groupe Pages Jaunes, Agence métropolitaine de transport, LA PRESSE, énergie 94.3, métro, Terre Nouvelle, Quais du Vieux-Port de Montréal

Cet événement est organisé par la Coopérative de travail Terre Nouvelle.

3405184A

POLITIQUE



PHOTO CLEMENT ALLARD, PC

L'ancien chef du PQ, Bernard Landry, ne veut pas encore se prononcer sur la performance de son successeur André Boisclair durant la dernière année.

« Trop tôt » pour juger Boisclair, selon Landry

L'ex-premier-ministre ne dit pas non à un retour

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Selon Bernard Landry, devenu « militant exemplaire » du Parti québécois, il est encore trop tôt pour juger le travail de son successeur, André Boisclair.

« Je suspends mon jugement pour la suite des choses, le chef du PQ a droit à sa période d'adaptation, d'ajustement, et comme militant exemplaire, j'appuie mon chef », a affirmé l'ancien premier ministre dans une entrevue accordée à *La Presse* pour souligner le premier anniversaire de sa démission surprise, le 4 juin 2005.

Quand on lui demande s'il sent de l'impatience chez les militants péquistes à l'endroit du nouveau chef, il répond : « J'entends toutes sortes de choses, je suis un observateur attentif. J'essaie de faire une somme, mais je ne suis pas prêt encore ». Il s'est toutefois bien gardé de faire l'apologie de son successeur.

Un retour en politique pour Bernard Landry ? Il dit tout... sauf non. « Je suis un militant. Je veux que l'indépendance du Québec se fasse. Le reste, c'est de la théorie pure, et je n'embarque pas là-dedans. Ce qui importe, c'est de faire avancer la cause », tranche celui qui avait jugé insuffisant l'appui de 76 % des délégués au congrès il y a un an — un score pourtant jugé suffisant par Lucien Bouchard 10 ans plus tôt.

« Il y a eu un changement de chef, André Boisclair a droit à un délai pour s'organiser et s'imposer. Il faut que le chef fasse le tour de son jardin et mette de l'avant ses stratégies. J'imagine qu'elles sont conçues... Qu'il les mette de l'avant, et on verra aux résultats ! » poursuit M. Landry, redevenu professeur à l'Université du Québec à Montréal.

« Il faut donner le temps au temps... et il est trop tôt pour faire un diagnostic sur le développement du PQ après mon départ », affirme l'ancien premier ministre.

Il y a un an, le PQ était à plus de 50 % d'intentions de vote ; il a baissé d'une douzaine de points depuis. L'option souverainiste, qui était à 54 % en juin 2005, a aussi piqué du nez. Devant ces résultats, l'ancien chef est-il inquiet ? « Je suis un observateur neutre... J'écoute, je regarde et je donne des conseils quand on m'en demande. Je n'ai pas de penchant ! »

Par son départ, il croyait donner une impulsion à la souveraineté, comme au PQ. « La situation du parti et de la souveraineté devrait bénéficier de ce qui est arrivé, je l'ai fait pour ça », ajoute-t-il, évoquant sa décision surprise de l'an dernier, une décision qu'il regrette encore amèrement, selon ses proches — des regrets dont il ne souffle mot, toutefois.

« Il n'y a pas une journée, ou même plusieurs fois par jour, où quelqu'un sur la rue ne me dit pas : *Tu n'aurais pas dû partir !* J'aime mieux cela que d'entendre : *Tu as bien fait de sacrer ton camp* ! », lance-t-il.

« Je ne suis pas parti parce que je n'aimais pas cela. Je ne suis pas parti par dépit, ni sur un coup de tête », insiste-t-il. Il tient cependant à participer régulièrement à plusieurs activités militantes, tant auprès du PQ que du Bloc québécois.

Il ne parle pas du mécontentement et de l'inquiétude palpables dans les rangs péquistes face au leadership d'André Boisclair. L'heure des comptes n'a pas encore sonné.

Selon bien des observateurs, les relations entre le PQ et le Bloc semblent actuellement difficiles. « Dans mon temps, je dirais que ces relations étaient idéales, maintenant je suis moins bien placé pour juger », dit M. Landry, soulignant qu'il n'avait pas vu de trace de frictions entre MM. Duceppe et Boisclair.

« Je suspends mon jugement pour la suite des choses, le chef du PQ a droit à sa période d'adaptation, d'ajustement, et comme militant exemplaire, j'appuie mon chef. »

Un petit engouement

M. Boisclair a dû, explique-t-il, composer avec l'élection du gouvernement Harper à Ottawa. L'ouverture apparente des conservateurs — les Québécois l'avaient déjà perçue sous Joe Clark et Brian Mulroney — va « créer un petit engouement qui ne durera pas ». « Malgré sa gentillesse, M. Harper ne pourra respecter ses promesses, et la déception qui suivra va amener davantage d'appuis à la souveraineté », prédit M. Landry.

L'absence de solidarité dans le dossier des garderies, les promesses non tenues pour l'UNESCO et le manque d'engagements chiffrés pour le déséquilibre fiscal : ces conservateurs « bien gentils » ont déjà déçu et permis l'éclosion du Bloc québécois, rappelle-t-il.

« Le mouvement de l'indépendance du Québec est bien plus profond que quelques petits ajustements conjoncturels », observe l'ancien chef, qui se décrit maintenant comme « un observateur à distance ». Il ne compte jamais son temps, toutefois — il aura fait pas moins de sept activités, de réunions partisanes, au cours des 10 derniers jours.

Par ailleurs, selon M. Landry, l'apparition de Québec solidaire est un autre élément qui incite à attendre avant de juger M. Boisclair.

« On doit composer avec la naissance d'un nouveau parti qui, bien que marginal, a pris un certain pourcentage du vote aux partielles », souligne l'ancien premier ministre. Selon lui, le PQ n'a pas à se blâmer, « la nouveauté peut présenter certains attraits, mais les souverainistes doivent se rappeler que sans le PQ, il n'y a pas de référendum, donc pas de souveraineté », affirme-t-il.

Le PQ a aussi donné une place au SPQ libre, « un club politique où des grandes figures de gauche, actives, ont montré que la *gauche réaliste* pense que le Parti québécois est le véritable canal pour le développement social ».

Pour Bernard Landry, le programme du PQ donne une bonne marge de manoeuvre au premier ministre pour la tenue du prochain référendum sur la souveraineté.

M. Boisclair « doit interpréter le programme avec intelligence. Le PQ est un parti sérieux et responsable », a-t-il souligné. Il dit avoir été « surpris » et « regretter » que l'ancien premier ministre Jacques Parizeau ait attaqué le programme du PQ adopté au congrès de juin 2005. M. Parizeau avait qualifié de « conneries » certaines dispositions, comme l'engagement du gouvernement péquiste à « se limiter à poser les gestes absolument indispensables pour donner suite à son engagement de réaliser la souveraineté ». M. Parizeau s'était aussi moqué d'André Boisclair, qui s'était engagé à respecter ce plan à la lettre. « Je regrette que M. Parizeau ait eu des propos qui ne sont pas très indulgents pour les militants qui ont mis des mois à faire ce programme. Il aurait pu être plus nuancé », observe M. Landry.

M. Parizeau a déjà cautionné l'élection référendaire, rappelle-t-il. « La pensée de M. Parizeau, qui est un bon contributeur à la pensée souverainiste, est parfois complexe », résume l'ancien chef.

Dans le programme adopté il y un an, le PQ dit que le gouvernement tiendra un référendum « le plus rapidement possible, dans le mandat ». « J'ai fait ajouter le mot *possible*, et ce n'est pas pour rien... C'est simple à comprendre, tous les mots comptent dans la phrase », dit-il, ajoutant qu'il avait fait modifier la proposition originale de l'exécutif qui préconisait une consultation « dans la première moitié du mandat ».

MÉGA VENTE
SOUS LE CHAPITEAU
MEUBLES DE JARDIN EN TECK
LANTERNES ET FONTAINES EN PIERRE SCULPTÉE
Pour une 5e année

QUALITÉ GARANTIE
PRIX IMBATTABLES
IMPORTATION – AUCUN INTERMÉDIAIRE
Chaises, bancs, chaises longues et tables dans différents styles, modèles et formats
LES SERRES SYLVAIN CLÉROUX
1570, rue Principale, Ste-Dorothée, Laval
(450) 627-2471
Autoroute 15 ou 13, sortie 440 ouest, prenez avenue des bois, 2e feux de circulation tournez à gauche sur Principale
SAMEDI ET DIMANCHE 8 H À 17 H
LUNDI AU VENDREDI 8 H À 21 H
LIVRAISON DISPONIBLE
NE MANQUEZ PAS CETTE CHANCE UNIQUE!
3408143A

BRIDGESTONE®
SOYEZ LES PREMIERS ARRIVÉS SUR LA ROUTE ET AU GRAND PRIX
GRAND PRIX DU CANADA VIP JEUDI Une gracieuseté de BRIDGESTONE
Passez chez votre détaillant Bridgestone et obtenez des **billets GRATUITS** pour la journée Portes ouvertes Bridgestone, qui aura lieu le 22 juin 2006 au Circuit Gilles-Villeneuve.

Les billets pour la journée Portes ouvertes et pour le tirage des billets de loge élite sont disponibles exclusivement chez les détaillants Bridgestone participants. Maximum de 4 billets pour la journée Portes ouvertes Bridgestone par client jusqu'à épuisement des stocks.
Venez voir notre gamme complète de pneus Bridgestone, y compris les pneus de performance Bridgestone Potenza, issus de nos pneus de course.

Potenza G009
La preuve qu'on peut tout avoir
Potenza RE960AS Pole Position
Améliore encore les performances du pneu Potenza
BRIDGESTONE Motorsport
Passez dès aujourd'hui chez votre détaillant Bridgestone participant pour profiter d'une occasion VIP exclusive d'assister à la journée Portes ouvertes Bridgestone, le jeudi 22 juin 2006, au Circuit Gilles-Villeneuve. Venez visiter la ligne des puits, admirer les voitures de course et vous imprégner de l'atmosphère électrisante du Grand Prix.
BRIDGESTONE OFFICIAL TIRE OF THE CANADIAN GRAND PRIX gpc GRAND PRIX OF CANADA
Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour savoir où trouver le détaillant Bridgestone le plus près de chez vous, appelez au 1-866-946-8473.
3407681A

FAITS ET GESTES

LE COÛT DU BIO

Les légumes de culture biologique coûtent un tiers plus cher que les autres dans les épiceries canadiennes.

PHOTO BOB SKINNER, *LA PRESSE* ©



Lorsque les gens les achètent directement du cultivateur, la différence de prix s'estompe. Les maraîchers biologiques ne représentent que 5% des producteurs et les deux tiers abandonnent après un an ou deux pour revenir aux méthodes conventionnelles de culture. C'est que le rendement du bio, en volume de légumes produits par acre de terre, est de 40% plus faible. Dans la moitié des cas, le revenu est médiocre. - François Berger

Sources : Statistique Canada

Spécialistes : Couillard ferme la porte au « rattrapage »

DENIS LESSARD

QUÉBEC – Même si Québec légifère pour décréter les salaires des médecins spécialistes, ces derniers n'hésiteront pas à recourir à des moyens de pression, menace le Dr Gaétan Barette, président de l'Association des radiologistes du Québec.

« Si le gouvernement veut légiférer, il faut qu'il comprenne que même avec une loi spéciale, cela va aller mal. Vous pouvez être assuré qu'il y aura tout de même des moyens de pression, une loi spéciale a ses limites, à moins que ce soit une dictature », lance le spécialiste.

« Les gens sont mécontents et ce sera très agressif. Les médecins, jeunes comme vieux, sont en joual vert », résume le Dr Barette.

Le radiologiste fait partie d'un groupe de spécialistes montréalais qui réclament que la Fédération des spécialistes (FMSQ) tienne la ligne dure avec Québec. « Mes actes ne valent pas moins que ceux de mon collègue au Nouveau-Brunswick », lance le Dr Barette, qui en profite pour préciser que son groupe, les radiologistes, ne sera pas favorisé si Québec et la FMSQ s'entendent sur de « nouveaux services » — d'autres groupes comme les radio-oncologues en profiteront davantage.

Jeudi, dans des « discussions informelles », le gouvernement a dit qu'il ne voulait pas de médiation, selon le Dr Barette. Hier la FMSQ, dans un communiqué, se contentait de dire qu'elle « attendait toujours la nomination d'un médiateur ». Les déclarations du Dr Barette « n'engagent pas la Fédération », a insisté plus tard Mme Dominique Drouin, porte-parole de la Fédération.

Le Dr Barette confirme que les porte-parole du gouvernement ont fait « des allusions » à un règlement devant obligatoirement survenir avant la fin de la session parlementaire, d'ici deux semaines. Lors d'une rencontre jeudi, le négociateur de la Santé, André Bergevin, a indiqué que Québec tenait à une conclusion avant l'ajournement de l'Assemblée nationale.

Rattrapage au rancart

Hier, à l'Assemblée nationale, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, prévenait sans équivoque les 8000 médecins qui estiment que leurs honoraires sont de 40 % inférieurs à ce qui est payé dans d'autres provinces. « Nous voulons traiter les médecins avec équité, par rapport au reste du Canada, mais d'abord et avant tout par rapport à l'ensemble des contribuables du Québec et leur capacité de payer », a soutenu le Dr Couillard. « Il y a encore devant nous plusieurs jours » avant d'évaluer que la négociation ne permettra pas d'arriver à une entente, souligne-t-il.

Des sources proches du gouvernement indiquent que dès le lundi 12 juin le gouvernement Charest annoncera ses couleurs. Le leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis, a eu à plusieurs occasions des problèmes avec ses motions de suspension des règles pour débattre de projets urgents.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

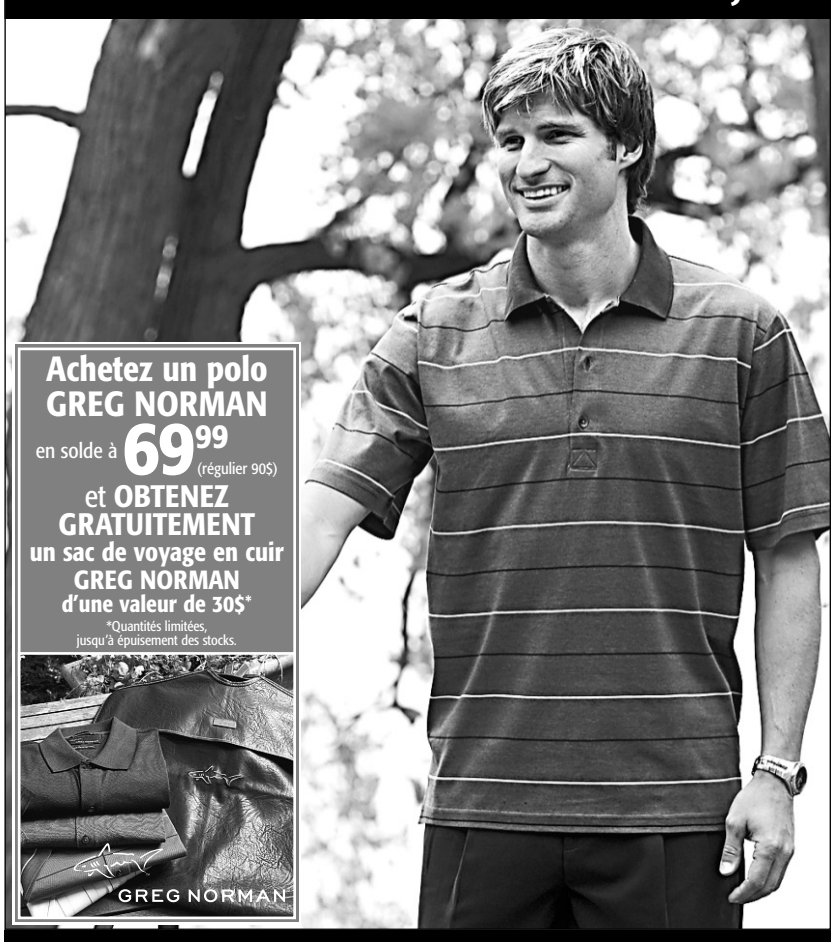
Philippe Couillard a insisté sur le fait que la capacité de payer des Québécois a ses limites.

Interpellé sur l'imminence d'une loi spéciale pour les spécialistes, M. Couillard s'est borné à dire que « le gouvernement doit être prêt à toute éventualité, à prendre ses responsabilités ». « On a l'intention de négocier très intensivement, c'est ce qu'il faut dire », a soutenu M. Couillard. « Ce qui se dit à la table de négociation, c'est de la négociation », se contente-t-il de dire quand on lui rappelle l'ultimatum lancé par son porte-parole devant les négociateurs des médecins. Cette semaine, il n'y a pas eu de négociations, convient-il, « il y a eu des discussions informelles ».

Maladies orphelines

Le premier colloque sur les maladies génétiques orphelines se tient aujourd'hui à l'hôtel Radisson de Laval. Ces maladies rares touchent très peu de personnes. Par conséquent, elles sont souvent méconnues. Le portail québécois des maladies génétiques orphelines a été lancé récemment pour informer les gens atteints et leurs familles. L'organisme La Fondation le monde de Charlotte Audrey-Anne et ses Ami(e)s organise un colloque sur la question. L'organisme dirigé par Denis Fiset, le père de la fillette décédée l'été dernier de la maladie de Tay-Sachs, milite pour que des tests de dépistage soient effectués systématiquement pendant la grossesse pour les personnes à risque. Plusieurs régions comptent un nombre plus élevé de porteurs de certaines maladies. C'est le cas du Saguenay—Lac-St-Jean (acidose lactique), du Bas-Saint-Laurent (Tay-Sachs) ou de Portneuf (thaalassémie et Tay-Sachs). - Pascale Breton

Faites-lui plaisir !
Fête des Pères – Dimanche le 18 juin



Bovet
Le magasin pour la Fête des Pères
4475, BOUL. MÉTROPOLITAIN EST, MONTRÉAL – COMPLEXE DESJARDINS – CENTRE ROCKLAND
CARREFOUR LAVAL – GALERIES JOLIETTE – FAIRVIEW POINTE-CLAIRE
PLACE ROSEMÈRE – PROMENADES ST-BRUNO – MAIL CHAMPLAIN
3407632A

Les Grandes Tables
MANOIR & CHÂTEAUX VIEUX QUÉBEC



Forfait incluant l'hébergement pour 2 nuits, 2 petits-déjeuners, 2 soupers gastronomiques au restaurant de votre choix :
La Closerie, Aux Anciens Canadiens, Le Paris-Brest, Le Louis-Hébert ou Le Café Sirocco
Service inclus sur les repas.

À partir de 189$* Par pers. en occ. double Taxes en sus pour les Hôtels Château Bellevue et Manoir Lafayette

À partir de 219$* Par pers. en occ. double Taxes en sus pour l'Hôtel Château Laurier

*Certaines conditions s'appliquent. 1er mai au 30 juin.

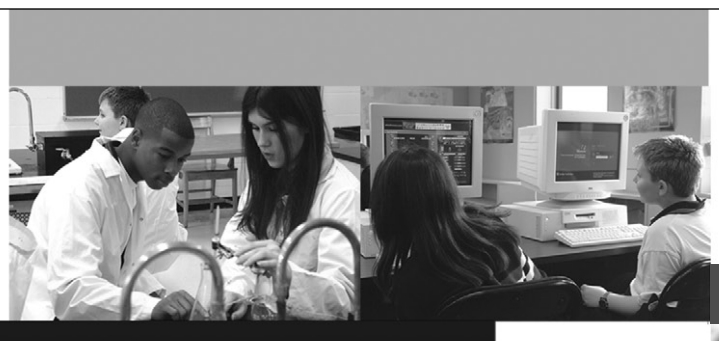
HÔTEL CHÂTEAU BELLEVUE Vieux-Québec ★★★ 16, rue de la Porte, Vieux-Québec
HÔTEL MANOIR LAFAYETTE Québec ★★★ 661, Grande Allée Est, Québec
HÔTEL CHÂTEAU LAURIER Québec ★★★★ 1220, place George-V Ouest, Québec

Autres forfaits «Grandes Tables» disponibles sur notre site internet

1-877-999-9620
www.vieuxquebec.com
3407546A



Laval : 3155, Jules-Brillant • Saint-Laurent : 4940, Ch. Bois-Franc • Longueuil : 848, Trans-Canada
Gatineau : 1201, boulevard St-Joseph • Québec : 5237, boulevard Wilfrid-Hamel Ouest 3379894A
Visitez nos salles de montre • www.zytco.com • 1-800-361-9232



COLLÈGE RACHEL ENSEIGNEMENT SECONDAIRE PRIVÉ
Établissement privé mixte offrant le cours secondaire complet

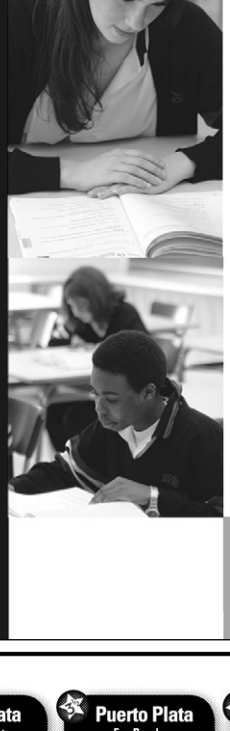
PLACES DISPONIBLES 2006 - 2007



Nos programmes
• Projet éducatif en « Arts et Communications » : Art dramatique, arts plastiques, musique, journalisme, médias et cinéma
• Options Sciences Humaines et Sciences Pures à compter de la 4e secondaire
• Invités conférenciers artistiques et journalistiques prestigieux

Notre encadrement
• Groupes classes fixes - titulariat - suivi personnalisé
• Séances quotidiennes de récupération et de consolidation des acquis
• Aide aux devoirs et étude supervisée encadrées par du personnel qualifié
• Activités éducatives et sportives favorisant l'épanouissement

Notre dimension humaine
• Structure organisationnelle accueillant 300 élèves
• Atmosphère chaleureuse à caractère familial
• Ratio moyen de classe de 30-32 élèves



ici c'est toi qui comptes!

Pour en savoir plus : 514-287-1944

Collège Rachel
5030, rue Jeanne-Mance, Montréal, (Québec), H2V 4J8
Téléphone : (514) 287-1944 • Télécopieur : (514) 287-7523
collegerachel@qc.aira.com • www.collegerachel.qc.ca
LAURIER PLACE DES ARTS
3400476A

VACANCES D'ÉTÉ ENSOLEILLÉES

ÉPARGNEZ 20$ PAR RÉSERVATION Pour reclamer votre prime en ligne inscrivez LP1 dans la bannière des promotions ou mentionnez le quand vous réservez par téléphone.

FORFAIT TOUT-COMPRIS POUR UNE FAMILLE DE 4* 2999$ 4★
SANTANA BEACH RESORT & CASINO LA ROMANA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Le forfait d'une semaine inclut: vols, hébergement, repas, boissons, transferts, divertissements et activités.
Départs les 24 et 31 juillet.

Puerto Plata Vol Seulement 1 SEMAINE, ALLER-RETOUR 499$ LE 19 JUIN
Puerto Plata Fun Royale 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 799$ LE 19 JUIN
La Romana Santana Beach Resort & Casino 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 849$ LE 19 JUIN
Varadero Coralia Cuatro Palmas 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 899$ LE 19 JUIN
Varadero Club Tuxpan 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 999$ LES 3 ET 10 JUIL
Punta Cana Grand Paradise Bavaro Beach 1 SEMAINE, TOUT-COMPRIS 1199$ LES 24 ET 31 JUIL

GO TRAVEL DIRECT
GoTravelDirect.com
(514) 849.3344 • 303 rue Émery

Contribution au fonds d'indemnisation de 3.50 $ par tranche de mille dollars en supplément.
*Les prix sont basés sur une famille de quatre personnes (2 adultes et 2 enfants de moins de 12 ans) dans une chambre <<super-valeur>>. Les prix peuvent changer en fonction de la disponibilité. Les prix sont en vigueur au moment de l'impression et sont valides pour les nouvelles réservations jusqu'au 6 juin, 2006. Les taxes et les frais sont inclus. Go Travel Direct est titulaire d'un permis du Québec. Vol sur les ailes de Zoom Airlines et Cubana Airlines.
3404503A

SUITE DE LA UNE

GARDERIES

Québec met fin à la surfacturation

GARDERIES
suite de la page A1

Pour chaque enfant, une garderie privée subventionnée réclame en moyenne 631 $ par année à un parent en plus du 7 $ par jour. Un CPE exige 85 $ de plus par année. Préoccupé par l'ampleur qu'a prise cette surfacturation, le gouvernement Charest a décidé de l'encadrer pour la première fois depuis la création des services de garde à contribution réduite.

Désormais, seulement trois pratiques seront permises. Un service de garde pourra réclamer des frais supplémentaires pour couvrir les coûts d'une sortie à la cabane à sucre ou au jardin botanique, par exemple.

Une contribution supplémentaire pourra être exigée pour offrir aux enfants des « articles d'hygiène » (ex. : crème solaire) ou un repas de plus (ex. : un déjeuner).

C'est ce que prévoit un projet de règlement sur la contribution réduite, qui fait l'objet de consultations auprès du réseau des services de garde. Il devrait entrer en vigueur au plus tard le 31 août.

« On veut faire respecter le caractère d'universalité et d'accessibilité des services de garde », a expliqué la ministre de la Famille, Carole Théberge, au cours d'une entrevue avec *La Presse*, hier.

Pas de limite

À l'heure actuelle, aucune règle ne limite la surfacturation. La loi ne fait que définir les services qu'une garderie doit offrir à un enfant en contrepartie des 7 $ par jour.

Par exemple, une garderie subventionnée est tenue de donner un « service de garde éducatif » pendant une période maximale de 10 heures par jour, d'offrir les repas et des collations, et de fournir tout le matériel nécessaire.

Au fil des ans, des services de garde ont décidé de demander aux parents, de façon volontaire ou obligatoire, de débourser plus que 7 $ par jour pour avoir accès à une foule de services. Certains offrent ce qu'ils appellent un « programme enrichi » en musique, en sports ou en arts visuels moyennant 5 $ supplémentaires par jour, par exemple.

Québec veut mettre fin à cette pratique, même si les parents ont le choix d'accepter ou non de recourir à ce service. « Nous considérons qu'avec les subventions que nous donnons, qui ont augmenté année après année, c'est suffisant pour livrer aux enfants tout le service auquel ils ont droit », a affirmé Carole Théberge.

Les services de garde qui proposent ces « programmes enrichis » pourront continuer de les offrir, mais sans exiger plus de 7 $ par jour des parents.

Le gouvernement considère en effet que ces initiatives font partie du « programme éducatif » que les services de garde sont tenus d'offrir aux enfants et pour lequel il verse des subventions.

Pour chaque place, Québec verse en moyenne 37,46 $ par jour à un CPE, contre 30,86 $ pour une garderie privée et 20,25 $ pour un service de garde en milieu familial.

Québec veut aussi empêcher les garderies de réclamer 1 $ par jour aux parents pour louer un casier destiné à leur enfant ou un espace afin de ranger la poussette. Facturer les parents jusqu'à 5 $ ou plus pour que leur enfant ait droit à des repas de qualité supérieure ou à des cours d'initiation à l'ordinateur sera également interdit.

Selon le cabinet de la ministre, « il n'est pas rare » que des garderies exigent 4 $ de plus par jour des parents pour toutes sortes de raisons que le gouvernement juge injustifiées.

Rien n'empêche toutefois une garderie de proposer, par exemple, des cours de musique, mais il devra le faire en dehors des 10 heures de garde. Cette garderie devra conclure une entente en ce sens avec les parents et pourra facturer quelques dollars supplémentaires par jour.

L'Association québécoise des CPE salue la décision du gouvernement Charest. « Il y a des pratiques qui sont inacceptables. Pour nous, il y a des principes d'universalité, d'équité, d'accessibilité qu'il faut respecter », a dit son directeur général, Jean Robitaille.

Mais l'Association des garderies privées du Québec est inquiète. « On va demander des clarifications de la part du Ministère », a affirmé son président, Sylvain Lévesque.

LES GARDERIES EN CHIFFRES

NOMBRE DE SERVICES DE GARDE

Centres de la petite enfance
1003

Garderies privées
516

Garderies en milieu familial
14 200

NOMBRE DE PLACES

Centres de la petite enfance
75 048

Garderies privées
33 255

Garderies en milieu familial
89 239

SUBVENTION MOYENNE PAR PLACE, PAR JOUR

Centres de la petite enfance
37,46$

Garderies privées
30,86$

Garderies en milieu familial
20,25$



Êtes-vous du voyage?
En collaboration avec des pays d'Afrique, de l'Asie et du Pacifique Sud, VSO Canada affecte des volontaires compétents à plus de 80 types d'emplois à l'étranger, allant de comptables à ingénieurs-hydrauliciens. L'organisme offre une formation des plus complètes, ainsi qu'un programme de soutien aux volontaires.

VENEZ RENCONTRER L'ÉQUIPE DE
VSO À MONTRÉAL ET À OTTAWA!

MONTRÉAL
O'Sullivan College
1191 rue de la Montagne, bur. #102
jeudi le 8 juin ~ 18h00
(la présentation sera en anglais)

OTTAWA
Centre de formation VSO
251 rue Bank, bur. #301
mercredi le 7 juin ~ 17h30
(la présentation sera en anglais)

www.vsocan.org
Consultez notre site Web
VSO Échanger des compétences Changer des vies
1.888.876.2911
inquiry@vsocan.org
3408876A



3407839A



3396984A
3407330

mondou POUR LES ANIMAUX
Surveillez votre circulaire Mondou à l'intérieur
Valide du 26 mai au 22 juin 2006

3371088A

BRAULT & MARTINEAU

10 grands magasins
braultetmartineau.com

On s'occupe de vous

Faites le plein!

Obtenez jusqu'à 500 $ en bons d'essence Ultramar à l'achat de meubles*.

500$

*Marques et modèles sélectionnés. Détails en magasin.

Mobilier de salon de style moderne recouvert d'un tissu ultra suède

Livraison gratuite

Causeuse. . . . . 15,25 $/mois ou 549 $
OBTENEZ 100 $ en bons d'essence Ultramar
Fauteuil . . . . . 13,86 $/mois ou 499 $
OBTENEZ 50 $ en bons d'essence Ultramar

Table de bout. . . . . 289 $
Table de centre . . . . . 289 $
Table console. . . . . 329 $
Lampe de table . . . . . 79 $
Lampe de plancher . . . . . 99 $
Tapis 165 x 238 cm (5 pi 4 po x 7 pi 8 po) . . . . . 309 $

18 03 $ /mois ou 649 $ Sofa

OBTENEZ 100 $ en bons d'essence Ultramar

OBTENEZ 500$ EN BONS D'ESSENCE

à l'achat du sofa, de la causeuse et du fauteuil

Mobilier de chambre de style transitionnel en merisier massif et placage

Livraison gratuite

Tapis 165 x 238 cm
(5 pi 4 po x 7 pi 8 po) . . . . . 359 $

55 53 $ /mois ou 1999 $

9 morceaux

OBTENEZ 200$ EN BONS D'ESSENCE

Saviez-vous que tous les accessoires de décoration qui accompagnent les meubles de cette annonce sont disponibles en magasin?

Voyez notre vaste sélection de vases, d'arrangements floraux, de bibelots, de cadres et d'accessoires divers en magasin.

Mobilier de cuisine en hévéa au fini couleur tobacco

107 x 137 cm (42 po x 54 po)

Livraison gratuite

Chaise additionnelle. . . . . 119 $/ch.

22 19 $ /mois ou 799 $

5 morceaux

OBTENEZ 50$ EN BONS D'ESSENCE

36 VERSEMENTS SANS INTÉRÊT† JUSQU'EN JUIN 2009
SUR LES MEUBLES, MATELAS, ÉLECTROMÉNAGERS ET APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Livraison gratuite 7 jours sur 7 dans un rayon de 200 km*

*Détails en magasin

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi au vendredi 9 h à 21 h
Samedi 9 h à 17 h
Dimanche 10 h à 17 h

BROSSARD Tél. : (450) 619-6777 • 9500, boul. Taschereau (coin boul. Rivard)
GATINEAU Tél. : (819) 561-5007 • 1 877 755-2555 • 500, boul. de la Gappe (face aux Prom. de l'Outaouais)
KIRKLAND Tél. : (514) 697-9228 • 16 975, route Transcanadienne (sortie 50 de la Transcanadienne)
LASALLE Tél. : (514) 364-6110 • 7272, boul. Newman (près du Carrefour Angrignon)
LAVAL Tél. : (450) 682-2516 • 500, boul. Le Corbusier (coin boul. de la Concorde)
REPENTIGNY Tél. : (450) 470-0815 • 145, rue de Lafayette (près du boul. Brien)
ROCK FOREST Tél. : (819) 562-4242 • 1 800 267-4240 • 4275, boul. Bourque (coin rue Grégoire)
SAINT-HUBERT Tél. : (450) 676-1911 • 1351, boul. des Promenades (près des Prom. St-Bruno)
SAINT-LÉONARD Tél. : (514) 254-9455 • 6700, rue Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou)
SAINTE-THÉRÈSE Tél. : (450) 430-0555 • 125, boul. Desjardins Est (coin boul. Curé-Labelle)

Desjardins partenaire officiel de Brault & Martineau

Prix en vigueur jusqu'au dimanche 4 juin 2006. Quantités limitées sur certains articles. Valable pour les produits en inventaire seulement. Non valable aux Centres de liquidation (C.D.L.). Détails en magasin.

†Termes et conditions de la vente : Achat minimum requis de 299 $ avant taxes pour les appareils électroniques et de 499 $ avant taxes pour les meubles, matelas, accessoires de décoration et électroménagers. Ne payez que les taxes de vente au moment de l'achat. Sujet à l'approbation du crédit. Le montant de votre achat sera réparti en 36 versements égaux, sans frais ni intérêt, débutant le mois suivant votre achat. Détails en magasin.

3406886A

ACTUALITÉS

Bidasses en folie ou cas de viol?

CHRISTIANE DESJARDINS

Alors qu'il était nouvelle recrue dans l'armée, James Preston Finn, 20 ans, a-t-il violé une collègue de 23 ans complètement saoule, comme celle-ci le prétend, ou s'agissait-il d'une relation consentante, comme le jeune homme l'affirme ? C'est ce qu'un jury devra déterminer la semaine prochaine lorsqu'il entreprendra ses délibérations au palais de justice de Montréal.

L'agression sexuelle reprochée à Finn se serait produite dans la nuit du 2 juin 2003, au terme d'une virée dans les bars du centre-ville de Montréal. Quinze recrues de l'armée, soit 13 hommes et deux femmes, prenaient part à cette soirée abondamment arrosée. À la fermeture des bars, Finn, un collègue et les deux recrues féminines décidaient de finir la nuit dans la même chambre d'hôtel. Le lendemain, quelques heures après être revenue à la base de Saint-Jean-sur-Richelieu, la jeune femme qui avait dormi dans le même lit que Finn portait plainte contre lui.

Viol ou relation consentante pour deux recrues de l'armée couchées dans le même lit ?

Le jeune homme, passible d'une peine de 10 ans de prison, a subi son procès devant jury cette semaine au palais de justice de Montréal. Les différents témoins qui ont défilé à la barre, principalement des recrues qui ont participé à cette soirée, ont raconté substantiellement la même chose en ce qui concerne les prémisses de cette affaire. La première fin de semaine de juin 2003 était le premier congé pour les recrues, qui subissaient un entraînement intensif depuis six semaines à la base de Saint-Jean-sur-Richelieu. Le dimanche soir, une quinzaine de recrues se sont organisées pour sortir à Montréal. Elles sont parties dans des taxis. En route, certaines se sont arrêtées dans un dépanneur pour acheter de la bière. Arrivées à Montréal, les 15 recrues ont fait deux ou trois bars de la rue Crescent, puis elles se sont déplacées vers le boulevard Saint-Laurent, où elles ont fêté dans deux ou trois autres bars. À un certain moment, Finn a acheté deux roses à une vendeuse ambulante, et les a offertes aux deux recrues féminines, qui l'ont remercié chaleureusement. Finn avait un oeil sur la présumée victime, il ne s'en cache pas. À la fermeture des débits de boisson, tous étaient passablement éméchés. Il était temps de revenir à Saint-Jean, mais le couvre-feu était passé. Les recrues devaient se trouver un endroit pour égrener les quelques heures qui restaient avant la réouverture de la base. Certaines ont décidé de rentrer à Saint-Jean, et de louer une chambre à l'hôtel Comfort Inn. C'est le cas de Finn, son collègue Shane Flood et les deux recrues féminines. Les quatre sont partis à bord du même taxi.

Rendus à l'hôtel, Flood et l'une des deux jeunes femmes sont allés louer la chambre en faisant croire qu'ils n'étaient que deux pour éviter un supplément. Pendant ce temps, Finn et la présumée victime passaient par l'arrière et attendaient près de la porte, afin que Flood les fasse entrer incognito. Dans la chambre, il y avait deux lits doubles. Finn s'est couché dans un lit avec la présumée victime, tandis que Flood couchait dans le deuxième avec l'autre jeune femme. Ces derniers, qui n'auraient pas eu de relations sexuelles pendant la nuit, disent qu'avant de s'endormir, ils ont entendu des gémissements féminins provenant du lit d'à côté.

Le matin, tout le monde s'est levé vers 8 h 30. Ils se sont rendus au Tim Hortons, où ils ont commandé et bu du café, puis sont rentrés à la base en taxi. C'est une fois rendue à la base que la présumée victime aurait commencé à réaliser qu'elle avait eu des relations sexuelles avec Finn. Elle sentait une douleur à la région génitale et, en s'examinant, elle dit avoir vu une rougeur. Elle s'est mise à pleurer et en a parlé avec différents intervenants, dont l'aumônier. En soirée, elle se décidait à porter plainte contre Finn.

La jeune femme soutient qu'elle était ivre et qu'elle n'a jamais consenti à avoir des relations sexuelles avec Finn. Elle dit ne plus se rappeler être entrée dans la chambre. La seule chose dont elle se souvient, c'est qu'à un certain moment, elle est sortie un peu de sa torpeur, et Finn était sur elle. « J'ai dit non. J'essayais de le pousser, mais j'étais tellement saoule que je n'étais pas capable de le tasser », a-t-elle raconté au procès. Son seul autre souvenir est de s'être réveillée nue le matin, couchée dans le même lit que Finn, qui dormait. L'accusé, de son côté, affirme que la jeune femme était consentante et pleinement participante, voire même agressive sexuellement. Ils ont fait l'amour pendant au moins 45 minutes, dans diverses positions, a-t-il dit.

Il est interdit aux membres des Forces armées canadiennes de « fraterniser » de la sorte entre eux. La défense a tenté de démontrer que la présumée victime a porté plainte contre Finn parce qu'elle ne voulait pas de blâme à son dossier, ce qui aurait pu nuire à son avancement dans l'armée.

Les plaidoiries auront lieu lundi, dans ce procès présidé par le juge James Brunton.



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

James Preston Finn, maintenant âgé de 23 ans, soutient que la jeune femme était consentante.

EN BREF

Le marché Jean-Talon aux piétons

À la suite du jugement de la Cour supérieure qui reconnaît que l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie peut réglementer la circulation automobile au marché Jean-Talon, le conseiller municipal de Rosemont et chef du parti Vision Montréal, François Purcell, demande que le marché soit rendu aux piétons dans un mois. M. Purcell estime que le projet-pilote de rendre piétonnières les rues du marché, qu'il avait lui-même amorcé l'an dernier, peut se concrétiser. « L'arrondissement doit agir dès maintenant, dit-il. Une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement doit avoir lieu afin que l'on puisse enfin rendre ces rues aux piétons dès le début du mois de juillet. »

Le terrain des oblates sera à vendre

Les trois dernières soeurs oblates du Saint-Esprit de Montréal pourront vendre le terrain de leur ancien couvent de la rue Bossuet, dans l'arrondissement de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve. En effet, personne n'a finalement signé le registre de contestation du projet de 69 condominiums des Cours Bossuet avant la date limite. Il n'y aura donc pas de référendum sur ce dossier, qui sera accepté lors du prochain conseil d'arrondissement. Les religieuses pourront ainsi rembourser leurs dettes et profiter de la vie...

Attention aux feux de forêt

La négligence humaine est responsable de 95 % des incendies de forêt qui ont fait rage le mois dernier en Outaouais et dans la région de Labelle. La Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), base de Maniwaki, a combattu 19 incendies qui ont ravagé 14 hectares dans ces régions. La grande majorité de ces incendies est attribuable aux pertes de maîtrise de brûlages et nettoiement, aux articles de fumeur et aux feux de cuisson mal éteints. La SOPFEU estime que tous ces incendies auraient pu être évités avec un peu de vigilance. Les utilisateurs de la forêt sont donc invités à la plus grande prudence.

Raymond Gervais

C’est de valeur,
le gouvernement n’a pas de parole.



Le gouvernement renie l’engagement formel qu’il a pris envers nous, médecins spécialistes, en signant l’entente de février 2003.

Manquer à sa parole est inadmissible et contraire à nos valeurs. Manquer à sa parole, c’est une question d’honneur.

En fin de compte, c’est de valeur pour tout le monde.

FÉDÉRATION DES MÉDECINS SPÉCIALISTES DU QUÉBEC

Des gens de valeur

www.fmsq.org

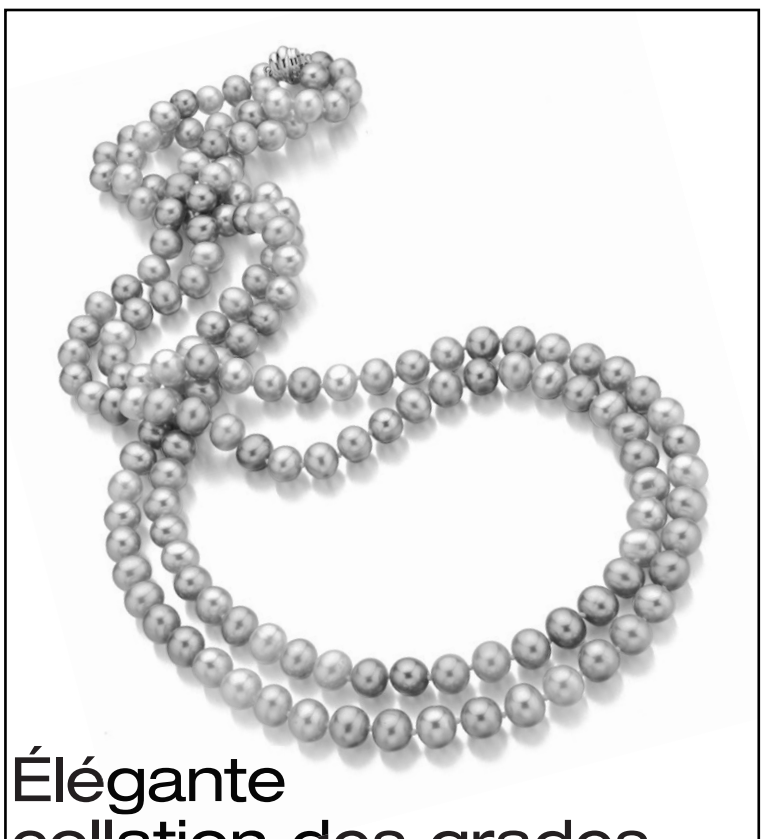
3405445A

MICHEL C. AUGER



Le rapport de Mme Jérôme-Forget démontre qu'après un départ intéressant, le projet du gouvernement en ligne est en train de s'essouffler. Il s'agit pourtant de la meilleure manière d'accroître les services aux citoyens et de faire des économies pour l'État. Comment?

Cliquez sur ww**w.cyberpresse.ca/blogue**



Élégante collation des grades.

La distinction. Inspirée par Birks.

De la collection exclusive à Birks, collier de 1,5 mètre en perles d'eau douce de couleur pastel naturelle, avec fermoir Birks, 595 $.

BIRKS MD

Magasinez avec nous en ligne ou en vous rendant au Birks le plus près de chez vous. Visitez le www.birks.com ou composez-le 1 800 682.2622.

3409299A

ACTUALITÉS

Les négos des agents correctionnels fédéraux ont atteint une durée record

PAUL GABOURY
LE DROIT

OTTAWA – La plus longue négociation dans l'histoire de la fonction publique fédérale, qui aura duré 49 mois et 14 jours, vient de prendre fin avec l'entente de principe intervenue entre les 6000 agents correctionnels et le gouvernement fédéral pour le renouvellement de leur contrat de travail.

« Nous avons obtenu une entente complexe, autant dans le normatif que dans le monétaire, avec des gains intéressants, et d'autres détails qui le sont moins », a déclaré au *Droit* Sylvain Martel, président national du Syndicat des agents correctionnel affilé à la CSN.

Ni le syndicat, ni le Conseil du Trésor n'ont voulu dévoiler les détails de l'entente de principe. M. Martel a expliqué que l'exécutif national voulait que les membres aient au moins la chance de prendre connaissance des documents avant que les détails ne soient dévoilés.

« Le gouvernement reconnaît que les agents des Services correctionnels travaillent dans un milieu difficile et dangereux. Nous sommes certains que cet accord de principe donnera lieu à un contrat de travail qui est juste et raisonnable envers les agents des Services correctionnels, l'employeur et les contribuables canadiens », a indiqué le président du Conseil du Trésor, John Baird.

Invité à commenter les raisons ayant mené à une impasse de plus de quatre années dans les négociations, M. Martel a cité « la mauvaise foi » et « le manque de volonté » de l'ancien gouvernement libéral.

Les 6000 agents voteront sur l'entente de principe entre le 12 et le 23 juin dans les 54 établissements pénitenciers fédéraux.

Le ministre Baird s'est d'ailleurs engagé en rencontrant personnellement l'agent négociateur à quatre reprises.

« Avec l'arrivée des conservateurs, a expliqué M. Martel, il y a eu vraiment une volonté de régler. Le ministre Baird s'est engagé en donnant des mandats spécifiques aux négociateurs afin de trouver un règlement. »

Les employés étaient sans contrat de travail depuis le 31 mai 2002. L'entente vise une convention collective qui serait en vigueur jusqu'en 2010.

La deuxième plus longue négociation, selon M. Martel, avait été celle de NAV Can, il y a plusieurs années, qui s'était étendue sur une période de 35 mois.

« Nos membres n'ont pas touché d'augmentation de salaire depuis le 1er juin 2001. C'est assez incroyable de savoir que pendant cette négociation, nous avons eu affaire à trois gouvernements, trois premiers ministres, trois présidents du Conseil du Trésor. Alors je peux vous dire que le moral était excellent quand nous avons annoncé qu'il y avait entente de principe », a expliqué le président national du syndicat.

Les documents de l'entente ont commencé à circuler dans les 54 établissements pénitenciers fédéraux depuis hier matin, et des assemblées auront lieu jusqu'au 12 juin. Le vote aura lieu entre le 12 et le 23 juin, date à laquelle les résultats seront dévoilés par l'exécutif national.

Le Québec compte 1700 des 6000 agents correctionnels du pays. C'est Kingston qui compte le plus de représentants, puisqu'il compte pas moins de huit établissements.

D'autres victimes du sang contaminé indemnisées

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le gouvernement fédéral annoncera prochainement un programme d'indemnisation pour les victimes oubliées du sang contaminé, ont révélé certaines sources.

Environ 5500 personnes ayant été infectées par l'hépatite C avant 1986 ou après 1990 pourraient recevoir un dédommagement en vertu de l'entente.

Les sommes allouées au programme pourraient être similaires à celles de l'entente fédérale et provinciale de 1998 qui accordait 1,1 milliard $ aux victimes, a soutenu une source requérant l'anonymat.

La première entente ne s'appliquait qu'aux personnes infectées entre 1986 et 1990, car le gouvernement d'alors arguait qu'il aurait été impossible de prévenir la contamination hors de cette période.



c'est comme un buffet à volonté de services sans fil.

Votre entreprise. Votre choix.

Chaque entreprise est unique. Voilà pourquoi Bell vous propose divers choix d'offres, d'appareils et de forfaits. Vous pouvez décider de doubler vos minutes, d'obtenir une option de données gratuite ou encore de recevoir un crédit de 100 $ sur votre facture.



BlackBerry 7130e MC

Trois offres. Au choix.

1. Doublez vos minutes jusqu'à 6 mois[1]
2. Obtenez 50 % de rabais sur les services courriel et Internet jusqu'à 6 mois[2]
3. Obtenez un crédit de facturation de 100 $[3]

Téléchargez des fichiers volumineux et des courriels jusqu'à 10 fois plus rapidement grâce au nouveau réseau sans fil à large bande 1xEV-DO de Bell.

BlackBerry

N'attendez pas !
L'offre se termine le 30 juin 2006.

Pour plus de renseignements, appelez au 1 866 371-9746, passez dans un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité ou visitez **www.bureaumobile.ca/votrechoix**.

Bell

3406018

Espace Bell

ANJOU
Les Galeries d'Anjou
514 353-0257
BELOEIL
Mail Montenach
450 446-7176
BROSSARD
Mail Champlain
450 465-8759
CHÂTEAUGUAY
Centre régional Châteauguay
450 691-7665
COATICOOK
18, rue du Manège
Place J.R. Lefebvre
819 849-9997
COWANSVILLE
Domaine du Parc
450 263-4444
DELSON
5, route 132
450 635-9999
DOLLARD-DES-ORMEAUX
3352, boul. des Sources
514 684-6846
3699, boul. St-Jean
514 626-8888
DORION-VAUDREUIL
84, boul. Harwood
450 424-1416
DORVAL
Les Jardins Dorval
514 631-1222
DRUMMONDVILLE
2265, boul. St-Joseph
819 478-5178
Promenades Drummondville
819 474-4433
GATINEAU
Promenades de l'Outaouais
819 246-2355
GRANBY
688 rue Principale
450 378-3618
Galeries de Granby
450 777-4058
HULL
Galeries de Hull
819 771-2716
JOLIETTE
Les Galeries Joliette
450 755-5533
LASALLE
7567, boul. Newman
514 368-8000
Carrefour Angrignon
514 364-3071
LAVAL
1655, boul. St-Martin O.
450 680-1010
Carrefour Laval
450 681-3344
Carrefour Laval kiosque
450 978-7133
Centre Laval
450 680-2355
LONGUEUIL
Place Longueuil
450 679-4558
MONTRÉAL
9280, boul. de l'Acadie
514 385-0770
5187, avenue Papineau angle Laurier
514 526-2020
892, rue Ste-Catherine O.
514 866-6686
Boul. Décarie angle Jean-Talon
514 739-7777
Centre Rockland
514 340-1269
Place Alexis-Nihon
514 939-2439
Place Dupuis
514 844-1313
Place Versailles
514 353-8847
Plaza Côte-des-Neiges
514 342-5444
Tour Jean-Talon Rez-de-chaussée
514 270-1155
MONTRÉAL-NORD
Place Bourassa
514 322-3202
MONT-TREMBLANT
517, rue de St-Jovite
819 681-0404
POINTE-AUX-TREMBLES
12530, rue Sherbrooke E.
514 645-4455
POINTE-CLAIRE
Fairview Pointe-Claire
514 630-4992
REPENTIGNY
309, rue Notre-Dame
450 585-4455
Les Galeries Rive-Nord
450 657-4455
ROSEMÈRE
232, boul. Curé-Labelle
450 979-3838
Place Rosemère
450 435-0024
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre commercial Valleyfield
450 377-1256
SHAWINIGAN
1 Plaza de la Mauricie
819 539-8691
SHERBROOKE
2700, rue King O.
819 823-9994
Carrefour de l'Estrie
819 565-1605
SOREL
Les Promenades de Sorel
450 742-6789
ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE
Les Promenades St-Bruno
450 441-1535
STE-AGATHE-DES-MONTS
80A, boul. Morin
819 321-0265
ST-EUSTACHE
Place St-Eustache
450 623-8500
ST-HUBERT
5190, boul. Cousineau
450 676-9919
3879, boul. Taschereau
450 926-2020
ST-HYACINTHE
Galeries St-Hyacinthe
450 778-1749
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
391, boul. Séminaire Nord
450 348-5210
Carrefour Richelieu
450 349-4400
ST-JÉRÔME
Le Carrefour du Nord
450 431-3926
ST-LAURENT
La Place Vertu
514 335-2355
ST-LÉONARD
6050, boul. Métropolitain E.
514 257-9292
Centre Le Boulevard
514 376-2288
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
450 964-7985
TRACY
604, route Marie-Victorin
450 746-7777
TROIS-RIVIÈRES
5691, boul. Jean XXIII
819 376-6849
Centre Les Rivières
819 691-0482
VICTORIAVILLE
567, boul. des Bois-Francs Sud
819 357-7777
La Grande Place des Bois-Francs
819 357-5776

Bell Mobilité

AUTEUIL
Entreprise Yaco enrg.
5330, boul. des Laurentides
450 628-9366
DORVAL
J.D. Mobilité
10925, chemin Côte-de-Liesse
514 422-0511
HULL
Action Solutions Radio Inc.
73, rue Jean-Proulx
819 777-0999
JOLIETTE
Boutique du téléphone
127, boul. St-Charles-Borromée N.
450 752-5030
LACHINE
CBCI Telecom inc.
2409, 46e Avenue
514 422-3334
LAFONTAINE
Cosat
2121, boul. Labelle
450 431-5122
LAVAL
Metro Com Canada
800, boul. Chomedey 120 Tour C
450 687-4000
LONGUEUIL
Cellcom
650, place Trans-Canada
450 463-7777
Triacom
2771, boul. Jacques-Cartier E.
450 928-2244
MONTRÉAL
ABCO Telecom inc.
8900, rue Lajeunesse
514 389-8900
CELLUMTL
Complexe Desjardins
514 282-3388
Télécentre Québec
6855, rue St-Jacques O.
514 485-5222
SHERBROOKE
Gobeil et Filles
4505, boul. Industriel
819 563-0406
ST-EUSTACHE
Communications J.D.
66, rue Dubois 107
450 974-7444
TERREBONNE
Her-Comm
1729, chemin Gascon
450 964-7777

Aussi offert chez ces détaillants :

FUTURE SHOP · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · Dumoulin · STÉRÉO ÉLECTRONIQUE · SONY STYLE · BEST BUY

L'offre prend fin le 30 juin 2006. Services et options offerts avec les appareils compatibles, à l'intérieur des zones de couverture 1X et 1xEV-DO de Bell Mobilité, là où la technologie le permet. Prix/offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être combinés avec aucune autre offre. Des frais de résiliation anticipée s'appliquent à tous les engagements. Taxes en sus. Jusqu'à épuisement des stocks. Peut différer de l'illustration. Peut ne pas être offert dans tous les magasins. D'autres conditions s'appliquent. (1) Offert à l'activation de tout forfait voix avec courriel sans fil et Internet de 3 ans; 3 mois avec un engagement de 2 ans. (2) Offert à l'activation de tout forfait voix avec courriel sans fil et Internet de 3 ans; 4 mois avec un engagement de 2 ans. (3) Offert à l'activation de tout forfait voix avec courriel sans fil et Internet de 3 ans. Le réseau de données 1xEV-DO est disponible dans les villes canadiennes majeures; voir les cartes de couverture de Bell Mobilité. La largeur de bande peut varier selon plusieurs facteurs, y compris : la localisation de l'utilisateur, la configuration du réseau, les facteurs environnementaux, l'appareil et le type/configuration de l'utilisateur. Offert à l'activation, sur une de ces offres.
Les familles de marques, d'images et de symboles relatifs à BlackBerry et à RIM sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited, usager autorisé.

3406015A

Les cygnes royaux ne seront pas relâchés dans la nature

MATTHIEU BOIVIN
LE DROIT

OTTAWA – Pour la première fois en près de 40 ans, les 12 cygnes royaux appartenant à la Ville d'Ottawa ne pourront pas aller jouer dans les eaux de la rivière Rideau.

Même si la grippe aviaire n'a toujours pas fait son apparition au Canada, ces oiseaux devront demeurer à l'intérieur de leur refuge du chemin Leitrim, en raison des risques de propagation de cette maladie.

En 1967, la reine d'Angleterre a donné six couples de ces cygnes à l'ancienne municipalité d'Ottawa, pour souligner le centenaire du Canada. Depuis cette année-là, une douzaine de ces volatiles sont entretenus par la Ville d'Ottawa durant l'hiver et relâchées dans la nature entre la mi-mai et la fin du mois d'octobre.

L'année 2006 fera exception pour les cygnes royaux. La Ville d'Ottawa a décidé de se plier à de nouvelles recommandations du gouvernement fédéral, qui invite fortement les éleveurs d'oiseaux à ne pas les mettre en contact avec des oiseaux qui vivent à l'année longue en pleine nature.

Avec ces directives, le gouvernement veut ainsi s'assurer qu'un oiseau vivant à temps partiel en captivité ne refile pas la grippe aviaire à un humain, après l'avoir attrapée au contact de la faune. Ces recommandations répondent aux préoccupations de plus en plus grandissantes des organismes canadiens de santé et d'agriculture au sujet du risque d'exposition à des souches de la grippe aviaire.

La conseillère municipale Jan Harder était sidérée par les nouvelles recommandations du gouvernement fédéral, en évaluant que le gouvernement allait loin dans ses peurs de propagation de la grippe aviaire.

« Je n'en reviens pas que des fonctionnaires aient pris de notre argent pour penser à des choses aussi stupides, fustige-t-elle.

Dans la société où nous vivons, les fonctionnaires ont plusieurs autres chats à fouetter que de faire des recommandations qui ont comme impact que des cygnes ne peuvent pas vivre dans la nature. »

Un porte-parole de la Ville d'Ottawa, John Steinbach, reconnaît que la ville aurait pu ne pas se plier aux recommandations du fédéral.

« Mais les gens en charge de ces animaux ont décidé de ne prendre aucun risque avec la grippe aviaire, du moins pour cette année, explique-t-il.

Si un des cygnes devait attraper la grippe aviaire, il pourrait mourir à l'intérieur d'un délai de deux jours, en plus de devenir un risque important pour les autres oiseaux et les humains. »

Du ménage dans les centrales

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA – Le gouvernement fédéral dépensera 520 millions sur cinq ans pour nettoyer les centrales nucléaires exploitées par Énergie atomique du Canada ltée (EACL).

L'agence a indiqué que certains des édifices qui datent des années 1940 seront démolis et que de nouveaux équipements seront construits pour traiter et entreposer les déchets radioactifs. Le programme ne vise pas cependant la gestion des résidus de combustion dans les réacteurs Candu, lesquels sont du ressort d'une autre agence.

EACL est notamment responsable du Laboratoire nucléaire du gouvernement à Chalk River, en Ontario, du Laboratoire Whiteshell, à Pinawa, au Manitoba, et de trois réacteurs prototypes situés au Québec et en Ontario. Certains des résidus radioactifs ont été produits avant la création d'EACL.



Montréal › Europe

Vols aller-retour

	à partir de		à partir de
Londres	335$	Madrid	685$
Bruxelles	465$	Nantes	705$
Paris	605$	Marseille	715$
Lyon	605$	Nice	755$
Toulouse	615$	Athènes	955$

www.airtransat.com
1 877 655-3948
ou contactez votre agent de voyages

air transat
air vacances

Départs de Montréal. Prix valides par personne, pour les vols aller-retour en classe économique.Taxes et autres frais non inclus. Sièges limités. Les prix en vigueur sont valides au moment de mettre sous presse. Les prix sont sujets à changement sans préavis et peuvent varier selon la disponibilité des sièges au moment de la réservation. Vols effectués par Air Transat. Pour plus de détails, veuillez consulter notre site www.airtransat.com.

3403993

SATURN

L'événement
Pompez, partez!
ÉCONOMISEZ 20¢ SUR CHAQUE LITRE D'ESSENCE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UNE SATURN 2006, JUSQU'À 2500 LITRES ♦

LE COUPÉ QUAD ION
ALLEZ PLUS LOIN AVEC LE SEUL COUPÉ QUATRE PORTES DE SA CATÉGORIE


Modèle présenté : Coupé Quad ION.2 de Saturn

AUTOROUTE : 6,1 L/100 km • 46 mi/gal
VILLE : 9,5 L/100 km • 30 mi/gal

0% de financement à l'achat pendant 36 mois
SUR LES COUPÉS ET BERLINES ION 2006

COUPÉ OU BERLINE OFFERT À
13 995$*
PDSF – Coupé Quad ION.1 et berline ION.1 de Saturn
Moteur Ecotec^MC de 140 HP de série

ou louez pour
158$‡/mois à 2,9%‡
Taux d'intérêt pour une location de 48 mois
1 850 $ comptant
transport en sus


Modèle présenté : Berline ION.3 de Saturn

LA BERLINE ION
PUISSANCE INCROYABLE.
ÉCONOMIE D'ESSENCE REMARQUABLE.

AUTOROUTE : 6,1 L/100 km • 46 mi/gal
VILLE : 9,5 L/100 km • 30 mi/gal

OPTEZ POUR LA ION.2 POUR SEULEMENT
24$‡ DE PLUS PAR MOIS
taux de location 2,9 %‡

ET OBTENEZ EN PLUS
— AIR CLIMATISÉ
— GLACES ÉLECTRIQUES
— VERROUILLAGE CENTRAL
— RÉGULATEUR DE VITESSE
— TÉLÉDÉVERROUILLAGE

MAINTENANT NE PAYEZ QUE 6% DE TPS À L'ACHAT **


Modèle présenté : VUE TI V6 de Saturn

LE VUE REDESSINÉ
COTE DE SÉCURITÉ ★★★★★ DE LA NHTSA POUR LES IMPACTS FRONTAUX ET LATÉRAUX•

22 995$*
PDSF – VUE TA 4 cyl. 2006 redessiné de Saturn

AUTOROUTE : 7,1 L/100 km • 40 mi/gal
VILLE : 10,1 L/100 km • 28 mi/gal

ou louez pour
219$‡/mois à 3,3%‡
Taux d'intérêt pour une location de 48 mois
4 300 $ comptant
transport en sus

Système OnStar®^ de série par GM Canada

LA PROMESSE SATURN
▸ Expérience d'achat sans tracas
▸ Privilège d'échange de 30 jours¶
▸ Garantie limitée sur les composants du groupe propulseur pendant 5 ans ou 100 000 km (sans franchise)§

Votre expérience commence à saturncanada.com

SATURN

¶ Les composants du groupe propulseur des véhicules 2006 sont couverts par une garantie limitée spéciale pendant 5 ans ou 100 000 km, selon la première éventualité. § Dans les 30 jours ou 2 500 km suivant la livraison, selon la première éventualité. ¶§ Voyez un détaillant ou visitez saturncanada.com pour les conditions, restrictions et protections. Ce que vous devez savoir : ▼Le financement à 0 % à l'achat est sujet à l'approbation de GMAC et s'applique au coupé Quad ION.1 1SG 2006 de Saturn et à la berline ION.1 1SA 2006 de Saturn. Par exemple : pour un emprunt de 10 000 $ à 0 % d'intérêt annuel, les mensualités seront de 278 $ pour 36 mois. Le coût de l'emprunt sera de 0 $. L'obligation totale sera de 10 000 $. PDSF de 13 995 $/13 995 $. L'offre est sans intérêt et s'applique uniquement aux clients de détail qui prennent livraison d'un véhicule 2006 entre le 10 mai et le 30 juin 2006. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et (ou) au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. Un acompte et un échange peuvent être requis. Les mensualités et le coût de l'emprunt varieront en fonction du montant emprunté et de la valeur de l'acompte ou de l'échange. *Le PDSF est le prix de détail suggéré par le fabricant. PDSF de 13 995 $/13 995 $/22 995 $ pour un coupé Quad ION.1 1SG 2006 de Saturn/une berline ION.1 1SA 2006 de Saturn/un VUE TA 4 cyl. 1SA 2006 de Saturn. ‡Offre basée sur la location durant 48 mois d'un coupé Quad ION.1 1SG 2006 de Saturn/d'une berline ION.1 1SA 2006 de Saturn/d'un VUE TA 4 cyl. 1SA 2006 de Saturn. Un acompte ou un échange d'une valeur minimum de 1 850 $/1 850 $/4 300 $ est requis pour des mensualités de 158 $/158 $/219 $. Le taux d'intérêt annuel est de 2,9 %/2,9 %/3,3 %. L'obligation totale est de 9 704 $/9 735 $/15 089 $. Aucun dépôt de sécurité n'est exigé. Sujet à l'approbation de crédit de GMAC. Limite annuelle de kilométrage de 20 000 km, chaque kilomètre excédentaire étant facturé 0,15 $. D'autres options de location sont offertes. ▼*‡ Le transport (1 050 $/1 050 $/1 150 $), la taxe sur la climatisation (100 $), s'il y a lieu, l'immatriculation, la TPS, la TVQ, l'assurance, l'enregistrement, les frais d'administration, les frais liés à l'inscription au RDPRM, les droits et l'équipement optionnel sont en sus. Les détaillants peuvent vendre/louer à moindre prix. Un échange entre détaillants peut être nécessaire. **La General Motors paiera une partie de la TPS (taxe incluse) égale à 1% du PDSF du véhicule (véhicule de base plus les options installées en usine, plus les frais de transport, moins la taxe d'accise). L'offre s'adresse uniquement aux particuliers qui payent comptant ou qui financent leur achat et prennent possession d'un nouveau modèle 2006 ou 2007 entre le 13 mai et le 30 juin 2006. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. Les offres s'appliquent aux modèles neufs ou de démonstration 2006 suivants : coupé Quad ION.1 1SG de Saturn/berline ION.1 1SA de Saturn/ VUE TA 1SA 4 cyl. de Saturn livrés le ou avant le 30 juin 2006. Cette offre est d'une durée limitée et est réservée aux clients de détail et aux clients de parc admissibles. •Essais menés par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis sur le VUE TA 4 cylindres 4 portes 2006 pour les collisions frontales côté conducteur et passager avant, latérales avant. La cotation gouvernementale à l'aide d'étoiles fait partie du programme d'évaluation des nouveaux véhicules (NCAP) de la NHTSA. °D'après les évaluations du Guide Énerguide sur la consommation d'essence 2006 publié par Ressources naturelles Canada. Les données présentées sont celles des véhicules à traction avant seulement. ♦À l'achat ou à la location de modèles Saturn 2006 neufs ou de démonstration provenant des stocks du détaillant livrés entre le 20 avril et le 30 juin 2006 inclusivement, les clients obtiennent une carte de réduction sur le prix de l'essence moyennant des frais supplémentaires de 0,01 $. Le rabais de 0,20 $ comprend les taxes applicables. Les cartes sont en vigueur 72 heures après l'acquisition et ce jusqu'au 31 août 2007. Les cartes sont valides uniquement dans les stations-service Pétro-Canada (et autres stations-service approuvées) et ne peuvent être échangées contre de l'argent. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et (ou) au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. Cette offre est d'une durée limitée et ne peut, dans certains cas, être combinée avec d'autres offres. ^ Pour de l'information sur le système OnStar^MD, composez le 1 888 4-ONSTAR (1 888 466-7827) ou visitez onstar.ca pour connaître les conditions et les détails relatifs au système. OnStar^MD est une marque déposée d'OnStar Corporation. Voyez un détaillant, visitez saturncanada.com ou faites le 1 888 4-SATURN pour les conditions et les détails.

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

XM RADIO SATELLITE

Saturn Saab de Laval	Mondial Saturn Saab	Saturn Saab de Brossard	Saturn de Terrebonne	West Island Saturn Saab	Gravel Saturn Saab	Saturn de Blainville	Décarie Saturn Saab
2800, boul. Chomedey	9415, Papineau	5950, boul. Marie-Victorin	1295, Carré Masson	9775, route Transcanadienne	1, Place Ville-Marie, # 11 180	249, boul. Seigneurie Ouest	6100, boul. Décarie
Laval	Montréal	Brossard	Lachenaie	Ville Saint-Laurent	Montréal	Blainville	Montréal
(450) 681-0028	(514) 385-7222	(450) 672-2500	(450) 964-1374	(514) 332-4424	(514) 861-2000	(450) 437-6317	(514) 342-2222
www.saturnlaval.com	www.mondialsaturn.com	www.gravelauto.com	www.saturnterrebonne.com	www.westislandsaturn.com	www.gravelauto.com	www.saturnblainville.com	www.gravelauto.com

3388638

3407219A

TOP 10 DE *LA PRESSE*

CE QUE VOUS NE DEVIEZ PAS MANQUER

Les Canadiens vivent dans une «soupe chimique», Lance Armstrong est blanchi, des Québécois se retrouvent dans le collimateur du FBI...Voici le top 10 de *La Presse* cette semaine.

cyberpresse.ca

SPORTS
Lance Armstrong: Non coupable, vraiment ? (1er juin)
Simon Drouin explique en quoi l'enquête menée par un avocat norvégien ne disculpe peut-être pas entièrement le septuple champion du Tour de France.

La nouvelle Mme Villeneuve attend un enfant (31 mai)
Dans les paddocks, Luc Domenjoz révèle que Jacques Villeneuve s'est marié et qu'il sera papa en octobre.

ACTUALITÉS
Les Canadiens vivent dans une «soupe chimique» dangereuse (2 juin)
Une étude réalisée par un groupe environnemental démontre que les Canadiens sont entourés de produits chimiques, explique Gilles Toupin.

Chirurgie: un patient sur trois attend plus de six mois (1er juin)
Des données obtenues par Pascale Breton démontrent que les patients attendent trop longtemps avant d'être opérés.

Belinda est-elle sur la liste de Bill ? (30 mai)
Aux États-Unis, la rumeur d'une liaison entre Bill Clinton et Belinda Stronach court. Nathaëlle Morissette a tenté de savoir si la députée libérale allait être invitée à la réception d'anniversaire de Bill Clinton.

Des Québécois dans le collimateur du FBI (29 mai)
Denis Lessard explique comment des travailleurs québécois pourraient être affectés par les dispositions du Patriot Act américain.

Ce que vous n'avez jamais vu à la télé (29 mai)
Depuis deux semaines, la Commission scolaire de Montréal (CSDM) consulte des parents de toutes origines sur sa politique interculturelle, nous apprend Katia Gagnon.

ARTS
Madonna battue à trois contre une (29 mai)
Alexandre Vigneault a assisté au spectacle des Dixie Chicks qui n'ont rien à envier à la madone en matière de provocation.

ACTUEL
Condamnées à mort à la naissance: portraits de survivantes (30 mai)
Elsa Fayner et Marina de Russé ont rencontré de petites Chinoises devenues grandes, dont les parents ne voulaient pas parce qu'elles n'étaient pas des garçons.

VOYAGES
Orlando, destination familiale (29 mai)
Andrée Lebel a découvert avec intérêt les divers attraits de la ville d'Orlando en Floride.

ARTS ET SPECTACLES

Violon : le concert des grands gagnants

CLAUDE GINGRAS

La grande gagnante du Concours de violon a commencé un peu après 22 h son Chostakovitch qui allait durer 35 minutes. Je n'avais pas besoin du téléphone cellulaire d'une spectatrice de la corbeille (!) pour me rappeler que l'heure de tombée approchait. Je n'ai donc pu réentendre la Sud-Coréenne Jinjoo Cho, à 17 ans le plus jeune finaliste, au-delà du premier mouvement du premier Concerto du compositeur russe.

Mais ce premier mouvement, *Nocturne*, était infiniment supérieur à ce qu'elle avait donné en finale mercredi. J'imagine facilement que, cette fois, elle n'a pas eu de trou de mémoire dans le *Scherzo* !

Choisi par quatre finalistes, le Chostakovitch permit à une autre Sud-Coréenne, Ye-Eun Choi, 18 ans celle-là, de décrocher le deuxième prix... et de jouer hier soir les troisième et quatrième mouvements. Elle y a montré la même endurance et, dans le vaisseau beaucoup plus vaste de Wilfrid-Pelletier, une aussi grande sonorité de violon qu'à Maisonneuve.

La jeune fille a également reçu le prix de la meilleure exécution de la pièce canadienne inédite imposée en finale : une jolie insignifiance signée Scott Good, d'une durée de cinq minutes seulement — heureusement.

Le concert des lauréats faisait entendre un troisième élu : Marcus Tanneberger, un Allemand de 18 ans. De son Concerto de Brahms de finale, il a repris le dernier mouvement. Une exécution de solide niveau, avec ici et là quelques très légères imperfections de mécanique. Ce garçon timide est très doué mais il n'est pas prêt pour la carrière.

La soirée a commencé en retard, par la distribution des prix, en présence des membres du jury dont Françoise Davoine a rappelé la carrière : Zakhar Bron, Igor Oïstrakh, Yuli Turovsky... des gens de classe. Il faudrait revoir l'interminable et quasi chaplinesque cérémonie des poignées de mains — chaque donateur, chaque gagnant, chaque juge, chaque...

On a aussi annoncé les gagnants des prix spéciaux. Le Prix Joseph-Rouleau, destiné à un concurrent du Québec, va à Jean-Sébastien Roy. Et le Prix du public : Jinjoo Cho. Malgré son trou de mémoire, l'auditoire a reconnu son talent, comme le jury.

Comme en finale, l'Orchestre Symphonique de Montréal était dirigé par Muhai Tang, sauf qu'on avait oublié le nom de Muhai Tang sur la feuille distribuée au public. En complément de programme, M. Tang a dirigé deux ouvertures avec un extraordinaire dynamisme.

CONCOURS MUSICAL INTERNATIONAL DE MONTRÉAL. Discipline : violon. Concert des premiers lauréats, avec l'Orchestre Symphonique de Montréal, dir. Muhai Tang. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts.

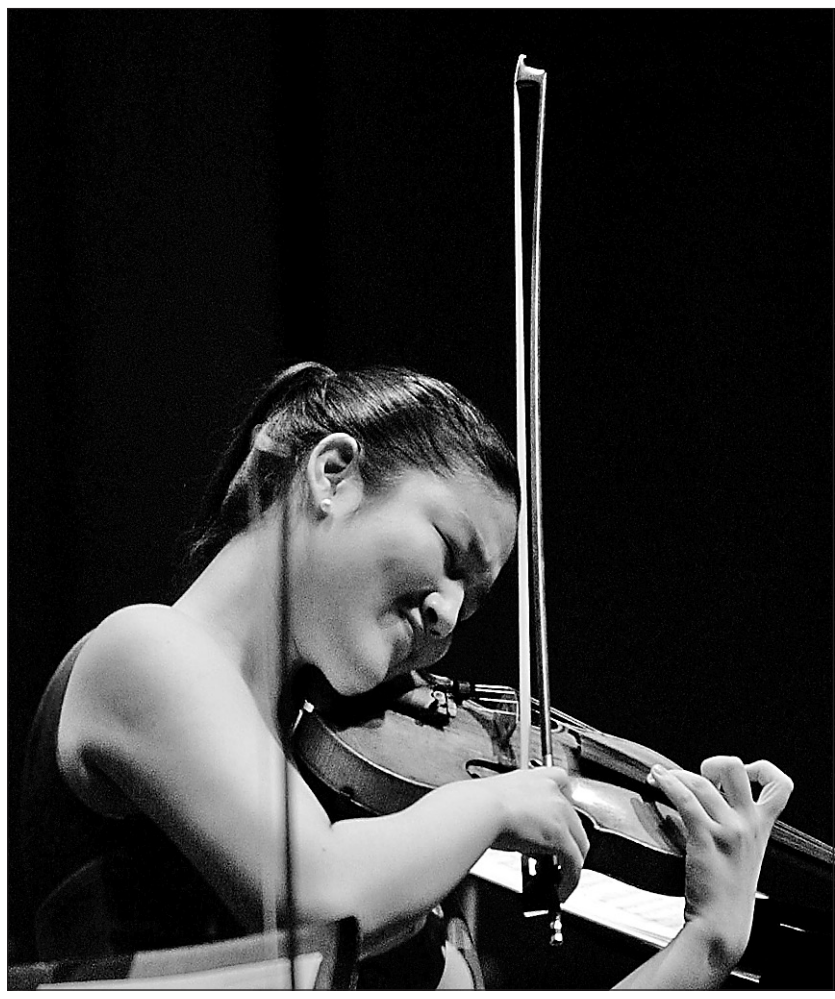
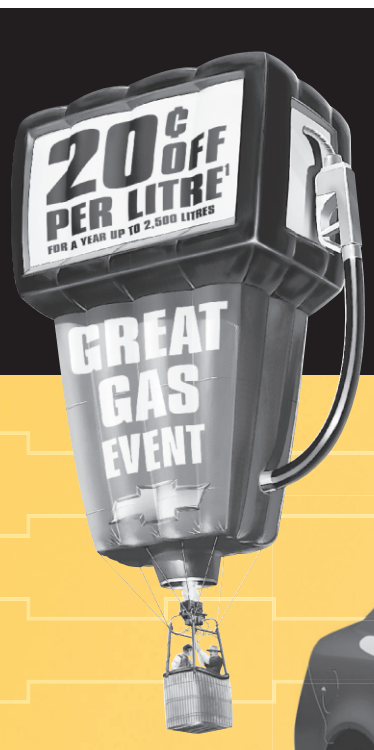


PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

La Sud-Coréenne Jinjoo Cho, 17 ans, rejouant son Chostakovitch hier soir au Gala du violon.



La marque nº1 au pays ramène l'essence à prix terre à terre

+ PAYEZ SEULEMENT 6 % DE TPS à l'achat seulement[2]

CHEVROLET

LE PLUS GRAND CHOIX DE PETITES VOITURES



189 $ /mois[4]
Comptant : 1832 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 48 mois

COBALT LS

Moteur 2,2 L 4 cyl. ECOTEC à DACT de 145 HP • Lecteur CD • Direction assistée électrique asservie à la vitesse • Phares halogènes avant • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

14 595 $ à l'achat[3]

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS[7]

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
209 $	916 $	0 $
229 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 045 $ inclus.

Route : 6,1 L/100 km ou 46 mi/gal.
Ville : 9,5 L/100 km ou 30 mi/gal.[5]



AVEO[5] LS

★★★★★ Sécurité 5 étoiles[6]

Moteur 1,6 L DACT 4 cyl. de 103 HP • Habitacle pour 5 occupants • Phares antibrouillard • 1 190 L de volume utilitaire lorsque les sièges arrière sont rabattus (42 pieds cubes) • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

12 095 $ à l'achat[3]

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS[7]

154 $ /mois[4]
Comptant : 2108 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 60 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
174 $	1 053 $	0 $
194 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 045 $ inclus.

Route : 6,2 L/100 km ou 46 mi/gal.
Ville : 9,1 L/100 km ou 31 mi/gal.[5]



OPTRA[5] LS

Moteur 2,0 L DACT 4 cyl. de 119 HP • Freins à disque aux 4 roues • Lecteur CD/MP3 • Phares antibrouillard • Garantie limitée 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur sans aucune franchise

13 995 $ à l'achat[3]

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS[7]

179 $ /mois[4]
Comptant : 1 733 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 60 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
199 $	615 $	0 $
210 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 045 $ inclus.

Route : 7,1 L/100 km ou 40 mi/gal.
Ville : 10,4 L/100 km ou 27 mi/gal.[5]



HHR LS

Moteur L4 ECOTEC 2,2 L à ISC de 143 HP • Climatisation • Régulateur de vitesse • Glaces, portières et rétroviseurs repliables à commande électrique • Lecteur CD • Glaces arrière teintées foncé • 1 574 L de volume utilitaire lorsque les sièges arrière sont rabattus (55,6 pieds cubes)

18 995 $ à l'achat[3]

259 $ /mois[4]
Comptant : 3 052 $
Dépôt de sécurité : 0 $
Location : 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
289 $	1 744 $	0 $
329 $	0 $	0 $

Préparation et frais de transport de 1 045 $ inclus.

Route : 6,4 L/100 km ou 44 mi/gal.
Ville : 10,1 L/100 km ou 28 mi/gal.[5]

3400254

COMPAREZ
Voyez comment Chevrolet se démarque.
decouvrezchevrolet.gmcanada.com

Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM[8].

GROUPE MOTOPROPULSEUR GARANTIE 5 ANS 100 000 KM SANS FRANCHISE

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

CHEVROLET GM

vancouver 2010 GM Canada PARTENAIRE NATIONAL

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux modèles neufs 2006 suivants : berline Cobalt (1AJ69/R7A), Aveo5 (1TD48/R7A), Optra5 (1JD48/R7A) et HHR (1AT46/R7A). Les modèles illustrés comprennent certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. À l'achat ou à la location de la plupart des modèles neufs ou de démonstration en stock et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 $, le consommateur reçoit une carte d'essence à PRIX PRÉFÉRENTIEL permettant d'obtenir la réduction sur l'essence. L'offre s'applique aux véhicules dont la livraison est prise entre le 20 avril et le 30 juin 2006 inclusivement. Le rabais de 20 ¢ par litre pendant un an jusqu'à 2 500 L inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures de la livraison et jusqu'au 31 août 2007, uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Tous les véhicules 2006 sont admissibles sauf les camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), le Chevrolet Express et la Chevrolet Corvette. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 2. La General Motors paiera une partie de la TPS (taxe incluse) égale à 1 % du PDSF du véhicule (véhicule de base plus les options installées en usine, plus les frais de transport, moins la taxe d'accise). L'offre s'adresse uniquement aux particuliers qui payent comptant ou qui financent leur achat et prennent possession d'un nouveau modèle que publiée dans ÉnerGuide par Ressources naturelles Canada sur la Cobalt, la Aveo5, la Optra5 ainsi que le HHR avec boîte manuelle 5 vitesses. 6. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant (tests d'impacts frontaux). Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. sur une Aveo5 2004. 7. Taux de financement à l'achat de 0 % pour un terme allant jusqu'à 36 mois sur approbation de crédit de GMAC seulement. 8. Pour plus de renseignements, visitez gm.xmradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. MCMarque de commerce © 2005, Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut louer ou vendre à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples détails, renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

3401675A

ARTS ET SPECTACLES



PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

« Informer pour qu'on n'oublie pas », dit le général à la retraite Roméo Dallaire, ci-haut en conférence de presse avec le comédien Roy Dupuis, qui l'incarnera au grand écran.

Le livre du général Dallaire au grand écran

CHANTAL GUY

Le lieutenant-général Roméo Dallaire a de quoi se réjouir, car le cinéma vient maintenant appuyer sa cause. Son livre *J'ai serré la main du diable*, qui raconte sa pénible expérience du génocide rwandais, sera adapté au grand écran et c'est nul autre que Roy Dupuis qui l'incarnera.

« Mon livre avait pour objectif d'informer pour qu'on n'oublie pas le génocide et mon deuxième objectif était de trouver tous les autres médias pour continuer, a expliqué Roméo Dallaire lors de la conférence de presse qui avait lieu hier au Ritz Carlton de Montréal.

Le général à la retraite s'est présenté aux journalistes escorté par le comédien Roy Dupuis, qui posait une main protectrice dans le dos de l'homme pour lui frayer un passage entre les photographes. Le réalisateur Roger Spottiswoode, ainsi que les producteurs Michael Donovan et Laszlo Barna étaient présents.

« Sa raison de vivre, c'est que cette histoire là soit entendue par le plus de monde possible, a souligné Roy Dupuis en parlant de l'homme qu'il étudie depuis un mois. Selon le comédien, la décision de jouer dans ce film s'est prise rapidement. « Je ne pouvais pas refuser. C'est venu me chercher. Le général est venu me chercher. »

Shake Hands with the Devil n'est pas une coproduction internationale mais un film entièrement financé par des fonds canadiens, pour une somme de 10 millions de dollars, et qui sera tourné sur les lieux du drame, au Rwanda, de la mi-juin à la mi-août. « C'est mon premier long métrage depuis *Bowling for Columbine*, explique Michael Donovan, l'un des producteurs du succès de Michael Moore. Notre but est de créer intentionnellement un film politique sur cette histoire incroyable. » Pour Laszlo Barna, il s'agit d'un film indépendant dont le sujet le touche personnellement. « Je viens d'une famille qui a vécu l'Holocauste. »

Roméo Dallaire se dit enchanté d'être joué par Roy Dupuis et celui-ci voit ce rôle comme l'un des plus importants de sa carrière. « J'ai accès au livre, j'ai accès à Roméo, note le comédien. Mais je n'ai pas accès au Roméo de 1994. C'est aujourd'hui un homme transformé. C'est quelqu'un pour qui l'armée n'est pas un job, mais une vocation. Il a quand même réussi à convaincre tous les gens autour de lui de rester au Rwanda, de voir le bien fondé de leur présence là-bas. Il essaie d'aider l'ONU pour éviter que ça se reproduise. Pour moi, c'est un gagnant. »

Ce sera la troisième fois que le général Dallaire sera joué au cinéma, puisque son personnage apparaît dans les films *Hotel Rwanda* de Terry George et *Un dimanche à Kigali* de Robert Favreau. Il a vu le premier et l'a trouvé « O.K. ». Pour le deuxième, inspiré du roman de Gil Courtemanche qui se montre critique à son endroit, il n'a pas l'intention de le voir. « J'ai bien de la misère avec une histoire romancée... »

Tout de même, le général est conscient que *Shake Hands with the Devil* ne pourra tout raconter en deux heures. « Il sera déçu un peu, j'en suis certain, mais nous allons tenter de faire un film qui fera comprendre une situation très compliquée, dit le réalisateur Roger Spottiswoode, réalisateur notamment de *Tomorrow Never Dies*.

Roméo Dallaire confie qu'il suivra « de loin », la production, car pour lui, il le martèle, ce drame ne s'est pas produit il y a 10 ans, mais il y a une heure. « Je veux être disponible pour M. Dupuis, pour qu'on puisse s'échanger notre humanité. C'est son film. Mais je devrai vivre avec ce qui va en ressortir. »

Ça va lui monter à la tête, c'est garanti.



Vous pouvez toujours compter sur Papa, alors, pour la fête des Pères, offrez-*lui* un cadeau sur lequel il pourra compter : un chapeau Tilley, garanti à vie contre l'usure.

« Je peux témoigner de la véracité de votre déclaration d'indestructibilité ! Mille mercis ! »
W.J. REINERS,
Hertfordshire, Angleterre

Combien de modèles, tissus, couleurs et tailles de chapeaux Tilley pouvez-vous choisir ? Plus de 2 000 ! Nous donnons toute notre mesure pour *vous* donner fière allure !
Alex Tilley

Tilley Endurables
Tilley. Les meilleurs chapeaux et vêtements de voyage au monde
Montréal : 1050 av. Laurier Ouest
(deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc) (514) 272-7791
Pour obtenir l'adresse d'un détaillant ou un catalogue : 1 800 465-4249
3399894A

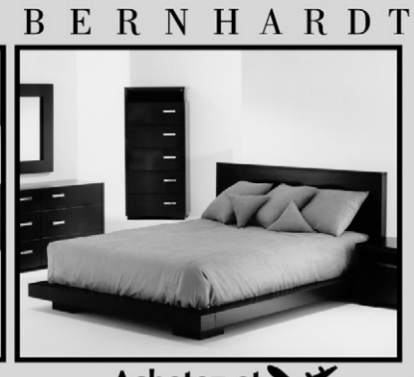
VENTE DE PRINTEMPS JUSQU'À 40% D'ESCOMPTE



IN STYLE LIVING
M·E·U·B·L·E·S
2900 Pierre-Péladeau Laval Qc. Centropolis
450.682.4458

DREXEL HERITAGE® BERNHARDT





Ne payez pas un sous pendant une année complète

Achetez et partez
Mexique, Hawaii, Jamaïque
3407925A

Oui ☑

Non ☐

Vous voulez économiser 20 $?
Vous avez le choix.

Économisez 20 $ sur un vol aller-retour en choisissant notre bas tarif Tango, en n'apportant qu'un bagage de cabine (qui répond à nos normes) et en n'effectuant aucune modification à votre itinéraire.
Avec le **Rabais Go,** voyagez à votre façon.

Rabais Go offert seulement sur
aircanada.com
3409291

ABONNÉS DE LA PRESSE, OBTENEZ DE
10% À 30%
DE RABAIS



Vous êtes abonné à *La Presse*? Profitez de
RABAIS EXCLUSIFS ALLANT JUSQU'À 30%
sur l'achat en ligne de livres, revues, DVD.
Livraison à domicile gratuite.
C'est facile: **www.cyberpresse.ca/privileges**

LA PRESSE
CLUB privilèges
3407802A
3408182



PHOTO DAVID BOILY, LA PRESS ©

Le Service de police de la Ville de Montréal ne prévoyait pas intervenir en début de soirée hier, parce que l'occupation se déroulait calmement, sans débordement.

Des sans-abri craignent de perdre un repère

MALORIE BEAUCHEMIN

Quelques dizaines de jeunes itinérants et sans-abri se sont rassemblés, hier soir, pour occuper le territoire du carré Viger afin de protester contre les travaux d'aménagement prévus par l'arrondissement de Ville-Marie en vue des Outgames.

« Ça fait des années que le carré Viger est la maison de personnes nomades et itinérantes, a expliqué à *La Presse* Gadget, âgé de 23 ans, un des instigateurs de la manifestation. C'est un parc de béton, il y a des toits, c'est un refuge, un abri contre la pluie, la neige, et ça coupe le vent. »

Or, le site doit servir de centre d'animation principal, avec des spectacles et des artistes invités, pendant toute la durée des Outgames mondiaux, événement sportif gai et lesbien qui se déroulera à Montréal du 25 juillet au 6 août 2006.

L'arrondissement de Ville-Marie a donc entrepris de réaménager le parc pour la création d'un lieu de rendez-vous. À l'origine, un projet initial d'environ 7 à 8 millions était sur la table, mais faute d'argent, l'arrondissement effectue plutôt des travaux au coût de 500 000 $.

La structure qui doit être démolie aujourd'hui ou dans les prochains jours sera remplacée par des jeux d'enfants.

Les jeunes itinérants qui occupaient les lieux hier soir craignent donc de perdre un repère, qui a souvent servi de toit temporaire pour plusieurs.

Ils ont dit vouloir rester sur place « pour attendre les bulldozers ». « Mais c'est probablement la police qui va nous *crisser* dehors », a ajouté Gadget.

Son acolyte Roach, âgé de 26 ans, a pour sa part soulevé l'ironie de la situation.

« Pendant les Outgames, ils vont vendre de l'alcool sur le terrain, alors que nous, ici, on reçoit des *tickets* parce qu'on boit de l'alcool. »

À l'arrondissement de Ville-Marie, on rétorque que l'accès au parc est interdit après 23h, et qu'il y a des refuges pour les sans-abri à proximité.

— *Avec Sara Champagne*



C'est moi qui choisis quand je pars, pas mon programme de récompenses.



« Avant de faire notre choix, on a comparé les programmes de récompenses et on s'est rendu compte que la plupart donnaient accès à un nombre de sièges limité. Avec ces programmes-là, on n'aurait pas pu se servir de nos points pour voyager quand on voulait. Mais quand on a vu que la carte Voyages RBC nous permettait de partir n'importe où et n'importe quand en choisissant notre compagnie aérienne, on n'a pas hésité. C'est tellement plus souple : il n'y a pas de période d'interdiction ni de limite de sièges. On peut profiter de n'importe quel siège libre – et non pas uniquement de places réservées aux programmes de récompenses. Et puis, avec seulement 15 000 points, on peut s'envoler vers New York à partir de Montréal ou de Toronto, ou encore faire un saut à Seattle en partant de Vancouver. Que demander de plus ? »

Faites votre demande en ligne au www.rbcbanqueroyale.com/visavoyages ou composez le 1-800-ROYAL® 1-1.

La carte Voyages^mc RBC®, c'est tellement mieux. La preuve ? Vous recevrez 10 000 points RBC Récompenses® en prime à l'adhésion et 5 000 points supplémentaires au premier renouvellement.**

3386241A

3386250

JE CHOISIS › RBC^mc

RBC Banque Royale

** Pour que vous soyez admissible à l'offre de 10 000 points RBC Récompenses en prime, votre demande d'adhésion doit nous parvenir et être approuvée par nous pendant la période d'admissibilité à l'offre, soit entre le 1er mars et le 30 juin 2006. Les clients déjà titulaires de la carte *Visa* Platine Voyages RBC au début de la période d'admissibilité ne peuvent profiter de cette offre. Les 10 000 points en prime à l'adhésion apparaîtront sur votre relevé *Visa*. Au premier renouvellement, 5 000 points en prime seront portés à votre relevé *Visa* une fois que vous aurez acquitté les frais annuels. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres offres. ® Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ^mc Marques de commerce de la Banque Royale du Canada. * Marque déposée de Visa International Service Association. Utilisée sous licence.

L'Événement par excellence d'Infiniti

Jusqu'au 30 juin

INFINITI



G35 Coupé 2006 d'Infiniti
47 000$ PDSF

3,9% de financement à la location • 0$ dépôt de garantie

Qu'est-ce qui distingue la G35 des autres 2006? Son moteur V6 de 3,5 litres primé qui produit près de 300 chevaux? Ou est-ce que ce sont ses équipements, comme les sièges chauffants en cuir, les phares au xénon et le système audio Bose[MD] sans frais supplémentaires? Peut-être que ce sont les détails plus discrets : des composantes parfaitement équilibrées sculptées à partir d'alliages légers. Ou une suspension d'aluminium forgé ajustée pour procurer rendement et confort. Quel que soit le cas, c'est ce qui fait qu'une Infiniti est une Infiniti.



Berline G35 2006 d'Infiniti
39 990$ PDSF
3,5% de financement à la location
0$ dépôt de garantie



G35x 2006 d'Infiniti
42 890$ PDSF
3,5% de financement à la location
0$ dépôt de garantie

Infiniti de Brossard
9005, boul. Taschereau
Brossard (Québec)
(450) 445-5799

Infiniti Laval
305, boul. Saint-Martin Est
Laval (Québec)
(514) 382-8550

Meridien Infiniti
4000, rue Jean-Talon Ouest
Montréal (Québec)
(514) 731-7977

Spinelli Infiniti
345, boul. Brunswick
Pointe-Claire (Québec)
(514) 697-5222

Offre de location pour la nouvelle G35 Coupé (G2TG76 AA00) / berline G35 (G4TG76 AA00) / berline G35x (G4XG76 AA00): mensualités de 399 $/329 $/369 $ sur 39 mois à un taux de location de 3,9 %/3,5 %/3,5 %. Comptant de 8995 $, frais d'enregistrement RDPRM de 77 $, obligation sur pneus neufs, frais de transport et de pré-livraison de 1572 $/1564 $/1564 $ et première mensualité requis à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Location basée sur une allocation annuelle de 24 000 km et avec kilométrage additionnel à 0,15 $ le km (0,10 $ le km si une entente est conclue au début de la location). Des offres ne requérant aucune mise de fonds initiale sont aussi disponibles. Total des frais de location : 26 128 $/23 390 $/24 950 $. Permis, assurance, immatriculation et taxes en sus. L'offre est disponible uniquement auprès des Services financiers Infiniti pour un temps limité, sous réserve de l'approbation du crédit, ne peut être jumelée à aucune autre offre et peut faire l'objet de changement sans préavis. PDSF de la nouvelle G35 coupé 2006 (G2TG76 AA00) / berline G35 (G4TG76 AA00) / berline G35x (G4XG76 AA00) de 47 000 $/39 990 $/42 890 $. Frais de transport et de pré-livraison de 1572 $/1564 $/1564 $, permis, assurance, immatriculation et taxes applicables en sus. Les roues peuvent différer de celles illustrées. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Voyez votre concessionnaire Infiniti le plus près pour connaître tous les détails.

3406751A

ACTUALITÉS

Un cratère au fond de l'Antarctique lié à la pire extinction de l'histoire de la Terre

MICHAEL LANGAN
AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Une équipe internationale de chercheurs a découvert dans l'Antarctique la cause probable de la plus grande extinction de l'histoire de la Terre, qui aurait détruit entre 70 et 90 % des espèces de la planète il y a 250 millions d'années.

Ces scientifiques ont découvert dans le sous-sol de l'Antarctique les traces d'impact d'une comète géante ayant donné naissance à un cratère représentant plus de deux fois la taille de la Suisse, et qui serait responsable de l'extinction dite du Permien-Triassique, selon une communication de l'Université de l'Ohio.

Ce cataclysme, qui aurait provoqué la disparition de 90 % des espèces marines et de 70 % des espèces terrestres, n'avait jusqu'ici encore aucune explication.

En s'écrasant, le météore aurait aussi déclenché le morcellement progressif du Gondwana, un supercontinent qui rassemblait la plupart des terres actuelles de l'hémisphère sud, dont l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Australie.

Selon les scientifiques, le cratère, maintenant caché sous les glaces de l'Antarctique à environ 1,6 km de profondeur, aurait un diamètre de 483 km. « Des mesures de gravité qui ont permis de découvrir son existence suggèrent qu'il aurait été créé il y a environ 250 millions d'années, au moment de l'extinction du Permien-Triassique, quand presque toute vie animale sur Terre avait disparu », précise l'université dans sa communication.

« La taille et la localisation (du cratère), dans la région du Wilkes Land dans l'est de l'Antarctique, suggère aussi qu'il aurait pu provoquer la dislocation du Gondwana en créant une faille tectonique qui aurait poussé l'Australie vers le nord », affirment les scientifiques.

Selon eux, l'extinction du Permien-Triassique avait ouvert la voie à la domination des dinosaures dans le monde animal avant qu'ils ne disparaissent à leur tour il y a 65 millions d'années, victimes de l'impact d'une comète géante qui avait causé le cratère de Chicxulub, dans la péninsule du Yucatan au Mexique.

Cette comète aurait eu un diamètre de 9,6 km alors que celle s'étant écrasée dans l'Antarctique aurait pu avoir un diamètre quatre à cinq fois plus grand, d'environ 48,3 km, selon les chercheurs.

« L'impact de Wilkes Land est beaucoup plus important que celui qui a tué les dinosaures, et il a probablement provoqué des dommages catastrophiques à l'époque », a estimé Ralph von Freese, professeur de géologie à l'université Ohio State.

Ce scientifique a dirigé avec un autre spécialiste de géologie de cette université, Laramie Potts, l'équipe de chercheurs à l'origine de cette découverte. Parmi ses membres figuraient des spécialistes de la NASA, un géologue russe et un géologue sud-coréen.

Des résultats préliminaires de leurs travaux ont été présentés récemment lors d'un séminaire de l'Association américaine de géophysique, à Baltimore, dans le Maryland.

Des conséquences immédiates

Il y a cent millions d'années, l'Australie s'est détachée du Gondawana et a commencé à dériver vers le nord, poussée par l'expansion d'une faille de l'est de l'océan Indien.

Cette faille traverse le cratère de Wilkes Land, qui a sans doute contribué à sa formation, estime Ralph von Freese en soulignant toutefois que la force de l'impact a eu des conséquences immédiates beaucoup plus cataclysmiques pour la vie sur Terre.





COUPON - CADEAU LA PRESSE

◯ **Oui !** Je désire offrir *La Presse* du samedi et dimanche en cadeau pour une période de 13 semaines et recevoir la prime de mon choix pour seulement **33,35 $** (taxes incluses).
☐ 2 numéros du magazine RICARDO **OU** ☐ 2 numéros du magazine PADDOCK

◯ **Oui !** Je désire offrir *La Presse* du samedi et dimanche en cadeau pour une période de 13 semaines pour seulement **24,97 $** (taxes incluses).

Mode de paiement par la poste
◯ Ci-joint mon chèque ou mandat-poste à l'ordre de ***La Presse* ltée**.
◯ VISA ◯ MasterCard ◯ American Express
No Carte I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I__I Expiration I__I__I__I__I
Date I__I__I I__I__I I__I__I
Signature (obligatoire)

ABONNEMENT OFFERT À : (Veuillez écrire en caractères d'imprimerie, s.v.p.)
Nom : Prénom :
Adresse : App. :
Ville : Code postal :
Téléphone : ( ) Courriel :

DE LA PART DE : (Veuillez écrire en caractères d'imprimerie, s.v.p.)
Nom : Prénom :
Adresse : App. :
Ville : Code postal :
Téléphone : ( ) Courriel :

La Presse ltée. – C.P. 11048, Succursale Centre-ville, Montréal (QC) H3C 9Z9
Hâtez-vous cette offre se termine le 26 juin 2006 et s'adresse aux lecteurs non-abonnés qui résident dans les limites du réseau de distribution.
Prévoir un délai de 2 à 4 semaines pour la livraison de votre prime. L'abonnement n'est pas remboursable mais peut être suspendu en tout temps. Un mois avant la fin de l'abonnement, l'abonné recevra un avis de renouvellement d'une durée de 13 semaines au prix régulier.
3406988A

COLLÈGE JEAN-EUDES
UNE ÉCOLE DE VIE... POUR LA VIE!
COURS D'ÉTÉ
POUR ÉLÈVES DE 1RE À 5E SECONDAIRE
▸ Mathématique ▸ Français ▸ Anglais ▸ Chimie ▸ Histoire ▸ Latin ▸ Sciences physiques
▸ Période de cours : juillet 2006
▸ Professeurs expérimentés
▸ Encadrement rigoureux
▸ Bulletin hebdomadaire
▸ Prix avantageux
Inscription obligatoire
Date limite: 30 juin 2006
magirard@cje.qc.ca
3403584A
Inf. (514) 376-5740
3535, boul. Rosemont Montréal, Qc www.cje.qc.ca

1ers Outgames mondiaux Montréal 2006
Cérémonie d'ouverture.
Diane Dufresne
k.d. lang
Sylvie Desgroseilliers
Jonas
Deborah Cox
Martha Wash
Avec la participation du CIRQUE DU SOLEIL®
Et plusieurs autres surprises !
Samedi 29 juillet 2006
Dès 19 h 30
Assistez à ce spectacle grandiose au Stade olympique où **Mark Tewksbury** et **Martina Navratilova** donneront le coup d'envoi des 1ers Outgames mondiaux. Ayant pour thème le **cercle**, symbole d'harmonie et symbole olympien, cette production intégrera musique, chanson, danse, chœurs et numéros de cirque.
Les prestations des artistes s'y mêleront pour faire de cette ouverture une fête éblouissante de la diversité et haute en couleur ! La magie et le spectaculaire seront au rendez-vous !
PROFITEZ D'UN RABAIS DE 10 % À L'ACHAT DU BILLET COMBO POUR LES DEUX CÉRÉMONIES !

CÉRÉMONIES	PLATINE	OR	ARGENT	BRONZE
COMBO* (Rabais de 10 % sur les cérémonies d'ouverture et de clôture)	**225 $**	**162 $**	**122 $**	**81 $**
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE*	150 $	110 $	85 $	55 $
CÉRÉMONIE DE CLÔTURE*	100 $	70 $	50 $	35 $

*Taxes incluses et frais de services en sus
3405925A
Achetez vos billets ! Soyez des nôtres !
514-790-1245
1-800-361-4595
ADMISSION.COM
GLISA
1ers Outgames mondiaux Montréal 2006
Du 26 juillet au 5 août 2006
www.montreal2006.org
Canada Québec bonjourquebec.com Montréal Radio-Canada Tourisme Montréal
Bell Pepsi Diet CGI STM VIA Rail Canada AIR CANADA Ville-Marie Montréal fugues
PARTENAIRES MÉDIA CKOI 96,9 FM Q92 LA PRESSE
3406890

FORUM

Pour vaincre l'immobilisme



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Depuis quelques semaines, les voix se multiplient pour déplorer l'immobilisme dont souffre le Québec, la difficulté d'y lancer de grands projets, notamment à Montréal. À l'intervention très remarquée de Guy Laliberté, le président du Cirque du Soleil, en entrevue au *Point*, s'est ajoutée celle d'Alain Simard, le président du Festival de jazz, ou celle du président d'Astral, Jacques Parisien, dans un discours à la chambre de commerce de Montréal. Ces sorties s'inscrivaient dans la même logique que la sortie de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard qui, après l'échec du projet d'un nouveau Casino, s'est demandé si le Québec « doit passer des années à s'arracher du poil ».

Ces prises de position ont suscité un certain émoi. Certains se demandent même s'il n'y a pas là un quelconque plan concerté. L'explication est plus simple. La mise au rancart du Casino a certainement servi de déclencheur. Bien des gens ont alors vu que quelque chose ne tournait pas rond quand Montréal, après un débat tout croche, s'est payé le luxe de dire non à un projet qui aurait permis l'implication du Cirque du Soleil. Cette ville qui dit non, c'est aussi la ville qui a le plus haut taux de chômage au Canada.

Évidemment, je prêche pour ma paroisse. Ça fait longtemps que je me préoccupe de cet immobilisme et que j'écris que si la Révolution tranquille était à faire maintenant, ou la Baie-James, ou l'Expo 67, ces projets ne décolleraient pas.

Je ne peux donc que me réjouir que des voix fortes se fassent entendre, avec leur poids et leur crédibilité. Pas parce que Guy Laliberté, Lucien Bouchard ou Alain Simard détiennent la vérité, mais parce qu'ils sont porteurs d'un message qui doit être présent dans les débats, si nous voulons faire des choix éclairés.

Une des causes de l'immobilisme, c'est certainement la façon dont s'articulent des débats publics souvent à sens unique. Le président du Conseil du patronat, Michel Kelly Gagnon, y a vu l'influence de groupes qui, sous prétexte d'action communautaire, font de l'activisme politique. La question n'est pas vraiment là. On ne dira jamais assez à quel point les groupes communautaires jouent un rôle essentiel dans la société québécoise, par les services qu'ils rendent, leur apport à la structuration des milieux, leur capacité de nous alerter à des réalités qu'on pourrait oublier. Que certains d'entre eux en arrivent à glisser vers le combat politique, c'est inévitable, et ça fait partie de la vie démocratique.

Le problème est plus vaste. Il tient plutôt à une dynamique plus large où les débats publics sont dominés par les lobbies et les groupes de pression. Cela cause toutes sortes de distorsions : une tendance à découper la réalité en rondelles, cause par cause, à favoriser ceux qui feront le plus de bruit, qui seront les plus motivés, les plus militants, le plus souvent ceux qui s'opposent à un projet.

Dans le débat sur la dérivation de la rivière Rupert, la Fondation Rivières, avec Roy Dupuis, qui défend un point de vue légitime, mais limité, celui de la préservation de ces espaces naturels, a beaucoup plus de rayonnement que tous ceux qui se préoccupent de développement économique ou du rôle de l'hydroélectricité dans la réduction des gaz à effets de serre. Dans le cas du casino, ceux qui se préoccupaient du risque de la proximité sur la population vulnérable de Pointe-Saint-Charles, ont eu infiniment plus de poids que ceux qui pensaient au tourisme, à la revitalisation d'un secteur mort et à l'impact économique positif, y compris pour Pointe-Saint-Charles.

Quand l'opposition prend toute la place, il devient impossible de faire des choix. Un projet, quel qu'il soit, comporte toujours du positif et du négatif. On le fait si les avantages l'emportent nettement sur les inconvénients. Mais si on ne s'intéresse qu'aux problèmes et aux arguments contre, on ne peut plus bouger.

La solution, ce n'est pas de museler ces groupes, qui ont quelque chose à dire, mais de s'assurer qu'il y ait équilibre des points de vue et que les courants de pensée marginaux n'aient pas une place disproportionnée. À cet égard, les médias ont certainement leur part de responsabilité, en privilégiant la confrontation et en laissant très souvent pencher la balance en faveur de l'opposition militante. La solution, c'est aussi de répondre, quand c'est nécessaire. Si ceux qui sortent de leur mutisme maintenant s'étaient exprimés plus tôt, peut être que la suite des choses aurait été tout autre.

Mais derrière tout cela, il y a un problème de leadership. On serait moins paralysés si le pouvoir politique était d'abord capable de convaincre et d'inspirer confiance, et ensuite de trancher.

COURRIEL

Pour joindre Alain Dubuc
adubuc@lapresse.ca

L'éthique bafouée

La campagne de publicité des médecins spécialistes devrait être retirée

JEAN-FRANÇOIS OUELLET
ET CAROLINE LACROIX

Les auteurs sont respectivement professeur de marketing à HEC Montréal et étudiante au doctorat en marketing social à l'Université de Grenoble 2.

Le marketing a souvent bien mauvaise presse, étant dans l'inconscient collectif associé à une variété de pratiques peu louables comme la vente à pression ou la publicité mensongère. Sans lancer un débat à savoir si c'est tout le marketing qui devrait, à la lumière de ces cas plutôt extrêmes, être mis en cause (nous pensons évidemment le contraire), il n'en demeure pas moins qu'il puisse arriver que certains acteurs sociaux — entreprises, groupes d'intérêts, etc. — tirent profit de tout le « côté obscur » de cette discipline en adoptant des comportements allant à l'encontre des principes éthiques sensés gouverner la profession de mercaticien.

Ce côté obscur du marketing correspond essentiellement à un abus du pouvoir énorme que peut avoir le marketing, notamment la publicité, sur les consommateurs et citoyens. Un exemple marquant est la communication marketing basée sur la peur. De nombreuses recherches académiques ont démontré que la publicité fondée sur un message véhiculant une certaine angoisse pouvait avoir des effets considérablement profitables. Dans la vente d'assurances, par exemple, les communications du type « vous pourriez être victime d'un incendie dès aujourd'hui » réussissent significativement mieux à pousser les consommateurs à l'achat que des communications fondées sur des aspects plus positifs, comme la tranquillité d'esprit par exemple. Or, c'est un pouvoir que nombre de compagnies d'assurances se refusent à employer pour des raisons d'éthique, et c'est une pratique que condamnent plusieurs associations professionnelles du marketing dans leurs codes de déontologie.

Dans un tel contexte, il est difficile de comprendre comment — dans le but de promouvoir leurs propres intérêts — certains groupes sociaux peuvent choisir d'aller de l'avant avec des communications suscitant l'angoisse chez les citoyens. Il est certain que les messages lancés ces jours-ci par l'Association des médecins spécialistes du Québec, dont le dessein évident est de générer une certaine anxiété chez les Québécoises et Québécois, auront un succès important et réussiront à générer l'appui de plusieurs aux revendications des médecins. En effet, la recherche suggère qu'un message plus positif — comme par exemple « les médecins spécialistes sont là pour vous » — aurait sans doute connu moins de succès à cet égard, de la même manière que les assureurs misant sur un message positif engrangent des revenus inférieurs à ceux misant sur la peur.

De nombreuses recherches ont démontré que la publicité fondée sur un message véhiculant une certaine angoisse pouvait avoir des effets profitables, sauf que...

Dans la tradition économique fondée sur des principes protestants, on trace souvent les limites éthiques d'une action commerciale au moyen de la logique utilitariste et de la question suivante : « cette action procurera-t-elle plus de bien que de mal ? ». Les médecins spécialistes semblent croire que le fait de gagner l'appui de la population (et donc d'un meilleur levier en vue de voir leurs revendications satisfaites) produira davantage de bien-être dans la société que de malaise dû à cette angoisse qu'ils auront suscitée. (...)

Dans la majorité des cours traitant d'éthique dans les grandes universités occidentales, on propose désormais la tradition kantienne comme alternative à la logique utilitariste. Selon cette tradition, une action est éthique si son caractère général peut être élevé en maxime universelle. En d'autres termes, la question devient désormais : « aimerait-on vivre dans un monde où toutes les organisations auraient recours à ce genre de pratique » ou, dans le cas spécifique qui nous intéresse, « les médecins spécialistes aimeraient-ils vivre dans un monde où toute la publicité — commerciale comme sociale — serait fondée sur la peur ? ». La réponse est probablement non. Ces publicités des médecins spécialistes sont donc, sur cette base, illégitimes et contraires à l'éthique. De notre avis, elles devraient être immédiatement retirées.

QU'EN PENSEZ-VOUS ?
forum@lapresse.ca

Bienvenue Ayaan

Les États-Unis ont l'habitude d'être le refuge de ceux qui sont persécutés pour leur dissidence

ROD DREHER



L'auteur est éditorialiste au Dallas Morning News.



PHOTO ROB KEERIS, AP©

Ayaan Hirsi Ali

Ayaan Hirsi Ali, qui, si vous me le demandiez, mérite le prix Nobel parce qu'elle risque sa propre vie pour éveiller l'Europe au danger de l'extrémisme islamique, s'en vient aux États-Unis. On a annoncé il y a deux semaines que la parlementaire néerlandaise, qui n'a pas la langue dans sa poche, quitte les Pays-Bas pour occuper un poste dans un groupe de réflexion à Washington. C'est une chance pour nous et c'est dommage pour la pauvre Europe, qui n'est pas disposée à défendre sa propre liberté et qui sombre encore plus dans la lâcheté et le déshonneur.

Hirsi Ali est relativement peu connue aux États-Unis, mais si son nouveau livre *A Caged Virgin* (« Une Vierge en cage ») obtient l'attention qu'il mérite, cette méconnaissance sera bientôt chose du passé. Musulmane née en Somalie, elle a été excisée selon la coutume tribale et elle a échappé à un mariage arrangé en fuyant aux Pays-Bas où elle a demandé l'asile. Elle a obtenu un diplôme universitaire et elle a commencé à dénoncer publiquement la manière cruelle dont les musulmans traditionalistes aux Pays-Bas traitent leur femme. La féministe a fini par être élue au Parlement néerlandais et elle s'est fait un nom en condamnant non seulement l'extrémisme islamique, mais également la complaisance idiote de ses collègues libéraux néerlandais qui refusent de voir que leur multiculturalisme bien pensant permet au fascisme religieux de prendre de l'ampleur dans leur propre pays.

Hirsi Ali a l'autorité morale pour dénoncer cette dérive suicidaire parce qu'elle est une femme noire venue du tiers-monde et parce qu'elle a été témoin de la folie de l'islam tribal. Elle peut littéralement en montrer les cicatrices. Mais elle a dû bénéficier de la protection permanente de la police après avoir reçu des menaces de mort d'islamistes. Récemment, des voisins de l'édifice d'habitations bien gardé où elle demeure ont obtenu gain de cause en cour et l'ont fait évincer, soutenant qu'ils ne se sentaient pas en sécurité tandis qu'elle était dans les parages. Ils étaient prêts à la jeter en pâture aux loups. N'ont-ils rien appris de la leçon d'Anne Frank ?

Ayaan Hirsi Ali s'est fait un nom en condamnant non seulement l'extrémisme islamique, mais également la complaisance de ses collègues libéraux néerlandais.

Nous allons l'accueillir

Très bien, nous allons l'accueillir. Les États-Unis ont l'habitude d'être le refuge de ceux qui sont persécutés pour leur dissidence. Il est vrai, hélas, que le départ de Hirsi Ali est aussi quelque peu trouble. On a appris récemment qu'elle avait fourni un faux nom et une fausse date de naissance lors de la présentation de sa demande d'asile en 1992. Mais cela ne peut pas gommer le courage extrême qu'elle a manifesté pour livrer un message prophétique à un pays qui fait la sourde oreille.

La même mentalité qui veut que l'on s'en prenne au messager s'exprime maintenant en Belgique dans le cas de Paul Belien, un journaliste conservateur et un blogueur que certains veulent faire accuser d'incitation à la haine raciale. Son crime ? M. Belien dirige un site Web, brusselsjournal.com, qui présente des analyses et des commentaires conservateurs. Lui-même et ses auteurs sont critiques face à l'Europe et au multiculturalisme, en particulier face à la bizarre tolérance européenne à l'égard des extrémistes islamiques.

Aux yeux d'un Américain, les commentaires du site Web s'inscrivent sans problème dans le cadre de conversations ordinaires. Dans un récent article, M. Belien réclamait le droit de porter les armes, un droit garanti par le Deuxième amendement aux États-Unis, si les autorités ne sont pas disposées à contrôler le crime. Mais M. Belien a été diabolisé par les médias belges, qui le présentent comme un partisan de « l'extrême droite ».

Le week-end dernier, après qu'un adolescent flamand perturbé se fut rasé la tête et se fut mis à tirer au hasard, tuant un enfant flamand, sa nounou noire et une femme turque, M. Belien a été dénoncé comme étant l'esprit ayant guidé ces crimes. Un prêtre de la gauche radicale catholique fait partie de ceux qui souhaitent que l'on traîne M. Belien en cour.

Réduire au silence

L'idée voulant que les écrits de M. Belien inspirent de la haine raciale est aussi ridicule que de soutenir que les publicités d'autos causent des accidents de la route. Ce que l'on observe ici, c'est que les membres d'une élite politiquement correcte souhaitent réduire au silence un auteur dont le travail les oblige à tenir compte du gâchis dans lequel leurs politiques inefficaces fait sombrer leur pays. Si M. Belien n'est pas traîné en cour, il ne publiera presque certainement pas un seul autre mot à propos de l'extrémisme islamique ou de l'islam. Pourquoi lui-même ou tout autre Belge raisonnable qui souhaitent proposer un commentaire critique à propos de l'islam risqueraient-ils la prison ou bien leur ruine personnelle ou financière ?

Lorsque les projets de Ayaan Hirsi Ali ont été annoncés cette semaine, le dirigeant de la société islamique hollandaise a déclaré aux médias : « J'espère qu'à la suite de son départ nous pourrons aller de l'avant pour construire une société harmonieuse. » Eh bien, c'est ça, mais réduire les dissidents au silence et souiller son propre honneur national est un prix élevé à payer pour la paix. Et ce sera une fausse paix. Dire « ferme-la » ne réfute rien. L'empereur est nu et vulnérable dans ses habits neufs, même si son peuple est de moins en moins libre de dire ce qu'il voit de ses propres yeux.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **forum@lapresse.ca**

RÉDACTION (514) 285-7070 **commentaires@lapresse.ca** | **ABONNEMENT** (514) 285-6911 ou 1 800 361-7453 **cyberpresse.ca/abonnement** | **PETITES ANNONCES** (514) 987-8363 ou 1 866 987-8363 **petitesannonces@lapresse.ca** | **DÉCÈS** (514) 285-6816 **deces@lapresse.ca** | **CARRIÈRES** (514) 285-7320 **carrieres@lapresse.ca** | **PUBLICITÉ** (514) 285-6931

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

FORUM

Qui sont les vrais parasites ?



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Pleurs et hurlements du côté de quelques gens d'affaire en vue, qui accusent les groupes communautaires de faire dérailler tous les beaux projets de relance économique. L'objet principal de ce torrent d'indignation est l'abandon du projet de complexe récréatif greffé au casino, événement « dramatique » selon le président du Conseil du patronat, qui s'insurgeait récemment contre les « professionnels de la contestation » grassement subventionnés.

Minute, papillon ! Ce ne sont pas quelques dizaines de militants de la Pointe Saint-Charles qui auraient pu, à eux seuls, torpiller le projet de Loto-Québec. Le projet est tombé parce qu'il ne présentait aucune garantie de rentabilité. Même le Cirque du Soleil, nominalement partenaire de Loto-Québec, ne voulait pas y investir un sou, encore moins y bâtir des installations permanentes.

Dès qu'il fut devenu clair, après la publication du rapport Coulombe, que le gouvernement n'était pas pressé d'avaliser ce qui s'annonçait comme un projet risqué, le Cirque a prestement retiré ses billes, enlevant du coup à Loto-Québec le petit vernis de crédibilité qu'il lui avait apporté.

Entre-temps, les promoteurs du projet avaient eu l'impudence de réclamer des allègements fiscaux pour leurs partenaires hôteliers parce que, disaient-ils, le complexe ne serait pas assez rentable pour justifier le niveau d'imposition actuel !

////////////////////////////

Aujourd'hui, Guy Laliberté, le patron du Cirque, a le culot d'imputer l'échec du projet à l'« immobilisme » des Montréalais ! Mais pourquoi diable les contribuables québécois auraient-ils dû engloutir des millions dans un projet où même le Cirque, cette multinationale milliardaire, n'osait pas investir ?

Le Cirque a des salles permanentes à Las Vegas, Tokyo et Orlando, il compte en ouvrir d'autres à Macao (Chine), New York, Londres et Miami. Montréal ? Pas assez rentable. Le Cirque n'y maintient que son siège social, tout comme la Banque de Montréal a gardé son siège social ici après avoir transféré toutes ses activités majeures à Toronto.

Ce ne sont pas quelques dizaines de militants de la Pointe Saint-Charles qui auraient pu, à eux seuls, torpiller le projet de Loto-Québec. Le projet est tombé parce qu'il ne présentait aucune garantie de rentabilité.

On ne reprochera pas à M. Laliberté de fonctionner selon les lois du marché, mais il est drôlement mal placé pour déplorer l'abandon d'un projet qui aurait été entièrement financé par les fonds publics. On s'étonne de voir Lucien Bouchard, le père du déficit zéro, regretter la perte de ce qui serait probablement devenu un énorme boulet financier pour l'État.

Au fait, qu'attendent donc les entrepreneurs du milieu culturel, qui joignaient récemment leurs voix au choeur des pleureuses, pour lancer des projets porteurs qu'ils financeraient eux-mêmes ? Qui sont les plus gros parasites de l'État, ici ? Les groupes communautaires, qui reposent sur le bénévolat, ou les compagnies comme Astral, Spectra et Juste pour rire, qui sont massivement subventionnées par les gouvernements ?

Pas en reste de culot avec Guy Laliberté, Alain Simard, de Spectra, déclarait l'autre jour qu'« on vit dans une société où l'intérêt individuel prend le dessus sur l'intérêt collectif ». Bien dit. Sauf que c'est aux soi-disant entrepreneurs accrochés aux mamelles de l'État que le jugement devrait d'abord s'appliquer.

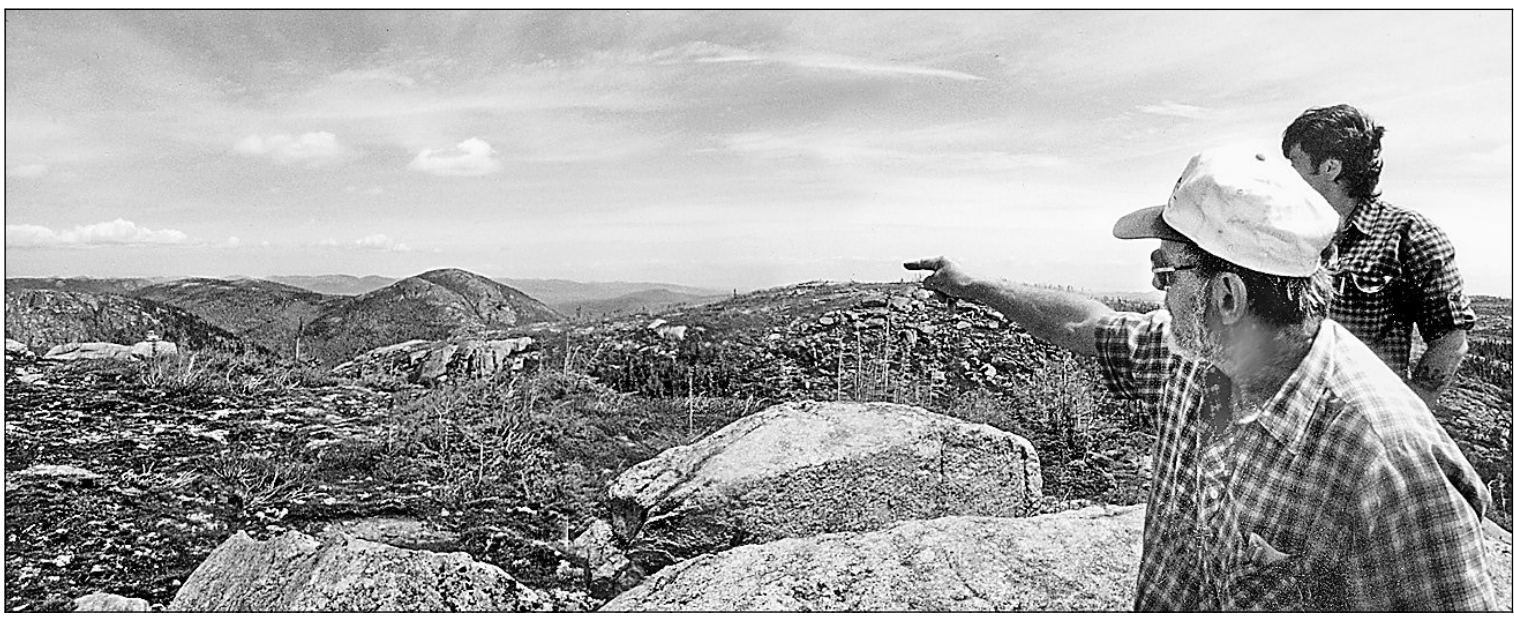
////////////////////////////

Les ténors qui déplorent l'abandon du projet de Loto-Québec se trompent de cible. Ce qu'ils devraient regretter est le torpillage du projet de CHUM à Outremont, un projet qui aurait fait de Montréal l'une des grandes capitales de la recherche biomédicale et qui était infiniment plus porteur, tant du point de vue intellectuel qu'économique, qu'un grand complexe récréatif dominé par un temple du jeu.

Que Montréal ne devienne pas le Las Vegas du nord, on s'en réjouit. Ce qui est impardonnable, c'est d'avoir loupé la chance de lui donner un grand centre de recherche et d'enseignement intégré à un hôpital universitaire digne de ce nom.

Dans cette affligeante saga où la démagogie, l'anti-intellectualisme et les petits intérêts mesquins ont fini par l'emporter, nombre de lobbies très militants étaient à l'oeuvre du côté de Saint-Luc. (Les gens d'affaires qui ont tenté de faire avancer le projet de l'Université de Montréal — les Desmarais et les Coutu, notamment — ne constituaient pas un « lobby », car ils n'avaient aucun intérêt personnel, non plus qu'idéologique, dans cette entreprise.)

Mais qui est responsable, au bout du compte, de cette déplorable faillite ? C'est le premier ministre Charest, qui n'a pas trouvé le courage de résister aux groupes de pression, et le ministre Couillard, qui a magouillé pendant des mois avec ses fonctionnaires pour privilégier le site Saint-Luc. Car les « lobbies » ne sont forts que de la faiblesse des gouvernements.

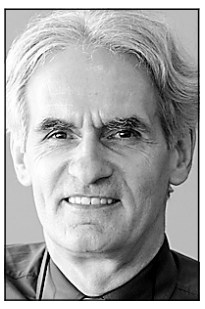


Eudore Fortin invite le monde (entier) à visiter sa région de Charlevoix.

La mondialisation ? Pff !

« La dernière fois que j'ai vu Eudore, il était assis à son micro-ordinateur (avec ses bottes de trappeur et sa veste de bûcheron) et « pitonnait » par Internet avec je ne sais quels pays... »

GÉRARD BOUCHARD



L'auteur enseigne à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Bon nombre d'intellectuels (et ceux qui les lisent) le savent : la culture occidentale traverse une crise profonde et, comme de raison, le Québec aussi. L'une des principales causes est bien connue : la mondialisation. Comme plusieurs en font la douloureuse expérience, cet agglomérat de multinationales déréglementées, ce noeud de vipères planétarisé est devenu une immense broyeuse qui aliène les esprits, brime les libertés, sape les initiatives et sème partout la dépendance, la morosité, l'impuissance...

Je croyais que la chose était bien connue. Or, j'ai découvert à ma stupéfaction que, là comme ailleurs, il y a des retardataires et même des égarés. J'en donne ici deux exemples assez pathétiques, moins dans l'espoir de ramener aux pas les intéressés (bien franchement, ce me semble sans espoir) que pour instruire les esprits plus sensés.

De la dèche à la crèche...

Rivière-Éternité (600 habitants, en comptant toute la parenté) est un tout petit village de l'est du Saguenay dont le joli nom coiffait naguère une réalité collective déplorable : isolement, sous-emploi, aide sociale, émigration des jeunes, déstructuration collective, déprime. Coincé entre ses deux collines à une heure de voiture de Chicoutimi, le village semblait avoir été oublié par le siècle (bien que son nom ait déjà servi à une publicité du magazine *Time* : « From Here To Eternity »). Il dormait du sommeil profond non pas du juste mais du comateux.

Alors vint Eugénie Bouchard, la mairesse du village (et quelques autres). C'était à la fin des années 1980. Boudé par le progrès, Rivière-Éternité avait conservé les antiques traditions, notamment la coutume des crèches de Noël. Un peu décalés là-dessus comme sur le reste (?), les familles étaient restées attachées aux crèches à l'ancienne. Elles les faisaient immenses, très élaborées, ô combien naïves, et assez libres tout de même (s'autorisant, par exemple, à remplacer parfois l'âne et le boeuf par l'ours et l'orignal...). C'est la réaction un peu amusée des étrangers qui les en a fait prendre conscience. Et voilà où tout a déraillé : ces braves gens, au lieu de s'amender, en ont remis, si je puis dire : ils se sont mis à faire leurs crèches encore plus grosses, plus élaborées, plus naïves. Et de plus en plus libres.

C'était à l'époque où les collectivités locales, en quête d'identité, donnaient dans une ribambelle de festivals et carnavals : qui de la gourgane, de la patate ou du cochon, qui du cowboy, du macramé ou de la gomme d'épinette. Les gens de Rivière-Éternité, eux, optèrent tout naturellement pour les crèches.

Faisons l'histoire courte. En moins de vingt ans, Rivière-Éternité est devenue le centre mondial de la crèche de Noël ! Elle en a rempli ses lieux quotidiens et tient chaque année une immense exposition (400 modèles) à laquelle participent une cinquantaine de pays de tous les continents (première exposition : 18 crèches du village et des environs). Rivière-Éternité pilote aussi des expositions itinérantes à travers le monde (au Vatican notamment). Et un artisanat ainsi qu'une économie de la crèche se sont développés au village. Enfin, à travers tout cela, les gens de la place se sont donné une identité, un point de ralliement (un « projet de société », comme on pourrait dire) et ils ont retrouvé ce bien collectif qui est aussi précieux que fragile : la fierté.

Du fond de leurs collines — et derrière leur micro-ordinateur — les habitants de Rivière-Éternité regardent désormais le monde entier.

Du fond de leurs collines — et derrière leur micro-ordinateur — les habitants de Rivière-Éternité regardent désormais le monde entier. J'en ai froid dans le dos juste à penser que ces imprudents se sont lancés dans cette aventure sans sociologue et sans étude de faisabilité... Les subventions, les budgets pro forma, les études d'impact, n'en parlons pas. Misère !

Juste à droite, en sortant de l'Atlantique

Eudore Fortin (75 ans, Saint-Urbain) est un ancien gars de chantier, trappeur-chasseur, coureur des bois, aide-arpenteur, guide forestier, gardien d'écluse, (un peu braconnier aussi, je crois ?). Il compte parmi les derniers sans doute de cette nombreuse ascendance itinérante et frondeuse qui n'admettait qu'une seule contrainte et modelait sa vie sur une seule règle : la liberté. La belle, l'unique région de Charlevoix lui a offert dès sa naissance le cadre qui lui convenait avec ses immenses étendues de lacs et de rivières, de monts et de vallées, de drames et de légendes, bref : de tout ce qui nourrit le rêve et l'action.

Mais Eudore est généreux. En 1978, il décide d'ouvrir ce grand jardin sauvage aux amants de la nature et, avec l'aide de quelques amis, il crée une corporation dont il installe le siège social dans son sous-sol. Bientôt, d'autres irréductibles viendront joindre leurs efforts aux siens. Quelque vingt-cinq ans plus tard, l'idée a donné naissance à la « Traversée de Charlevoix », un organisme qui gère un vaste réseau de camps et de pistes et qui a accueilli jusqu'ici, en hiver comme en été, plus de 30 000 promeneurs, dont plusieurs sont venus de l'étranger, en particulier de l'Europe. La dernière fois que j'ai vu Eudore, il était assis à son micro-ordinateur (avec ses bottes de trappeur et sa veste de bûcheron) et « pitonnait » par Internet avec je ne sais quels pays, quel continent, dans la seule langue qu'il connaisse : celle de la passion et de la liberté.

Soyons indulgents. Eudore Fortin, Eugénie Bouchard et tous les autres dans leur genre, il faut les comprendre : ils ignoraient manifestement que nous étions en « déficit d'âme », en état d'aliénation. De toute façon, il est trop tard, le mal est fait ; nous avons affaire ici à des irrécupérables.

Le plus triste, le plus navrant, c'est qu'à tant brasser à travers le monde (à partir de leur sous-sol), ces esprits peu prévenus n'aient pas acquis la plus petite notion des grands périls de la mondialisation. Voilà où mène l'attelage quand il n'est pas réglé par la science.

Crèches de Rivière-Éternité : http ://
www.creches.qc.ca/index.htm

Traversée de Charlevoix : http ://
www.charlevoix.net/traverse/imraid/raid.htm

Le Québec pessimiste

ÉRIC PILON
L'auteur demeure à Saint-Basile-le-Grand.

Les chauds rayons du soleil nous rappellent que l'été est à nos portes. Après la pluie du printemps, voilà le beau temps qui refait surface. Mais cette réalité en cache malheureusement une autre : des nuages sombres se sont formés dans le ciel orageux de l'économie du Québec. Un ciel qui, d'ailleurs, risque de s'assombrir davantage si rien n'est fait pour remédier à la situation.

Depuis quelque temps, le discours politique s'est tourné vers la gauche du continuum idéologique. Les médias, qui s'abandonnent continuellement au mimétisme, ont emboîté le pas pour former un bloc devant les opinions opposées à la pensée unique ; cette pensée véhiculée par une gauche manoeuvrée par une clique fanatique et effarouchée qui respecte peu la dissidence. Dissidence ? Certes oui, puisqu'il est question de se dresser contre une pensée unique, contre la dictature de l'égalitarisme, de l'*hyperenvironnementalisme*, du *manifestationnisme*, et autres gauchismes propres aux États sociaux-démocrates, comme la France et le Québec.

Guy Laliberté a bien raison : le Québec est trop lent à prendre des décisions. Or, ce temps long, causé par la consultation à outrance, et par l'opposition constante et résolue de petits groupes de revendicateurs, voire de quémandeurs, fait naître un climat de torpeur, de demi-sommeil qui compromet gravement le développement économique du Québec. Aucun projet ne peut voir le jour dans la Belle Province sans qu'une meute de loups environnementalistes mordent le derrière des promoteurs, et sans qu'une escouade prolétaire vienne frapper ces mêmes promoteurs à l'aide de pancartes affichant des slogans rappelant la triste période soviétique.

Malheureusement, le premier ministre Charest s'enlise dans la maladresse, ne maîtrise pas la communication publique et n'a aucune initiative en matière de développement économique.

Ajoutez à cela l'omnipotence des syndicats, la bureaucratie disproportionnée et la réglementation à outrance, et vous avez une société sclérosée dont l'économie ne représente plus qu'une idée superficielle, sans grande importance.

Le contexte serait certes différent si le gouvernement exerçait un véritable leadership. Or, le premier ministre Charest s'enlise dans la maladresse, ne maîtrise pas la communication publique et n'a aucune initiative en matière de développement économique. Résultat : rien ne bouge, tout est au point mort.

Une aura de pessimisme entoure le Québec, un pessimisme provoqué par des rages de fanatiques qui ne pardonnent pas à ceux qui ont offensé la pensée unique. On ne veut pas, semble-t-il, d'un Québec lucide, mais d'un Québec solidaire. Or, ce qui semble avoir échappé à la gauche, c'est que, pour qu'il y ait solidarité, il doit y avoir une distribution de la richesse ; mais pour qu'il y ait une distribution de la richesse, on doit d'abord la créer...

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Éric Trottier > Directeur de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Comment traiter les médecins ?



apratte@lapresse.ca
ANDRÉ PRATTE

Les médecins spécialistes ont mis le paquet publicitaire pour gagner l'appui du public dans la négociation de leur rémunération avec le gouvernement. Cette coûteuse stratégie n'a pas porté fruit : les discussions sont dans l'impasse et Québec menace de recourir à une loi pour imposer aux spécialistes les modestes augmentations qu'il leur propose. Pour qu'une entente survienne, il faudra que les médecins abandonnent l'objectif de combler l'écart de 25 %-30 % entre leurs revenus et ceux de leurs collègues des autres provinces.

Québec ne peut pas offrir aux spécialistes davantage que ce qu'il a imposé à ses employés, y compris les infirmières.

Cet écart existe, le gouvernement le reconnaît, même s'il a cherché à en minimiser l'importance par des tours de passe-passe statistiques. Le fossé est particulièrement large pour les médecins qui travaillent le plus : un médecin hors-Québec au sommet de l'échelle gagne plus de 500 000 $ par an, contre autour de 300 000 $ pour un Québécois. Comme le soulignait hier notre collègue Alain Dubuc, à long terme, une différence d'une telle ampleur risque d'encourager l'exode des jeunes spécialistes, accentuant ainsi la pénurie de médecins. (Il faut toutefois constater que cette pénurie est relative, le Québec comptant plus de médecins spécialistes par 100 000 habitants que n'importe quelle autre province canadienne...)

En même temps, la Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) doit reconnaître que le ministre de la Santé, Philippe Couillard, est confronté à deux réalités implacables. En premier lieu, le gouvernement ne dispose pas de fonds suffisants pour combler l'écart — il faudrait au moins 700 millions. En second lieu, il ne peut pas offrir aux spécialistes davantage que ce qu'il a imposé à ses employés, y compris les infirmières et autres employés du réseau de la santé. D'autant plus que les spécialistes, s'ils cessent un moment de se comparer, peuvent se consoler : depuis 2002, leur rémunération moyenne est passée de 208 000 $ à 232 000 $, une hausse de 11 %. Depuis 1998-1999, le gouvernement a augmenté de 860 millions (94 % !) la somme qu'il consacre à la rémunération de ses spécialistes.

Plutôt que d'exiger de Québec qu'il hausse leurs tarifs au-delà des paramètres salariaux fixés pour le secteur public, les médecins spécialistes devraient saisir la perche que leur tend M. Couillard et bonifier leur rémunération par le biais d'une amélioration des services et de leurs conditions de pratique. L'offre gouvernementale prévoit déjà d'ajouter 179 millions à la masse salariale des spécialistes en compensant ceux qui se consacrent à la recherche et à l'enseignement et en incitant certains groupes de spécialistes à accroître leurs heures de garde. Sans doute les médecins peuvent-ils soutirer du gouvernement d'autres avantages de ce genre.

Cette approche, qui est celle qui a été empruntée par les omnipraticiens, serait plus facile à défendre vis-à-vis de l'opinion publique. Et on voit mal sous quel prétexte les spécialistes refuseraient de s'y engager, eux dont la campagne publicitaire était tout entière axée sur la nécessité d'améliorer les soins offerts à la population.

Dis-moi ce que tu manges



akrol@lapresse.ca
ARIANE KROL

Vingt-cinq kilos de viande, 14 kg de volaille, 13 douzaines d'oeufs, cinq livres de beurre, 160 kg de fruits et légumes, 690 grammes de miel, 25 kg de sucre... Cette liste gargantuesque représente une partie seulement de ce que le Canadien moyen engloutit dans une année.

Ces données publiées cette semaine par Statistique Canada révèlent à quel point nos habitudes alimentaires ont changé en quelques décennies. Notre consommation de fruits et légumes a beaucoup augmenté depuis 1967, alors que celle de viande rouge et de sucre a considérablement diminué. Bravo. L'ennui, c'est que nous mangeons aussi de plus en plus : 2658 calories par jour en moyenne, presque 350 de plus qu'il y a 30 ans. Pour brûler ce surplus d'énergie, il faudrait courir 35 minutes, danser pendant 1h10 ou marcher durant 1h20. Sauf que nous sommes, en général, de plus en plus sédentaires.

Pour les spécialistes qui travaillent sur la nouvelle version du guide alimentaire, c'est un véritable casse-tête. Comment faire des recommandations qui fourniront aux gens tous les éléments nutritifs dont ils ont besoin sans les inciter à ingérer plus de calories qu'ils n'en dépensent ? Devant la progression de l'obésité et du surpoids, la question risque de se poser de plus en plus.

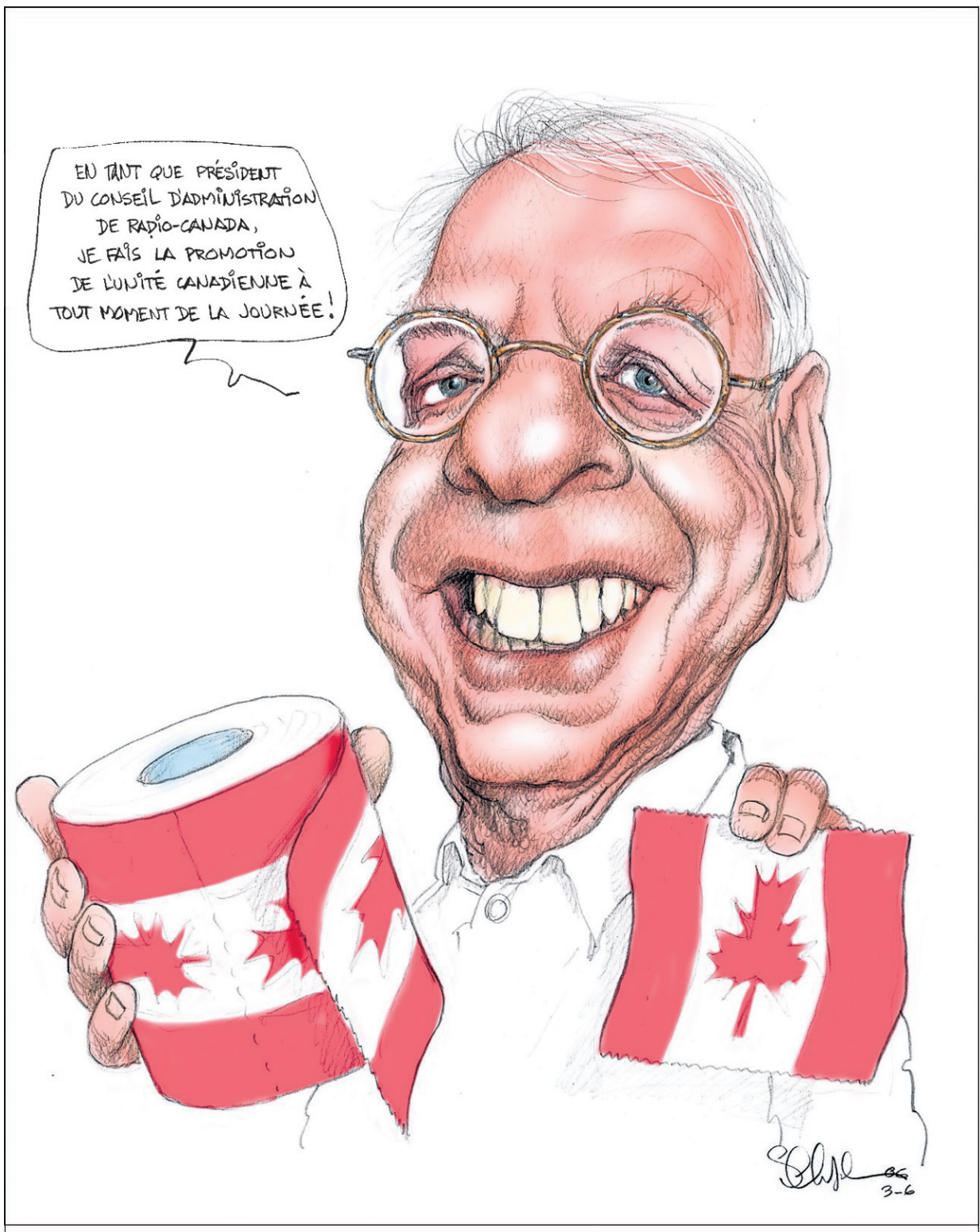
Il va falloir trouver des moyens de favoriser la pratique de l'exercice physique, dans le sport mais aussi dans les activités de tous les jours. Inciter ne suffit pas, il faut d'abord permettre : permettre aux jeunes de bouger davantage durant les heures passées à l'école, et permettre à chacun d'intégrer la marche, le vélo, le patin à roues alignées, la planche à roulette et la montée d'escaliers dans ses déplacements quotidiens. C'est d'autant plus important que les bienfaits de l'activité physique vont bien au-delà du seul contrôle du poids.

Cela dit, il faudra bien, tôt ou tard, s'intéresser au volume de l'assiette. Pour combattre les effets du vieillissement, il serait plus efficace, lorsque l'alimentation est équilibrée, de réduire l'apport calorique que de pratiquer un sport d'endurance, suggère d'ailleurs une étude publiée cette semaine aux États-Unis.

Comment les Canadiens en sont-ils venus à engloutir autant de calories ? Peut-être avec l'enthousiasme des nouveaux convertis. La popularité des huiles végétales, dont l'huile d'olive, a beaucoup fait augmenter l'apport en acides gras mono et polyinsaturés. C'est bien, mais la consommation de graisses saturées n'a pas diminué pour autant. Résultat, nous ingurgitons en moyenne 26 % plus de gras qu'il y a 30 ans.

Un autre exemple ? Nous mangeons huit fois plus de yogourt qu'au milieu des années 70. Mais il faut voir de quoi on parle. Bourré de sucre — encore plus lorsqu'il est réduit en gras — le yogourt vendu en épicerie tient plus souvent du dessert lacté que de l'aliment santé.

Mais ce qui contribue le plus à gaver les gens à leur insu, c'est la taille des portions. La recherche est claire là-dessus. Peu importe l'appétit, une assiette pleine incite à manger davantage. Or, les fabricants et les chaînes de restaurants ne cessent d'augmenter les formats pour convaincre les consommateurs qu'ils en ont pour leur argent. Cette stratégie va finir par se retourner contre eux. Les Canadiens, on vient de le voir, se préoccupent de plus en plus de ce qu'ils mangent. Et ils sont prêts à changer leurs habitudes. Pour les attirer, il va falloir leur offrir autre chose que des hamburgers de trois quarts de livre et des cappuccinos d'un demi-litre.



LES GRANDS PORTRAITS GUY FOURNIER

serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Bravo à la CSDM

Je salue l'initiative de la CSDM visant à inculquer une conscience environnementale à ses jeunes élèves et je souhaite que d'autres commissions scolaires emboîtent le pas. Toutefois, pour que la campagne de sensibilisation porte fruits, il faudrait également conscientiser les parents. J'habite en banlieue près d'une école primaire où, quatre fois par jour — matin, midi et soir —, des dizaines de parents viennent en voiture chercher ou reconduire leurs enfants à l'école. Comment se fait-il qu'autant d'enfants, qui demeurent suffisamment près pour ne pas prendre les transports scolaires, ne marchent pas pour se rendre à l'école ? Et s'ils sont trop petits, pourquoi les parents ne viennent-ils pas les raccompagner et les chercher à pied ? Ce n'est certainement pas pour que les parents passent davantage de temps avec leurs enfants, puisque bon nombre d'entre eux sont constamment rivés à leur cellulaire. Le pire dans tout ça, c'est que ces parents gardent leur voiture en marche pendant qu'ils attendent leur progéniture. C'est à se demander si ces gens ont entendu parler de Kyoto ?

Martine Claude

Partir sans mourir

Les statistiques au sujet du suicide de mes concitoyens québécois, que l'on brandit à l'occasion comme un constat désespéré et désespérant, sans plus, me font aussi mal sinon d'avantage que les bilans des victimes des pires guerres. D'un côté, comment ne pas comprendre que l'on puisse vouloir fuir devant une situation où les injustices fleurissent allègrement ? Tous ces suicides sont en fait des meurtres, nous le savons n'est-ce pas ? Meurtres par discrimination, meurtres par injustice, meurtres dont le coupable abstrait quoique omniprésent, soit notre propre mode de vie sociale, ne sera jamais tenu imputable. En réponse aux multiples tentatives de meurtre qui nous assaillent, n'y a-t-il donc que la mort ? Ceux qui se tuent ont en fait envie de partir, de fuir, mais je crois qu'ils n'entrevoient nulle part où aller. Moi je dis qu'on peut partir sans mourir et c'est vers son pays intérieur. Creuser les limites de la liberté qu'on nous octroie, créer son espace vital, exploiter son potentiel créateur. Et le faire du même coup pour le bénéfice de tout ce peuple qui, par cynisme ou par désespérance, amène ses plus sensibles à mourir.

France Marcotte



PHOTO ROBERT NADON ,ARCHICES LA PRESSE©

Les médecins abusent

Les médecins spécialistes ne sont plus des professionnels de la santé, ce sont des PME, dont le but est la maximisation du profit. Ils ont leurs comptables, leurs avocats, leurs négociateurs, et (comme on le voit présentement à la télé et dans les journaux) leurs agences de publicité. Même si je suis membre du PQ, j'applaudis l'attitude du ministre Couillard face à ces profiteurs qui, à l'instar des curés du début du siècle, profitent du préjugé favorable dont l'opinion publique les gratifie pour abuser encore plus de la population en nous faisant croire que c'est essentiel à notre bien-être qu'ils se vautrent dans le luxe.

Jacques Tremblay

Comme dans le sport

Pour moi, c'est simple. Si je suis un jour sur la table d'opération, je veux avoir un excellent chirurgien, pas celui qui était trop poche pour se trouver un meilleur job dans la province d'à côté ! C'est la loi de l'offre et de la demande. C'est comme dans le sport. Si tu veux une équipe gagnante, il faut que tu sois prêt à embaucher quelques vedettes qui seront payées plus que les autres mais qui vont t'amener en finale !

A. Lemay

Calomnie, basta !

L'ignorance ne cesse de s'afficher sur les écoles privées. Faudrait-il engager un C.A. pour comprendre que l'argent versé par les parents est une économie pour l'État. Ces parents payent leurs taxes scolaires et ajoutent de leur poche quelques mille dollars en surplus. Et quant au choix des élèves, combien d'écoles privées prennent des élèves en difficulté ainsi que des immigrés ? Je connais une école privée qui tire au sort ses élèves. À chaque année, cinq à six cents élèves font la demande alors qu'il n'y a que quelque cent trente places. C'est le chapeau qui sélectionne. Une classe spéciale, avec un nombre restreint d'élèves, permet de faire la récupération. Dans les années 50, les élèves de l'école publique portaient cravate et veston. Il y avait de la discipline et ces écoles fonctionnaient aussi bien que les écoles privées. Revenons à la discipline et toutes nos écoles se porteront bien. Basta sur les critiques contre le privé !

Roger Mailloux
15 ans directeur d'une école privée, 10 ans prof. ou directeur d'écoles publiques, Granby

MONDE

Les nouvelles internationales en continu sur **cyberpresse.ca/monde**

LE TOUR DU GLOBE

GRANDE-BRETAGNE
Opération antiterroriste



PHOTO ODD ANDERSEN, AFP

Policiers et brancardiers s'affairaient hier dans le district de Forest Gate, dans l'est de Londres, autour d'un présumé repaire de terroristes.

Deux hommes ont été arrêtés hier à Londres à l'occasion d'une spectaculaire opération antiterroriste menée par 250 policiers, durant laquelle l'un des suspects a été blessé par balle. La BBC et Sky News ont affirmé que du matériel pouvant servir à fabriquer une bombe aurait été trouvé sur place, dans une maison du quartier de Forest Gate, dans l'est de la capitale. L'opération aurait été organisée en raison de renseignements « très précis qui exigeaient une enquête et une réponse de grande ampleur », a expliqué le chef de la section antiterroriste de Scotland Yard, Peter Clarke.
d'après AFP

TIMOR ORIENTAL
Regain de tension

Des centaines de pilleurs ont mis à sac hier un entrepôt gouvernemental dans la capitale du Timor oriental, Dili, s'emparant notamment d'ordinateurs et de papiers pour photocopieurs. Ces nouveaux incidents, qui n'ont fait aucun blessé, se sont interrompus à l'arrivée des troupes et de la police australiennes. Des violences sporadiques se poursuivent dans la capitale Dili, malgré le déploiement ce week-end de 2000 militaires et policiers étrangers, mais ils n'ont fait aucune victime depuis dimanche.

d'après AFP

NIGERIA
Rapt d'un Canadien

Huit étrangers qui travaillaient sur une plate-forme pétrolière au large du Nigeria ont été enlevés, a annoncé hier la firme norvégienne Fred Olsen Energy ASA, propriétaire de l'infrastructure. Des individus ont attaqué dans la nuit de jeudi à vendredi la plate-forme pétrolière Bulford Dolphin, emmenant avec eux six Britanniques, un Américain et un Canadien, précise le communiqué. Selon un porte-parole de la firme Dolphin Drilling, filiale de Fred Olsen Energy, les ravisseurs sont en contact« avec les compagnies locales à propos de négociations ». Aucun autre détail n'a été fourni. D'après le porte-parole de la présidence nigériane Remi Oyo, « les enlèvements sont le résultat d'un malentendu entre des communautés (locales) et la compagnie pétrolière concernée ».

d'après AP

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Rabais électoral



PHOTO MICHAL KRUMPHANZL, AP

L'ex-président de la République tchèque, Vaclav Havel, et sa femme, Dagmar Havlova, se présentant aux urnes hier à Prague.

Une chaîne de magasins sportifs tchèque a offert hier un rabais de 20 % à ses clients qui « ne voteront pas pour une coalition rouge » et lui apporteront pour preuve leurs bulletins inutilisés pour les élections législatives organisées hier et aujourd'hui. Cette offre vient s'ajouter à plusieurs initiatives politiques visant à contrer toute progression du KSCM, le dernier parti communiste non réformé d'Europe centrale, qui occupe actuellement 41 des 200 sièges de la chambre basse du parlement.

d'après AFP

DANEMARK
Égalité monarchique

Le Parlement danois a adopté hier à l'unanimité un projet de loi du premier ministre Anders Fogh Rasmussen modifiant la Loi de succession royale, qui accorde actuellement la priorité du trône aux garçons par rapport aux filles. Cette loi devait être modifiée afin de respecter l'égalité entre les sexes, selon le chef du gouvernement libéral conservateur, même si le premier enfant du prince héritier Frederik et de la princesse Mary, né en 2005, est un garçon.

d'après AFP

Autre bavure américaine en Irak?

Une nouvelle enquête est ouverte sur la tuerie d'Ishaqi

D'APRÈS AFP, AP et BBC

WASHINGTON – Une enquête est en cours pour déterminer si des soldats américains ont délibérément abattu des civils irakiens, dont plusieurs enfants, le 15 mars à Ishaqi (Irak), a déclaré hier le général américain Donald Campbell. Le cas échéant, il s'agirait d'un troisième cas d'exactions graves commises par des militaires américains contre des Irakiens.

« Nous enquêtons sur toute allégation de mauvais comportement de la part d'un soldat et sur toute allégation selon laquelle nous pourrions avoir tué ou grièvement blessé un civil irakien », a affirmé le général lors d'une conférence de presse par vidéo depuis Bagdad.

Il a confirmé qu'une enquête était en cours sur les incidents d'Ishaqi, sans préciser son état d'avancement.

Selon la BBC, qui diffuse depuis jeudi soir des images de cadavres, les troupes américaines ont tué 11 personnes, dont cinq enfants et quatre femmes, dans une maison d'Ishaqi, avant de faire exploser le bâtiment.

La version officielle de l'armée évoquait jusqu'à présent quatre victimes, dont un militant présumé d'Al-Qaeda, morts dans l'effondrement de leur maison après une fusillade.

Soulignant que 99,9 % des soldats américains en Irak s'acquittaient de leur mission avec « courage, compétence et esprit de sacrifice », le général Campbell a ajouté : « Bien que nous comprenions le stress et les pressions inhérents aux opérations de combat, nous ne pouvons et ne saurons accepter un comportement douteux sur le plan légal, moral ou éthique ».

Nouveau scandale ?

Cette affaire s'ajoute aux informations troublantes sur les événements survenus en novembre à Haditha, toujours en Irak, où des soldats auraient tué 24 civils en représailles pour une tentative d'attentat. Trois enquêtes, dont une irakienne, sont menées sur ce présumé massacre.

Sept marines américains pourraient aussi faire face à des accusations de meurtre, d'enlèvement et de conspiration relativement à la mort d'un Irakien abattu en avril dernier.

« On dirait que l'assassinat de civils irakiens est devenu un phénomène quotidien », s'est indigné Mouayed al-Anbaki, président de l'Association irakienne des droits humains, après avoir vu à la télévision des images du présumé massacre d'Ishaqi.

Jeudi, le haut commandement de l'armée américaine a décidé de soumettre les militaires basés en Irak à un cours intensif d'éthique, qui sera donné au cours du prochain mois.

L'armée américaine n'a pas fait de nouveaux commentaires sur les accusations de tuerie qui aurait eu lieu le 15 mars à Ishaqi, à 80 kilomètres au nord de Bagdad. À l'époque, l'armée avait indiqué que quatre personnes étaient décédées lors d'une attaque contre une maison soupçonnée d'abriter un militant d'Al-Qaeda.

Mais des images captées par Associated Press montrent les corps d'au moins cinq enfants. Selon les témoignages locaux, le nombre de victimes s'élève à 11, et leur maison a été rasée après le raid.

La vidéo montre un homme non identifié affirmant que les enfants ont été enfermés dans une chambre, menottés et abattus. « Après, ils ont bombardé la maison avec leurs avions. Ils voulaient détruire les preuves. Même un bébé de six mois a été tué. Même les vaches ont été tuées... »

Pendant que ces témoignages sur des tueries de civils se multiplient, un tribunal militaire a condamné hier un soldat jugé responsable d'avoir torturé, avec son chien, un prisonnier de la funeste prison d'Abou Ghraïb. Le sergent Santos Cardona est le 11e militaire condamné pour des crimes commis contre des détenus à la fin de 2003 et au début de 2004 dans cette prison américaine en Irak.



PHOTO HAMEED RASHEED, AP

Un Irakien se penche sur le cadavre d'un compatriote, un civil présumément abattu, avec d'autres, lors d'un raid de l'armée américaine dans le village d'Ishaqi, au nord de Bagdad, le 15 mars dernier.

Des soldats canadiens se portent à la défense de détenus talibans

BOB WEBER et MURRAY BREWSTER
PRESSE CANADIENNE

KANDAHAR, Afghanistan – Les soldats canadiens sont intervenus à au moins deux reprises pour éviter l'exécution sommaire de prisonniers talibans ayant été remis à l'armée afghane. Ces incidents mettent en lumière le tiraillement des troupes entre le respect des politiques gouvernementales et la réalité brutale du pays.

Une ONG croit que près du tiers des prisonniers capturés par les troupes canadiennes et remis à l'armée afghane sont torturés dans les prisons afghanes.

Le représentant local de l'Afghanistan Independent Human Rights Commission croit que près du tiers des prisonniers capturés par les troupes canadiennes et remis à l'armée afghane sont torturés dans les prisons afghanes.

Les autorités afghanes ont « deux types de conduite », a soutenu Abdul Noorzai, qui travaille au bureau de Kandahar de l'Afghanistan Independent Human Rights Commission. « Ils (les militaires afghans) ont un comportement officiel dans mon bureau, mais ils agissent différemment lorsqu'ils sont entre eux », a expliqué M. Noorzai, qui estime que les droits humains de 30 % des prisonniers remis aux autorités afghanes sont bafoués. Des cas de torture ont aussi été portés à son attention.

« Des prisonniers ont été battus par la police et leurs corps portaient des marques de violences physiques », a-t-il dit en ajoutant que son organisme possédait des photos des victimes.

Au début d'avril, les Canadiens ont capturé un soldat taliban lorsqu'ils effectuaient une patrouille à Sangin.

« Nous avons trouvé des documents dans son manteau, signés par des commandants talibans, demandant aux aînés des villages de le traiter avec dignité, car il avait fait preuve de courage en tuant huit soldats de l'armée afghane », a affirmé à la Presse Canadienne un soldat qui souhaitait garder l'anonymat. « Les soldats de l'armée afghane sont devenus fous », a poursuivi un autre soldat qui demandait aussi l'anonymat.

« Ils étaient furieux. Ils voulaient exécuter le taliban sur-le-champ et nous avons dû nous interposer. »

Bien que les prisonniers afghans doivent normalement être remis aux Afghans, les soldats canadiens ont gardé en détention le suspect jusqu'à ce qu'il puisse être remis à d'autres autorités compétentes.

Un événement semblable a eu lieu la semaine dernière dans le district de Panjwai, qui est le théâtre de combats depuis le milieu du mois de mai.

Des soldats afghans ont voulu exécuter un détenu après l'embuscade dans laquelle était tombé un véhicule canadien.

« Ils voulaient l'exécuter ici », a dit un soldat canadien dans une conversation enregistrée par une équipe de CTV.

Une entente signée le 18 décembre par le chef d'état-major de la défense, Rick Hillier, et le gouvernement afghan, engage le Canada à remettre les détenus aux autorités locales, la police afghane ou l'armée.

Un rare républicain qui monte: Schwarzenegger



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – Arnold Schwarzenegger le politicien serait-il véritablement, à l'image du Terminator, invincible ?

On peut se poser la question à cinq mois de l'élection au cours de laquelle le poste de gouverneur de la Californie, occupé par l'ancien acteur depuis 2003, sera en jeu.

Car Schwarzenegger, qui a connu l'automne dernier une chute de popularité digne de celle de George W. Bush, est actuellement en train de redorer son blason.

Parallèlement à sa remontée, les démocrates qui rêvent de l'affronter ont du mal à se démarquer. La course au leadership du parti, qui se termine mardi, ne soulève pas les passions.

La lutte chez les démocrates se fait entre le trésorier et le contrôleur de l'État, Phil Angelides et Steve Westly. La course a tout pour être excitante, puisque les deux candidats sont coude à coude et s'entre-déchirent sur la place publique. Mais ces deux hommes politiques sont peu connus. Et ni l'un ni l'autre ne soulève l'enthousiasme des Californiens. Aucun, bien sûr, ne possède le charisme d'une vedette d'Hollywood.

« Schwarzenegger a effectué un retour remarquable et étonnant au cours des six ou sept derniers mois », a indiqué à *La Presse* un professeur de sciences politiques de la San Jose State University, Terry Christensen.

Contre Bush

« Je ne le dirais pas invincible, mais si j'avais à parier aujourd'hui, je dirais qu'il sera réélu », a ajouté cet expert, qui a publié un livre sur l'élection remportée par l'ancien acteur en 2003.

Schwarzenegger revient de loin. En novembre dernier, lors d'un référendum, les électeurs californiens ont voté contre quatre propositions pour lesquelles il avait fait campagne. Incluant celle qui lui aurait permis d'imposer un plafond aux dépenses de l'État.

Depuis, il semble avoir trouvé la recette du succès. Il a cessé de faire campagne en courtisant presque exclusivement la droite républicaine, à la manière de Bush.

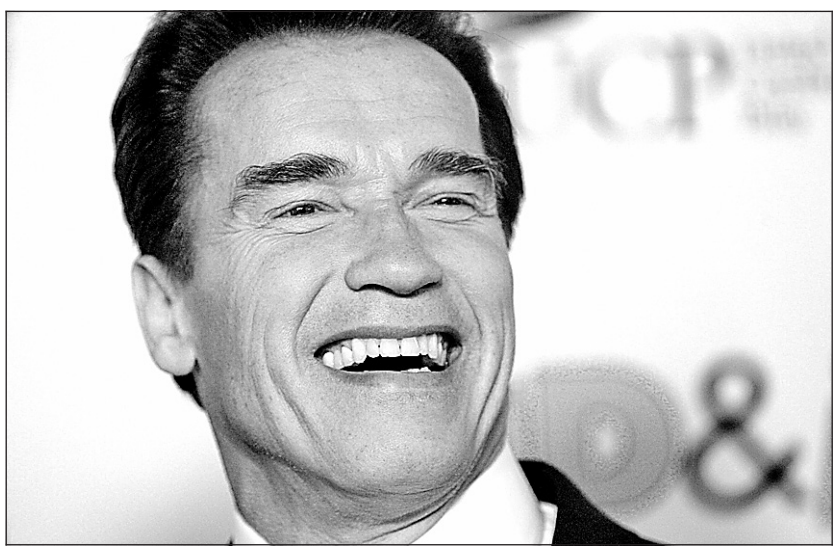


PHOTO MARIO ANZUONI, ARCHIVES REUTERS

Arnold Schwarzenegger : le gouverneur remonte dans les sondages.

Il a plutôt décidé de tendre la main aux démocrates. Il a par exemple recruté l'ancienne chef de cabinet de Gray Davis, l'impopulaire gouverneur qu'il a battu il y a deux ans et demi. Il lui a offert les mêmes fonctions au sein de son équipe républicaine.

Flairant probablement qu'un grand nombre d'Américains voteront pour le changement en novembre prochain, il s'est par ailleurs forcé de se distancer de Bush.

La plus récente sortie du gouverneur californien contre le président a eu lieu le mois dernier. Il a critiqué l'envoi de membres de la Garde nationale sur la frontière mexicaine, annoncé par Bush en grande pompe.

Républicain d'exception

Schwarzenegger a aussi reçu un solide coup de pouce de l'économie californienne, qui est de nouveau en santé. L'État, jadis dans le rouge, n'a cette année pas fait de déficit.

« Il a pu rembourser la dette et a décidé d'injecter 3 millions en éducation. Ça a plu à ses principaux ennemis, les professeurs, et lui a permis de tirer le tapis sous les pieds de ses adversaires, qui avaient jusque-là fait campagne sur cet enjeu », a expliqué Terry Christensen.

Le gouverneur s'est aussi mis à diriger la Californie avec plus de sérieux et de doigté. En janvier, il a proposé un important programme d'infrastructures après avoir obtenu le soutien des deux partis. Cette initiative sera soumise aux voix en novembre.

Le changement de cap de Schwarzenegger a porté ses fruits. Le plus récent sondage du *Los Angeles Times* indique que son taux d'approbation a grimpé à 44 % en mai. En octobre dernier, il avait chuté à 37 %.

C'est encore trop peu pour lui garantir une victoire en novembre prochain, mais en soi, c'est marquant. Car comme un analyste du quotidien californien le faisait remarquer, Schwarzenegger est peut-être le seul et unique républicain au pays à avoir pu grimper dans les sondages ces derniers mois.

Tout simplement ensorcelante

1% PROFITEZ de D'ÉCONOMIE sur la TPS* SUR TOUS NOS VÉHICULES FORD

C'EST L'PRINTEMPS J'aime J'achète

FORD FUSION SE 2006

TRÈS BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE

299 $/mois

Location 36 mois†
Mise de fonds de 1 795 $
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et de préparation inclus

MENSUALITÉ	MISE DE FONDS	DÉPÔT DE SÉCURITÉ
279 $	2 495 $	0 $
349 $	0 $	0 $

- Moteur Duratec de 160 ch
- Boîte automatique
- Climatisation
- Freins à disque aux 4 roues avec antiblocage
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD/MP3
- Commandes audio au volant

Consommation de 6,8 L/100 km sur l'autoroute, 10 L/100 km en ville**

Notre nouvelle berline intermédiaire

CRÉEZ UNE RÉACTION

Jetez un coup d'œil à nos autres offres.

FORD MUSTANG 2006

22 999 $††

0 % de taux de financement à l'achat
Jusqu'à 36 mois

FORD FOCUS ZX5 SES 2006

229 $/mois

Location 48 mois†
Mise de fonds de 1 790 $
Dépôt de sécurité de 0 $
Frais de transport et de préparation inclus

3402002A

www.ford.ca

Ford

Bien pensé

3402006

1000$ DE REMISE AUX DIPLÔMÉS

Ford présente LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL en collaboration avec Diet Dry

Photos à titre indicatif seulement. †Première mensualité et mise de fonds exigées à la livraison. Des frais de 0,12 $ le kilomètre après 60 000 kilomètres pour la Fusion et après 80 000 kilomètres pour la Focus et d'autres conditions s'appliquent. ††Mustang : l'offre de 0 % de taux de financement s'applique à l'achat de tout modèle Mustang V6 2006 neuf pour un terme allant jusqu'à 36 mois. Frais de transport : 1 200 $. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre en vigueur, à l'exception de la remise aux diplômés et de l'offre de remise de 1% sur la TPS, auxquelles certaines conditions s'appliquent. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre ou louer moins cher. Consultez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails. *Offres applicables à tout véhicule Ford 2006 ou 2007 neuf (excluant la Ford GT) livré entre le 16 mai et le 30 juin 2006. Ford Canada accordera au client une remise de 1 % sur le prix d'achat net (excluant tout accessoire installé ou tout service fourni par le conseiller Ford) ou une remise de 1 % sur les mensualités de location pour mai et juin 2006 (excluant tout accessoire installé ou tout service fourni par le conseiller Ford) pour le véhicule admissible. Les clients dont le contrat de location entre en vigueur en juin sont admissibles à la remise de 1 % seulement sur leur mensualité de juin. Les clients peuvent choisir d'appliquer le montant de la remise à la mise de fonds ou à la (aux) mensualité(s) de location, ou encore de recevoir un chèque de Ford Canada dans les 30 jours suivant la livraison de leur véhicule admissible. **Selon les données préliminaires de Ford pour le modèle 2006 (moteur à 4 cylindres et boîte automatique en option).

MONDE

L'Iran défend pied à pied son droit au nucléaire

AGENCE FRANCE-PRESSE

TÉHÉRAN – Le président iranien a affirmé hier que l'Occident ne pouvait priver son pays de ses droits en matière nucléaire, au lendemain d'une offre commune des cinq membres permanents du Conseil de sécurité et de l'Allemagne pour que Téhéran abandonne l'enrichissement de l'uranium.

« Les pressions de quelques pays occidentaux pour nous obliger à abandonner nos droits (en matière nucléaire) ne donneront pas de résultats », a déclaré Mahmoud Ahmadinejad, au cours d'une rencontre avec le secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), Ekmeleddin Ihsanoglu.

L'Iran considère que son enrichissement d'uranium est un droit inaliénable et légitime.

« Malheureusement, quelques pays qui possèdent des arsenaux d'armes nucléaires (...) veulent nous priver de notre droit absolu », a ajouté M. Ahmadinejad, cité par l'agence officielle Irna.

Il s'agit de la première réaction officielle iranienne à l'accord intervenu jeudi soir à Vienne entre Américains, Européens, Russes et Chinois pour faire à l'Iran des « propositions de grande portée », mêlant mesures incitatives et répressives, afin de tenter de le convaincre de suspendre son programme nucléaire controversé.

« La raison de l'hostilité de quelques pays occidentaux au droit absolu de l'Iran n'est pas leur préoccupation en ce qui concerne l'arme atomique. C'est parce que la maîtrise de la technologie par l'Iran signifie que tous les pays indépendants, notamment les pays islamiques, pourront maîtriser les technologies avancées », a-t-il encore dit.

Le président iranien a toutefois souligné que son pays menait « ses activités (nucléaires) dans le cadre des règles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et coopère pleinement ».

« Il n'y a aucune raison pour cesser cette coopération avec l'agence », a-t-il affirmé.

Jeudi, à l'issue de la réunion des grandes puissances à Vienne, la ministre britannique des Affaires étrangères, Margaret Beckett, s'était déclarée « heureuse d'annoncer que nous avons convenu d'une série de propositions de grande portée ».

Les Européens sont « prêts à reprendre les négociations si l'Iran en revient à la suspension de toutes les activités liées à l'enrichissement et au retraitement », a-t-elle dit.

Dans le cas contraire, « d'autres mesures devront être entreprises au Conseil de sécurité de l'ONU », a-t-elle ajouté, en faisant allusion à des sanctions mais sans employer le mot.

Auparavant, un haut responsable nucléaire iranien a affirmé que son peuple ne permettrait pas un arrêt des activités d'enrichissement d'uranium.

« Le peuple iranien ne permettra pas que nous arrêtions l'enrichissement d'uranium », a déclaré Mohamamd Saïdi, sans évoquer directement la réunion des grandes puissances à Vienne.

Évoquant l'offre de dialogue conditionnelle faite mercredi par les États-Unis, M. Saïdi a affirmé : « L'Iran n'a pas demandé aux États-Unis de prendre part aux négociations (...) et ne renoncera pas à ses droits légitimes. Pour cette raison, accepter la demande américaine (de suspendre l'enrichissement) est presque impossible ».

« L'entrée des États-Unis dans les négociations avec l'Iran ressemble à quelqu'un qui veut jouer au football, n'a pas les compétences et veut poser des conditions », a-t-il ajouté.

Les États-Unis se sont dits prêts à discuter directement avec Téhéran, aux côtés des Européens, mais à condition que l'Iran suspende son enrichissement d'uranium.

Au cours de la prière hebdomadaire, un religieux conservateur, l'hodjatoleslam Ahmad Khatami, a déclaré que son pays n'abandonnerait pas son programme nucléaire.

« Nous sommes prêts à payer le prix fort pour défendre nos idéaux. Le peuple iranien a montré au cours des 27 dernières années qu'il était prêt à payer n'importe quel prix pour ses idéaux et pour défendre le pays », a déclaré M. Khatami, en réponse à l'offre américaine.



VA JOUER DEHORS !

Avec les plus récents sans-fil musicaux et vidéo.



À partir de 19 99 $ avec un abonnement de trois ans. Sans abonnement ou avec Parlez à la carte^MC – 199,99 $

REGARDE LES EXTRAITS VIDÉO DE LA COUPE DU MONDE DE LA FIFA 2006 SUR TON SANS-FIL.

VIDÉO MOBILE OFFICIELLE

Obtenez 3 mois d'appels locaux et de messageries texte, photo et vidéo illimités**.

CERTAINES CONDITIONS S'APPLIQUENT. DEMANDEZ TOUS LES DÉTAILS EN MAGASIN.

ROGERS^MC Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 800 462-4463 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL OU ROGERS PLUS.

LA SOURCE par Circuit City · ROGERS plus · LA CABINE TÉLÉPHONIQUE · BatteriesPlus

ÉPARGNEZ ACHETEZ EN LIGNE

Le prix des appareils s'applique dans le cadre d'un abonnement de trois ans à un forfait sélectionné. Les offres peuvent changer sans préavis. Les téléphones illustrés peuvent ne pas être offerts dans tous les magasins. Certains produits et services peuvent ne pas être offerts dans toutes les régions. *À l'achat de tout sans-fil MP3 avec un abonnement de un an, de deux ans ou de trois ans. Selon le type d'appareils illustrés ci-dessus, la trousse MP3 comprend un casque d'écoute, une carte mémoire de 512 Mo et un câble USB. **L'offre de trois mois d'appels locaux s'applique à tout nouvel abonnement de deux ans ou de trois ans et comprend trois mois d'appels locaux illimités, trois mois de messagerie texte illimitée (à l'exception des messages surfacturés : messages en déplacement, messages internationaux, alertes MSN et messages relatifs aux concours et aux promotions) et trois mois de messageries photo et vidéo illimitées pour les téléphones compatibles. ^MCMarques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. Toute autre marque et tout autre logo ou nom de produit utilisés peuvent être des marques de commerce ou des marques déposées appartenant à leurs titulaires respectifs et utilisés sous permission. ©2006

3406558A

ROGERS SANS-FIL

MONTRÉAL
1104, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
4455, rue Saint-Denis (514) 845-8353
2360, rue Notre-Dame O. (514) 933-0338
Centre Eaton (514) 849-5646
Place Ville-Marie (514) 394-0000
8984, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, avenue Greene (514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
Place Alexis-Nihon (514) 931-3877
Place Bourassa (514) 324-3180
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
Centre Rockland (514) 735-4086
997, rue St-Antoine O. (514) 866-3326
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
Carrefour Angrignon (514) 368-4230
Place Vertu (514) 745-0745
2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1884
Centre Montpellier (514) 747-1777
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
Complexe Desjardins (514) 842-0288
BELŒIL
Mail Montenach (450) 467-4286
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville (450) 449-4998
BROSSARD
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
CANDIAC
87B-4, boul. Marie-Victorin (450) 444-2100
CHÂTEAUGUAY
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
Centre Régional Châteauguay (450) 692-5136
DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph (819) 478-9977
Promenades Drummondville (819) 475-5024
GATINEAU
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
GRANBY
583, boul. Boivin (450) 777-6612
Galeries Granby (450) 375-4355
GREENFIELD PARK
3320, boul. Taschereau (450) 671-2303
HULL
Les Galeries de Hull (819) 775-3687
442, boul. St-Joseph (819) 776-4377
ÎLE-PERROT
15, boul. Don-Quichotte (514) 425-5505
JOLIETTE
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 755-5000
Galeries Joliette (450) 760-3000
LAVAL
2142, boul. des Laurentides (450) 629-6060
Centre Laval (450) 978-1081
1888, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (boutique) (450) 687-5386
Carrefour Laval (kiosque) (450) 686-7566
1273, boul. Curé-Labelle (450) 680-1234
LONGUEUIL
1490, chemin de Chambly (450) 442-1566
MAGOG
221, rue Principale O. (819) 843-4455
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe (514) 642-6334
REPENTIGNY
110, boul. Industriel (450) 657-3666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
ROSEMÈRE
Place Rosemère (450) 971-2000
135, boul. Labelle (450) 419-7630
SAINT-BRUNO
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
SAINT-CONSTANT
Méga-Centre St-Constant (450) 635-9022
SAINT-EUSTACHE
360E, boul. Arthur-Sauvé (450) 974-9299
SAINT-HYACINTHE
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 261-9991
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
SAINT-JÉRÔME
Carrefour du Nord (450) 436-5895
60, rue Bélanger (450) 431-2355
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD
Centre Valleyfield (450) 373-0519
SHERBROOKE
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 822-4650
SOREL
Promenades de Sorel (450) 746-2079
TERREBONNE
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 964-1964
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
TROIS-RIVIÈRES
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
Centre Les Rivières (819) 694-6812
VICTORIAVILLE
1111, boul. Jutras Est (819) 357-5007

Les illégaux sénégalais restent aux Canaries

AGENCE FRANCE-PRESSE

DAKAR – Le ministre sénégalais de l'Intérieur a déclaré hier à Dakar que la suspension du rapatriement des immigrants clandestins sénégalais depuis les îles espagnoles des Canaries, décidée jeudi par Dakar, allait se poursuivre.

Ousmane Ngom s'exprimait devant la presse à l'issue d'un entretien de près de deux heures avec le secrétaire d'État espagnol aux Affaires étrangères, Bernadino Leon.

Interrogé par les journalistes sur le fait de savoir si cette suspension du rapatriement des immigrants sénégalais d'Espagne, en particulier des îles espagnoles des Canaries, allait se poursuivre, M. Ngom a répondu de façon laconique : « Oui ».

Le Sénégal a refusé jeudi le rapatriement de ses ressortissants clandestins depuis les îles espagnoles des Canaries et exigé le respect de la « dignité » de ces migrants, fustigeant les conditions de leur retour.

Le Sénégal, après avoir dans un premier temps accepté le retour des clandestins sur son sol, a fait volte face jeudi, exprimant son courroux après des témoignages sur les conditions du retour la veille de 99 Sénégalais.

Après une rencontre avec les rapatriés, le ministre de l'Agriculture, Farba Senghor, un des poids lourds du gouvernement, avait dénoncé un traitement « pas très humain ».

Les jeunes clandestins étaient en « état de choc » après avoir été « menottés » dans l'avion de retour par les policiers espagnols, qui leur avaient en outre fait croire qu'ils embarquaient pour Barcelone ou Malaga, en Espagne continentale, avait expliqué le ministre.

Cabanons Fontaine 1976-2006

30 ANS ÇA SE FÊTE !!!

48 ou 60 VERSEMENTS à un taux d'intérêt de 8,90 %*** Financement minimum de 2 000 $

RABAIS DE 8% SUR LES KITS A applicable sur le prix de base**

RABAIS DE 6% SUR LES KITS B applicable sur le prix de base**

POUR MODÈLES PRÉFABRIQUÉS
• UN RABAIS DE 2 % SUR LE PRIX DE BASE** ou UN RABAIS DE 40 À 50 % SUR ARTICLES SÉLECTIONNÉS

*** Voir détails en magasin. Prolongée jusqu'au 18 juin 2006

Licence R.B.Q. : 8240-6926-4



3381732A

www.cabanons.com
1-888-838-3563 (450) 536-3563
3497, ch. de l'Industrie, St-Mathieu de Beloeil

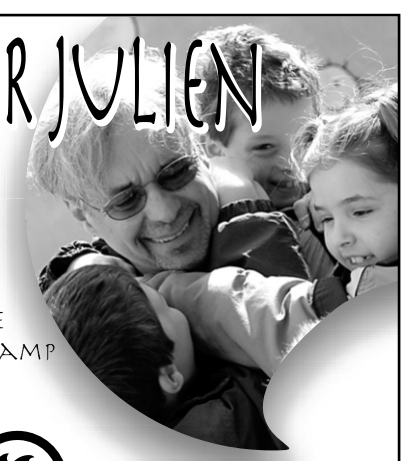
SOUTENEZ LA CAUSE DES ENFANTS AVEC LE DR JULIEN

La Mouvée

DU 12 AU 19 JUIN, LE DR JULIEN PÉDALERA DE MONTRÉAL AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE POUR RÉCOLTER DES FONDS QUI PERMETTRONT À DES ENFANTS DE QUARTIERS VULNÉRABLES DE PARTICIPER À DES CAMPS-DÉCOUVERTE AUX ÎLES, UN CONCEPT ORIGINAL DE LA MOUVÉE SOUS LE SIGNE DE L'ÉCOLOGIE, DE LA SAINE ALIMENTATION ET DU PARTAGE

POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT ÉCRIRE À INFO@PEDIATRIESOCIALE.ORG

POUR FAIRE UN DON, VISITEZ LE WWW.PEDIATRIESOCIALE.ORG/CAMP OU APPELEZ LE (514) 527-3777



fondation pour la promotion de la pédiatrie sociale · CSPE · Assistance d'enfants en difficulté · vert et mer Expédition & formation · LA PRESSE

3407928A

NOYADE DE JUDY MIRANDETTE-GAUDETTE

Le système d'aspiration et la pompe responsables

RAYMOND GERVAIS

C'est un système de filtration inadéquat qui a causé l'été dernier le décès de Judy Mirandette-Gaudette, 13 ans. La jeune fille est morte noyée dans une piscine gonflable de Saint-Côme, dans Lanaudière, après que sa chevelure eut été attirée dans l'orifice du système d'aspiration.

Selon le rapport du coroner investigateur René Charest, rendu public hier, « deux facteurs ont contribué à la noyade : la présence d'un orifice d'aspiration non protégé par une grille et l'utilisation d'une pompe dont le débit était bien supérieur à celui requis pour le volume d'eau de la piscine gonflable ».

Le 17 juillet 2005, l'adolescente se baignait en compagnie de sa cousine dans une piscine gonflable installée au chalet de son oncle et de sa tante, à Saint-Côme. Ses cheveux, retenus en queue de cheval, ont été aspirés par la succion du filtre, ce qui l'a maintenue sous l'eau.

Au moment de l'accident, les deux cousines s'amusaient à « qui peut rester le plus longtemps sous l'eau ». À un certain moment, la cousine a remarqué que Judy demeurait trop longtemps sous l'eau. Elle se serait alors approchée pour lui saisir les jambes afin de la faire remonter à la surface. Judy se serait alors débattue et lui aurait donné des coups de pied. La cousine a alors appelé à l'aide son frère de 14 ans, qui a sauté à l'eau et tenté lui aussi de faire remonter Judy à la surface. C'est à ce moment qu'il s'est rendu compte que les cheveux de l'adolescente étaient coincés dans l'orifice d'aspiration. Le jeune homme finira par couper les cheveux de sa cousine pour la libérer, mais trop tard.

À la suite du drame et à la demande du coroner, une expertise a été effectuée sur la piscine par un ingénieur de l'École polytechnique de Montréal. Le spécialiste en est arrivé à la conclusion que le système de filtration installé sur la piscine était trop puissant et que l'orifice d'aspiration était non protégé. Ces deux facteurs auraient contribué à la mort de l'adolescente.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Retenue par ses cheveux au système d'aspiration, Judy, 13 ans, a perdu la vie dans cette piscine.

Le rapport de l'ingénieur conclut que l'utilisation d'une écumoire reliée à l'orifice d'aspiration, tel que recommandé d'ailleurs par le fabricant de la piscine, le fabricant de la pompe et l'importateur de la piscine gonflable, aurait à lui seul pu éviter cette tragique noyade.

Le système de filtration de la piscine gonflable avait d'abord été installé sur l'ancienne piscine hors terre du propriétaire, qui faisait 6,4 mètres — alors que le diamètre de la piscine gonflable n'était que de 5,5 mètres.

La panique, un facteur

Dans son rapport remis au coroner, l'ingénieur précise qu'une force de 2,8 kg aurait été suffisante pour dégager l'adolescente. Il ajoute que trois raisons peuvent expliquer pourquoi elle n'a pu se dégager : sa position, qui ne lui permettait pas de forcer contre la paroi de la piscine avec ses bras, au-dessus de sa tête ; la déformation de la paroi de PVC de la piscine, qui était flexible ; son état probable de panique.

La famille de la victime n'est pas d'accord avec la conclusion du coroner Charest. La mère de Judy, Louise Mirandette, croit plutôt que la force du moteur utilisé pour le filtre de la piscine était adéquate. Quant à l'oncle, Yvon Mirandette, il ne croit pas qu'une force de 2,8 kg aurait été suffisante pour décoincer l'enfant. Il soutient également qu'il avait installé sa piscine selon les recommandations du vendeur, qui lui aurait dit : « Tu prends ces deux adaptateurs et tu les installes avec le filtre et le moteur que tu as déjà. C'est ce qui est recommandé pour ce genre de piscine ».

Selon le coroner, il n'existe aucune norme concernant le système de filtration des piscines résidentielles au Québec. M. Charest recommande donc que le Directeur national de la Santé publique et l'Institut national de santé publique enquêtent sur tous les aspects de la sécurité concernant les piscines résidentielles et publiques. Il recommande aussi de promulguer un règlement obligeant que les piscines résidentielles soient équipées d'une écumoire ainsi que d'un dispositif de relâchement de la succion.



AVEZ-VOUS DES MENSTRUATIONS ABONDANTES, PROLONGÉES OU FRÉQUENTES QUI ONT DES RÉPERCUSSIONS IMPORTANTES SUR VOTRE MODE DE VIE?

Si vous êtes une femme âgée de 18 ans ou plus, vous pourriez être admissible à participer à une étude clinique menée à l'échelle nationale, étude qui vise à évaluer l'effet d'un médicament expérimental dans le traitement des saignements abondants, prolongés et fréquents associés à vos menstruations.
Le numéro à composer est le **866-650-2864.**

Le médicament utilisé dans le cadre de cette étude renferme des ingrédients similaires à ceux que contiennent les contraceptifs oraux déjà sur le marché.

Si vous êtes admissible à l'étude, vous serez remboursée pour le temps consacré à l'étude et vos déplacements. On vous fournira gratuitement le médicament de l'étude, les soins médicaux prodigués par un médecin dans le cadre de l'étude et les produits d'hygiène féminine.

Alors si vos menstruations abondantes, prolongées ou fréquentes ont d'importantes répercussions sur votre vie, appelez au **866-650-2864** pour en savoir davantage et découvrir si vous êtes admissible.

N'ATTENDEZ PLUS, APPELEZ DÈS MAINTENANT.
1.866.650.2864

3408975A

La marque nº1 au pays ramène l'essence à prix terre à terre
+ PAYEZ SEULEMENT 6 % DE TPS
à l'achat seulement[2]

CHEVROLET

20¢ DE RABAIS PAR LITRE[1] DURANT UN AN JUSQU'À 2 500 LITRES
L'ÉVÉNEMENT PLEINS GAZ



★★★★★
Sécurité 5 étoiles[3]

EQUINOX LS

Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique électronique à 5 vitesses • Glaces, portières et rétroviseurs à commande électrique • Climatiseur • Banquette arrière coulissante Multi-Flex à dossier divisé 60/40 rabattable • Lecteur CD • Télédéverrouillage

24 995$ à l'achat[4] 289$/mois[5]
Comptant: 3192$
Dépôt de sécurité: 0$
Location: 48 mois

Mensualité	Comptant	Dépôt de sécurité
329$	1342$	0$
358$	0$	0$

Préparation et frais de transport de 1100$ **inclus**.

Route: 8,5 L/100 km ou 33 mi/gal.
Ville: 12,6 L/100 km ou 22 mi/gal.[6]

COMPAREZ
Voyez comment Chevrolet se démarque.
decouvrezchevrolet.gmcanada.com

XM RADIO SATELLITE
Informez-vous au sujet des 3 mois d'essai gratuit du service XM[7].

OnStar®

PRIME GM POUR ÉTUDIANTS .ca

CHEVROLET
GM

vancouver 2010
GM Canada PARTENAIRE NATIONAL

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2006 suivant : Equinox (1LF26/R7A). Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Conditionnel à l'approbation de crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits sont en sus et payables à la livraison. 1. À l'achat ou à la location de la plupart des modèles neufs ou de démonstration en stock et moyennant le versement d'une somme additionnelle de 0,01 $, le consommateur reçoit une carte d'essence à PRIX PRÉFÉRENTIEL permettant d'obtenir la réduction sur l'essence. L'offre s'applique aux véhicules dont la livraison est prise entre le 20 avril et le 30 juin 2006 inclusivement. Le rabais de 20 ¢ par litre pendant un an jusqu'à concurrence de 2 500 L inclut les taxes applicables. Les cartes sont valides à compter de 72 heures de la livraison et jusqu'au 31 août 2007, uniquement dans les stations Petro-Canada participantes ainsi que dans d'autres établissements approuvés, et ne sont pas monnayables. Tous les véhicules 2006 sont admissibles sauf les camions poids moyen (y compris la famille GMT560 2 et 3, les camions à cabine basculante et la série W), le Chevrolet Express et la Chevrolet Corvette. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 2. La General Motors paiera une partie de la TPS (taxe incluse) égale à 1% du PDSF du véhicule (véhicule de base plus les options installées en usine, plus les frais de transport, moins la taxe d'accise). L'offre s'adresse uniquement aux particuliers qui payent comptant ou qui financent leur achat et prennent possession d'un nouveau modèle 2006 ou 2007 entre le 13 mai et le 30 juin 2006. GM se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette offre et/ou au programme en tout ou en partie pour toute raison que ce soit et en tout temps, sans préavis. 3. Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et le passager avant lors des tests d'impacts frontaux et pour les passagers avant et arrière lors des tests d'impacts latéraux pour le Equinox 2006, la plus haute cote de sécurité décernée par le gouvernement américain. Essais effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). 4. À l'achat, préparation incluse. Transport, frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. 5. À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Frais de transport et préparation inclus. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 15 ¢/km après 80 000 km. Première mensualité exigible à la livraison. 6. Cote de consommation telle que publiée dans EnerGuide par Ressources naturelles Canada sur l'Equinox avec boîte automatique 5 vitesses. 7. Pour plus de renseignements, visitez gm.xmradio.ca. Le nom XM et ses logos sont des marques déposées de XM Satellite Radio Inc. ®Marque de commerce. © 2005. Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver. Utilisée sous licence. Tous droits réservés. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat ou de location, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants (primegmpouretudiants.ca) et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples détails, renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gmcanada.com.**

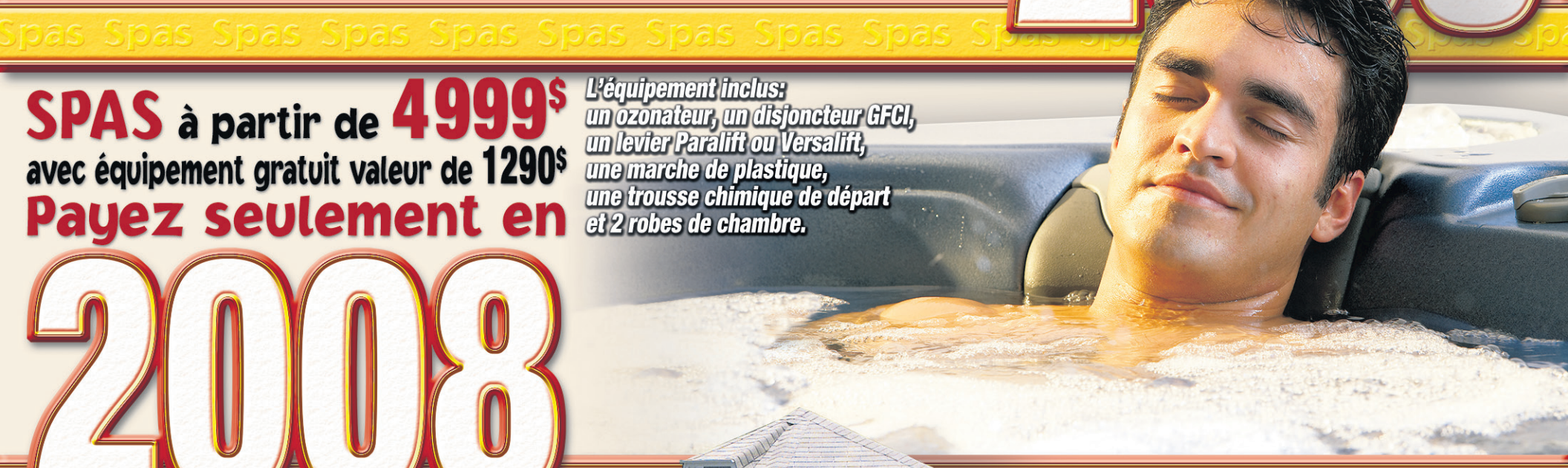
3408644A

Relaxez! Vous payez seulement en 2008*





MEUBLES DE JARDIN
choix de plus de 100 modèles!
Payez seulement en 2008



SPAS à partir de 4999$
avec équipement gratuit valeur de 1290$
Payez seulement en 2008

L'équipement inclus:
un ozonateur, un disjoncteur GFCI,
un levier Paralift ou Versalift,
une marche de plastique,
une trousse chimique de départ
et 2 robes de chambre.



PISCINES HORS TERRE
Payez seulement en 2008

À l'achat d'une piscine hors terre tout équipée, obtenez une marche Aquarius GRATUITE!



Informez-vous sur les avantages de la carte PRIVILÈGE!

CLUB PISCINE SUPER Fitness

POUR LES ADRESSES DES MAGASINS, CONSULTEZ LES PAGES JAUNES OU VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À
www.clubpiscine.ca

3375588A

* Valide avec la carte de crédit Club Piscine Super Fitness seulement, sous réserve de l'approbation du crédit. Un achat d'au moins 150 $ est requis. Pour nos programmes de paiements différés, les taxes sont payables à l'achat, il n'y a aucun intérêt relativement à la transaction durant cette période et ce, sans condition. Conformément à votre convention d'adhésion au compte, des intérêts de 21,99 % par année seront imputés à tout solde impayé à la fin de la période sans intérêt, voir détails en magasin. Offre d'une durée limitée, valide jusqu'à épuisement des stocks, voir détails en magasin. Cette promotion ne peut être jumelée à aucune autre. Les produits et promotions peuvent varier d'un magasin à l'autre et ne sont pas applicables dans les centres de liquidation. Photos à titre d'illustration seulement. Malgré le soin apporté lors de l'impression de cette annonce, certaines erreurs ont pu s'y glisser. Si tel est le cas, nous vous en ferons part dans nos succursales.